

Université du Québec en Outaouais

**Coconstruction d'un outil d'analyse des besoins par, pour et avec des adolescentes placées
sous la protection de la jeunesse**

Mémoire de maîtrise

Présenté au Département de psychoéducation et de psychologie

Comme exigence partielle de la maîtrise en psychoéducation,

Profil mémoire et stage (M.SC.)

Par

© Marie-Elyse Roussel

Janvier 2026

Composition du jury

Coconstruction d'un outil d'analyse des besoins par, pour et avec des adolescentes placées sous la protection de la jeunesse

Par Marie-Elyse Roussel

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Vicky Lafantaisie, Ph. D., directrice de recherche,
Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais.

Kristel Tardif-Grenier, Ph. D., co-directrice de recherche,
Département de psychologie et de psychoéducation, Université du Québec en Outaouais.

Sylvie Thibault, Ph. D., présidente du jury,
Département de travail social, Université du Québec en Outaouais.

Sophie Hébert Tremblay, Ph. D., chercheuse d'établissement,
Institut universitaire Jeunes en difficulté

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer toute ma gratitude à mon partenaire de vie pour ton soutien indéfectible tout au long de cette aventure. Merci Mathieu pour ta patience, ton écoute et ta confiance, mais surtout pour ta présence bienveillante dans les moments de doute comme dans les petites victoires. Tu as été mon ancrage. À mes merveilleux enfants, merci d'avoir partagé votre maman pendant ces quatre années. Vos sourires, vos encouragements et votre curiosité ont été ma plus belle motivation. Ce mémoire est aussi un peu le vôtre. Je remercie également mes parents, pour leur amour constant et pour m'avoir toujours encouragée à aller au bout de mes rêves.

Ma reconnaissance va aussi aux adolescentes qui ont participé à ce projet. Leur courage, leur authenticité et leur volonté de faire évoluer les pratiques m'ont profondément inspirée. Leur voix est le cœur de cette démarche.

Cette recherche a été rendue possible grâce à la collaboration entre l'Université du Québec en Outaouais et le CISSS des Laurentides. Merci à Karine Blair, pour son ouverture et sa confiance : c'est grâce à des personnes comme elle que les choses changent vraiment. Je remercie également les membres du personnel des unités d'hébergement du CISSS pour leur collaboration.

Merci à Vicky Lafantaisie, directrice de ce mémoire, pour cette incroyable opportunité de joindre le projet RAP-1. Merci aussi à Kristel Tardif-Grenier d'avoir accepté de terminer l'aventure avec moi ; je lui en suis profondément reconnaissante.

Enfin, je remercie le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), dont la bourse a contribué de manière déterminante à la réalisation de ce mémoire.

*« Où est allé tout ce monde qui avait quelque chose à raconter ?
On a mis quelqu'un au monde, on devrait peut-être l'écouter. »*

— **Serge Fiori**, *Harmonium* (1974)

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	10
Liste des tableaux	11
Liste des figures.....	12
Liste des abréviations.....	13
Avant-Propos : positionnement épistémologique et terminologies.....	14
Introduction	16
1. PREMIER CHAPITRE — PROBLÉMATIQUE.....	19
1.1. L’exploitation sexuelle au Québec.....	19
1.1.1. L’exploitation sexuelle des mineurs au Québec.....	23
1.2. Les conséquences associées à l’exploitation sexuelle	25
1.3. Pourquoi s’intéresser avant tout aux adolescentes ?	26
1.4. La participation des adolescentes aux décisions qui les concernent.	29
1.4.1. L’importance de faire entendre la perspective des jeunes	30
1.4.2. Combler le manque : l’absence du point de vue des jeunes concernées	31
1.5. Résumé de la problématique	33
1.6. Les besoins des adolescentes ayant vécu une situation d’exploitation sexuelle.....	35
1.6.1. Quels sont les besoins des adolescentes en contexte d’exploitation sexuelle ?	37
1.6.2. De quelle manière devrions-nous nous intéresser à leurs besoins ?.....	41
1.7. Cadres conceptuels	45
1.7.1. Le modèle de l’Autonomie affirmée — Fierce autonomy de Godoy et al.....	45
1.7.2. Besoins fondamentaux de l’enfant de Bolter et al.	47

1.8. Pertinence sociale et scientifique	49
1.8.1. Pertinence sociale.....	50
1.8.2. Pertinence scientifique	50
1.9. Question et objectifs de recherche	51
1.9.1. Question de recherche	51
1.9.2. Objectifs de recherche.....	52
2. DEUXIÈME CHAPITRE — Méthodologie	53
2.1. POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE	53
2.1.1. La recherche-action participative	54
2.2. CONTEXTE ORGANISATIONNEL.....	55
2.3. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES.....	56
2.4. RECRUTEMENT ET DESCRIPTION DES PARTICIPANTES	57
2.4.1. Le recrutement	57
2.4.2. Description des participantes	60
2.4.3. Nouvelles participantes	62
2.4.4. Assistantes de recherche-adolescentes.....	63
2.4.5. Moyens de collecte de données.....	64
2.5. Processus de collecte de données	65
2.5.1. Déroulement des rencontres.....	66
2.5.2. Le Groupe de travail.....	69
2.5.3. Journal de bord.....	70
2.6. ANALYSE DES DONNÉES.....	71
3. TROISIÈME CHAPITRE — Résultats et discussion	75
3.1. Les Besoins de base.....	78
3.1.1. Alimentation adéquate	78

3.1.2. Accès à des produits d'hygiène adéquats.....	79
3.1.3. Bénéficier d'un sommeil réparateur et de repos	81
3.1.4. Un espace à soi.....	82
3.1.5. Vêtements adaptés et en quantité suffisante.....	83
3.1.6. Accessibilité aux transports.....	84
3.1.7. Moyens financiers	85
3.1.8. Faciliter le sentiment de confiance et de sécurité en CRJDA	86
3.1.9. Intimité	88
3.2. Les Besoins liés au bien-être	90
3.2.1. Suivi médical et psychosocial adapté.....	91
3.2.2. Équilibre au quotidien	93
3.3. Les Besoins émotionnels et affectifs	94
3.3.1. Être écoutée avec attention, respect et authenticité.....	95
3.4. Les besoins liés à l'autonomie et au pouvoir d'agir	97
3.4.1. Un milieu de vie qui soutient l'autonomie	98
3.4.2. Être informée.....	99
3.4.3. Conditions d'accompagnement favorisant l'autonomie.....	100
3.4.4. Autodétermination et pouvoir d'agir personnel	101
3.5. Le Besoin de relations significatives et sécurisantes.....	103
3.5.1. Relations significatives et chaleureuses avec les adultes	103
3.5.2. Soutien entre pairs et sentiment d'appartenance.....	104
3.5.3. Choix d'être entourée ou d'être seule	106
3.6. Les Besoins d'identité.....	106
3.6.1. Explorer qui je suis.....	107
3.6.2. Estime de soi	108
3.7. Synthèse interprétative des besoins.....	110
3.7.1. Les besoins de base comme condition préalable.....	111

3.7.2. La sécurité comme métabesoin transversal.....	112
3.7.3. Besoins émotionnels et relationnels	113
3.7.4. Les besoins liés à l'autonomie	113
3.7.5. Les besoins identitaires et l'estime de soi.....	113
3.8. Ajustements apportés à l'outil lors de sa mise à l'essai.....	116
4. QUATRIÈME CHAPITRE — Discussion	118
4.1. Premier constat : Les conditions de placement comme révélateur des besoins fondamentaux	119
4.1.1. L'environnement institutionnel comme espace de contraintes et de frustrations	120
4.1.2. Reprendre du pouvoir au quotidien : de la résistance à l'autonomie	120
4.2. Deuxième constat : L'intimité comme condition première de sécurité et de reconnaissance	123
4.2.1. Intimité au quotidien : corps, espace et parole (dimensions matérielle et relationnelle)	124
4.2.2. L'intimité relationnelle : confidentialité, parole et sécurité ressentie	125
4.2.3. L'intimité comme repère identitaire et fondement de la sécurité ressentie	127
4.3. Troisième constat : La relation éducative comme levier central du rétablissement	129
4.3.1. La relation comme ancrage sécurisant et moteur de réengagement.....	130
4.3.2. Les ruptures de lien comme entraves au processus de rétablissement.....	130
4.3.3. Le savoir-être et la reconnaissance comme fondements de la relation éducative.....	131
4.4. Quatrième constat : Vers une lecture intégrative du rétablissement — sécurité, relation et autonomie affirmée	134
4.4.1. La sécurité comme condition de base et repère structurant	135
4.4.2. La relation éducative comme vecteur de reconnaissance et de transformation	136
4.4.3. L'autonomie affirmée comme finalité et moteur du rétablissement	137
4.4.4. Articuler sécurité, relation et autonomie : une approche intégrée du rétablissement	138
4.5. Pistes pour des recherches futures	142
4.6. Forces et limites de l'étude.....	143
4.7. Retombées concrètes pour la pratique.....	145

Conclusion.....	148
Références	150
Annexe A	177
Annexe B	178
Annexe C	179
Annexe D	180
Annexe E	181

RÉSUMÉ

Ce mémoire s'inscrit dans la continuité du projet Coconstruction d'une intervention avec des adolescentes placées en CRJDA : la situation de l'exploitation sexuelle des mineures (RAP-1, 2022-2023), issu d'une collaboration entre une équipe de recherche de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et le CISSS des Laurentides. Ce premier projet, réalisé auprès de jeunes filles placées en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) et ayant vécu une dynamique d'exploitation sexuelle, avait fait émerger plusieurs recommandations, dont celle de disposer d'un moyen concret pour analyser leurs besoins de manière contextualisée et continue.

Le projet RAP-2, dont une partie des résultats sont présentés dans ce mémoire, répond à cette recommandation par la coconstruction, avec des adolescentes concernées, d'un outil d'analyse des besoins. Ancrée dans une démarche de recherche-action participative, cette étude reconnaît les adolescentes comme détentrices d'un savoir expérientiel essentiel à la transformation des pratiques.

L'objectif de la présente étude est d'approfondir la compréhension des besoins vécus pendant le placement, afin de soutenir des approches plus sensibles à la réalité des jeunes. À partir de groupes de discussion et d'ateliers participatifs, six grandes catégories de besoins ont été dégagées : les besoins de base, de bien-être, les besoins émotionnels et affectifs, d'autonomie, de relations et d'identité. Les propos des participantes ont peu porté sur leur vécu d'exploitation sexuelle, mais davantage sur leur quotidien institutionnalisé : rigidité des règles, manque d'espace pour s'exprimer, absence d'intimité et de reconnaissance, et importance des relations humaines dans le rétablissement. Ces constats révèlent un écart entre les réalités institutionnelles, davantage axées sur le contrôle, et les besoins exprimés par les jeunes.

La présente recherche a conduit à l'élaboration d'un modèle intégratif articulant sécurité, relation et autonomie affirmée, qui met en évidence les conditions nécessaires à un rétablissement réel et durable. Elle montre que les besoins des adolescentes doivent être envisagés non comme des objectifs à atteindre, mais comme des préalables à la dignité, à la reconnaissance et au pouvoir d'agir.

Ultimement, ce mémoire souhaite contribuer à la transformation des pratiques psychoéducatives en valorisant la coconstruction du sens dans la relation éducative et la création d'espaces égalitaires favorisant la participation. Il propose des pistes concrètes pour renforcer les approches relationnelles, réflexives et transformatrices, centrées sur la reconnaissance et la participation active des adolescentes placées sous la LPJ.

Mots-clés : exploitation sexuelle, protection de la jeunesse, centre de réadaptation, adolescentes, besoins, recherche-action participative, outil d'analyse des besoins, psychoéducation, coconstruction, rétablissement, autonomie, sécurité, relation.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Milieu de vie et statut des participantes et assistantes de recherche adolescentes.....	62
Tableau 2 Synthèse du déroulement des rencontres et des outils utilisés.....	65
Tableau 3 Arborescence des catégories de besoins issues de l'analyse thématique.....	76
Tableau 4 Extrait du guide d'animation	180
Tableau 5 Synthèse des outils et programmes recensés par Lanctôt et al. (2023).....	182

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Modèle conceptuel de Godoy et Al. : Fierce autonomy	47
Figure 2 Âge des assistantes de recherche-adolescentes et des participantes	61
Figure 3 Modèle intégré de l'autonomie affirmée et du métabesoin de sécurité	115
Figure 4 Articulation entre sécurité, relation éducative et autonomie affirmée.....	139

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ASSNAT	Assemblée nationale du Québec
CIDE	Convention relative aux droits de l'enfant
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CRJDA	Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation
CSDEPJ	Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse
CSESM	Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs
ESSR	Échanges de services sexuels contre rétribution
IVAC	Indemnisation des victimes d'actes criminels
LPJ	Loi sur la protection de la jeunesse
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
PJ	Protection de la jeunesse
RAP	Recherche-action participative

AVANT-PROPOS : POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE ET TERMINOLOGIES

Dans le cadre de ce projet, nous avons choisi d'endosser un rôle de facilitatrices, soucieuses de mettre en lumière les voix et les préoccupations des adolescentes au cœur de la démarche. Notre rôle consiste à créer un espace d'expression où leurs récits et leurs expériences peuvent être accueillis et reconnus, afin de nourrir une compréhension authentique et nuancée de leur vécu.

Ce mémoire vise à approfondir la compréhension des besoins d'adolescentes placées en CRJDA en mettant de l'avant leur parole et leur expérience vécue. En adoptant leur perspective, il cherche à dépasser les discours institutionnels habituels pour reconnaître les savoirs expérientiels des jeunes comme une forme légitime de connaissance, et éclairer les enjeux liés à l'exploitation sexuelle et à l'analyse des besoins à partir de leurs propres histoires.

Dans ce mémoire, l'utilisation du féminin s'inscrit dans une démarche réflexive et engagée, fondée sur le constat que les femmes sont largement surreprésentées parmi les personnes en situation d'exploitation sexuelle. Ce choix vise à refléter cette réalité sociale et à s'ancrer dans une perspective féministe attentive aux rapports de pouvoir et aux contextes de marginalisation (Bilge, 2013 ; Kempadoo, 2005 ; Lugones, 2010 ; Vergès et Bohrer, 2021), tout en valorisant l'émancipation et la reconnaissance des adolescentes.

Le terme *exploitation sexuelle* est utilisé pour désigner les situations où des adolescentes échangent des services sexuels contre une rétribution, monétaire ou autre. Ce choix terminologique repose sur une posture critique considérant ces situations comme une forme de violence et de contrainte structurelle, renforcée par des dynamiques de genre, de pouvoir et de vulnérabilité. D'autres termes présents dans la littérature (milieu prostitutionnel, activités prostitutionnelles, échanges de services sexuels contre rétribution) sont mobilisés lorsque nécessaire pour situer certains débats conceptuels, sans refléter la posture adoptée dans ce mémoire.

Enfin, le terme *rétablissement* est privilégié à celui de *réadaptation* lorsqu'il est question du mieux-être des jeunes. Ce choix s'inscrit dans une posture critique et humanisante, sensible aux vécus des personnes concernées. Les prises de position du Collectif Ex-placés de la DPJ (2020) mettent en lumière une critique des approches centrées sur la réadaptation, perçues comme porteuses d'une logique de normalisation, au profit d'une reconnaissance du vécu, du rythme et du pouvoir d'agir des jeunes. Cette conception rejoint les approches du rétablissement développées en santé mentale communautaire, où le mieux-être est compris comme un processus subjectif, non linéaire et respectueux des trajectoires individuelles (Dorvil et al., 2010 ; Pelletier et Davidson, 2015).

INTRODUCTION

Le présent projet a pu voir le jour grâce à une première collaboration entre une équipe de recherche de l'Université du Québec en Outaouais (UQO), dirigée par la professeure Vicky Lafantaisie, et le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSS Lau) qui a eu lieu en 2022-2023. Cette première phase, intitulée *Coconstruction d'une intervention avec des adolescentes placées en CRJDA : la situation de l'exploitation sexuelle des mineures* (RAP-1), a permis de mettre en lumière plusieurs recommandations, formulées par des adolescentes placées en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA), vivant ou ayant vécu une situation en lien avec l'exploitation sexuelle. Les résultats complets de cette première phase sont disponibles sur le site de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté : https://iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Cahier_RAP.pdf

Parmi les recommandations émises, l'une d'elles, identifiée comme étant particulièrement importante, portait sur la nécessité de se doter d'un moyen d'effectuer une analyse réelle et continue des besoins des adolescentes en contexte d'exploitation sexuelle, placées en CRJDA. C'est donc avec le souci de répondre à cette recommandation que l'outil d'analyse des besoins a été créé par, pour, et avec des jeunes filles directement concernées par la situation.

Cette recherche, surnommée RAP-2, s'inscrit dans la lignée de la recherche-action participative. L'utilisation d'un devis qualitatif a permis de faire ressortir les besoins prioritaires sur lesquels se pencher, et la manière dont il était intéressant de les explorer, afin d'avoir une meilleure compréhension de la situation des adolescentes ayant vécu une situation liée à l'exploitation sexuelle, placées sous la LPJ. Une recension des écrits portant spécifiquement sur les besoins des adolescentes en contexte d'exploitation sexuelle a été préalablement réalisée afin de dégager les grandes catégories de besoins documentés. Puis, un groupe de travail, composé

d'adolescentes vivant ou ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle, placées en CRJDA, est venu enrichir les constats issus des études existantes. Huit rencontres du comité de travail ont permis de coconstruire l'outil d'analyse des besoins sous forme de dialogue.

À propos de l'autrice de ce mémoire

Je m'intéresse depuis plusieurs années aux phénomènes sociaux qui mènent aux violences sexuelles commises envers les femmes et les filles, notamment le sexisme ordinaire. Le sexisme ordinaire est, par définition, la banalisation d'attitudes, de comportements ou de réflexions misogynes véhiculées dans la société. Dans sa forme la plus insidieuse, le sexisme ordinaire se traduit par l'idée que l'égalité entre les femmes et les hommes est une affaire réglée et que le féminisme n'a plus raison d'être (Grésy, 2009). Il se traduit par des mots, des gestes, ou des actes qui maintiennent les femmes dans un rang inférieur à celui des hommes. Le sexisme ordinaire est indissociable à la notion de genre. « Il est fondé sur des différences perçues entre les sexes et sur la manière de signifier des rapports de pouvoir » (Bourdieu, 1998, p. 100).

Certains événements marquants de notre histoire contemporaine, liés aux violences sexuelles commises envers les femmes, ont déclenché en moi le besoin de lutter contre ces crimes sexistes. D'abord, l'Affaire Ghomeshi, médiatisée en 2014, a suscité une vague de témoignages sous le mot-clic *#BeenRapedNeverReported*, révélant l'ampleur du silence entourant ces violences. Puis, les agressions sexuelles perpétrées lors du Nouvel An 2015-2016 à Cologne, en Allemagne, ont mis en lumière la dimension systémique de ces violences et renforcé ma volonté de contribuer à la lutte contre ce type de crime (Kroon, 2018). Enfin, le mouvement *#MeToo*, tristement popularisé par l'Affaire Harvey Weinstein, a consolidé ma conviction que la reconnaissance et la dénonciation de ces violences sont essentielles à toute société juste et égalitaire.

Au début de mon parcours universitaire, j'ai été invitée à me joindre à un projet de recherche-action participative (RAP) mené par celle qui allait devenir ma directrice de mémoire, Vicky Lafantaisie. Lors de ma première rencontre avec les adolescentes du projet RAP-1, un déclic s'est produit et j'ai compris toute l'importance de donner la parole aux jeunes. J'ai alors réalisé que le projet de recherche de mon mémoire allait se consacrer à faire entendre la parole des adolescentes vivant ou ayant vécu en contexte d'exploitation sexuelle afin de coconstruire des connaissances qui prennent en compte leurs savoirs. La forme qu'allait adopter ce projet a évolué au fil du temps. Au départ, je souhaitais créer un outil de prévention universelle destiné aux élèves fréquentant le secondaire, mais plus le projet RAP-1 tirait à sa fin, plus la nécessité de répondre aux recommandations des participantes devenait une évidence. Ainsi, après maintes réflexions, un appui du CISSS des Laurentides, et le désir de faire évoluer les pratiques, l'idée de coconstruction d'un outil d'analyse des besoins avec les adolescentes a pris forme.

Le premier chapitre de ce mémoire aborde la problématique de la recherche, soit l'exploitation sexuelle en général et particulièrement celle vécue par les personnes mineures au Québec. Le second chapitre expose la méthodologie utilisée, de la posture épistémologique, du déroulement de la collecte et de l'analyse des données. Ensuite, le troisième chapitre se penche sur les résultats de la recherche-action participative auprès des adolescentes, et finalement, le quatrième et dernier chapitre est consacré à la discussion. Il offre une analyse critique des résultats à la lumière des écrits scientifiques. Il met en évidence les contributions et les forces de l'étude, tout en soulignant ses limites.

1. PREMIER CHAPITRE — PROBLÉMATIQUE

1.1. L'exploitation sexuelle au Québec

Selon le ministère de la Justice du Canada (2014), la réforme du droit pénal en matière de prostitution, connue sous le nom du Projet de loi C-36 : Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, présente la prostitution comme une forme d'exploitation sexuelle ayant une incidence disproportionnée chez les femmes et les filles. Les objectifs du projet de loi C-36, visent à protéger les personnes qui offrent leurs propres services sexuels contre rétribution, protéger les collectivités, particulièrement les enfants, contre les méfaits causés par la prostitution et en réduire la demande ainsi que l'incidence.

Dans sa Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles (2016-2021), le gouvernement du Québec propose l'utilisation d'un langage commun pour définir l'exploitation sexuelle :

L'exploitation sexuelle implique généralement une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou encore de l'inégalité des rapports de force dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer avantage. Il peut s'agir d'un avantage pécuniaire, social ou personnel, tel que la gratification sexuelle, ou toute autre forme de mise à profit. Comme elle touche une majorité de femmes et de filles, le gouvernement s'est engagé à contrer l'exploitation sexuelle dans une perspective d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et pour les victimes de tous les âges (Secrétariat à la condition féminine. 2016, p.8).

Cette définition s'inscrit dans une perspective critique adoptée par plusieurs chercheuses qui considèrent la prostitution comme une forme d'exploitation sexuelle et de violence de genre, en lien avec les rapports sociaux de sexe et les inégalités structurelles (Coy, 2016 ; Dodsworth, 2014 ; Farley, 2018 ; Hickie et Roe-Sepowitz, 2018 ; Jeffreys, 2008 ; Kroon, 2018 ; O'Brien et al., 2017). Ces autrices soutiennent que la prostitution, particulièrement lorsqu'elle implique des

mineures ou des personnes en situation de vulnérabilité, ne peut être réduite à une simple activité économique, mais qu'elle s'inscrit dans un continuum de violences sexistes. Il existe toutefois d'autres approches, notamment celles issues du mouvement pour les droits des travailleuses du sexe, qui revendiquent une reconnaissance de la prostitution comme travail et plaident pour une amélioration des conditions d'exercice.

Dans *l'Enquête sur le rôle des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des mineures* réalisée en 2022, les autrices rapportent que « la présence d'une "sous-culture ambiante" qui valorise l'univers associé à la prostitution dans le monde numérique » (p.17) faciliterait l'établissement d'une relation entre proxénètes et victimes (Bourassa-Dansereau et al., 2022). Cette sous-culture se manifeste notamment par la diffusion d'images, de vidéos et de « stories » évoquant le luxe et l'argent facilement gagné, associées aux échanges de services sexuels contre rétribution (ESSR). À travers ces représentations qui valorisent certaines caractéristiques physiques féminines axées sur la sexualisation, se retrouvent des références directes à l'exploitation sexuelle, qui par son mode de vie lucratif, la rend attrayante (Bourassa-Dansereau et al., 2022). Ces éléments rejoignent les constats du rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM, 2020) de l'Assemblée nationale du Québec (ASSNAT), qui stipulent que le recrutement se fait de plus en plus par le biais des différentes plateformes numériques (CSESM, 2020) et « lors de fêtes destinées aux jeunes [...] majoritairement diffusées sur les réseaux sociaux » (Whitlock, 2021, p. 43).

La prospérité du tourisme sexuel et « l'exotisme » des femmes qui échangent des services sexuels à Montréal, en font une destination de choix pour les adeptes de l'industrie du sexe en Amérique du Nord (Szczepanik et al., 2014). Même si on la retrouve en proportion plus importante

dans les grands centres urbains, l'exploitation sexuelle est présente partout sur le territoire québécois (Mercier Méthé et al., 2020).

Dans le champ des études sur l'exploitation sexuelle et la sexualité rémunérée, deux grandes perspectives coexistent : L'approche critique, d'inspiration féministe abolitionniste, considère la prostitution comme une forme d'exploitation sexuelle et de violence de genre, inscrite dans des rapports de domination structurels entre les sexes (Farley, 2018 ; Jeffreys, 2008). Elle met l'accent sur les dynamiques de pouvoir, la vulnérabilité économique et la marchandisation du corps féminin. Et l'approche libérale ou pro-travail du sexe, pour sa part, valorise la notion d'autonomie individuelle et revendique la reconnaissance du travail du sexe comme une activité économique légitime, centrée sur le droit au choix et la protection des travailleuses (Sanders et al., 2016; Weitzer, 2010).

Sans trancher ce débat complexe, le présent mémoire s'inscrit dans une perspective féministe abolitionniste, attentive aux dynamiques de pouvoir, de coercition et de vulnérabilité qui traversent les parcours des adolescentes placées en contexte d'exploitation sexuelle.

Malgré la diversité des positions théoriques, un constat s'impose : l'exploitation sexuelle a des répercussions importantes sur le développement des femmes et des filles, touchant autant leur santé physique que psychologique (Farley et Barkan, 1998 ; Rekart, 2005 ; Shannon et al., 2015). Les risques de violence, de coercition et de stigmatisation demeurent élevés (Harcourt et Donovan, 2005; Weitzer, 2011), ce qui en souligne le caractère hautement vulnérabilisant pour de nombreuses adolescentes.

Les risques de violence, d'abus et de coercition sont élevés (Farley et Barkan, 1998 ; Weitzer, 2011), tout comme la stigmatisation et la marginalisation (Harcourt et Donovan, 2005), ce qui en souligne le caractère hautement vulnérabilisant pour de nombreuses femmes et filles

concernées. La sortie du milieu de l'exploitation sexuelle est un processus reconnu comme étant particulièrement long et difficile, qui nécessite un accès à de nombreux services spécialisés et diversifiés (Dufour, 2018 ; Ricard-Guay et Hanley, 2014 ; Shaver, 2005). Il comporte une forte probabilité de rechute (Szczepanik et al., 2014 ; Tatu, 2022). Certaines auteures soulignent toutefois que les conséquences vécues par les personnes concernées peuvent également être exacerbées par la stigmatisation sociale, la marginalisation et la non-reconnaissance de certaines formes de travail du sexe. Ces constats témoignent néanmoins d'un consensus dans la littérature concernant l'importance des conséquences physiques, psychologiques et sociales pouvant être associées aux contextes d'exploitation sexuelle et de grande vulnérabilité (Benoit et al., 2017).

Ce bilan s'inscrit dans une réalité mondiale où la traite des personnes à des fins d'exploitation sexuelle demeure l'une des formes les plus fréquentes de victimisation. En 2018, des données recueillies à travers le monde indiquent que 46 % des victimes détectées étaient des femmes adultes et 34 % des enfants, dont une majorité de filles (UNDOC, 2024).

Selon le Conseil du statut de la femme (2024, p. 19), le nombre d'infractions liées à l'exploitation sexuelle consignées par les services de police québécois connaît une hausse constante depuis 2015. En effet, en 2020, les services de police de la province enregistraient 2 209 infractions, contre 764 en 2015 (gouvernement du Québec, 2021). Le portrait réel de la situation est difficile à brosser en raison du caractère illicite de ces activités. « Nous savons que la plupart des transactions s'effectuent en ligne, dans des hôtels, des résidences privées, des salons de massages et des saunas, et que la majorité des personnes qui en sont victimes sont mineures » (CSESM, 2020, p.31).

1.1.1. L'exploitation sexuelle des mineurs au Québec

Au Canada, ce n'est qu'au début des années 1990 que la loi distingue la prostitution de l'exploitation sexuelle des mineurs (Bittle, 2001). Le Canada a ratifié en 2002 le *Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants* (Protocole de Palerme) (Côté, 2022). L'article d) stipule que le terme « enfant » désigne toute personne âgée de moins de 18 ans. Le protocole de Palerme (2000) est le premier traité à inclure une définition de la traite des personnes ayant fait l'objet d'un consensus international. Il définit la traite humaine comme le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement et l'accueil d'individus en utilisant la menace, la force ou autres moyens de coercition pour exploiter une personne (Organisation des Nations unies [ONU], 2022). Un élément important de ce protocole : l'introduction de la notion de consentement. Il est reconnu que « quelqu'un peut effectivement consentir à la prostitution, et que, seulement quand la contrainte est utilisée, alors le consentement est invalidé » (Richard-Guay, 2015, p. 43). Au Québec, la loi encadre strictement la validité du consentement sexuel, particulièrement chez les personnes mineures. Ainsi, toute relation impliquant un rapport de force, une situation de vulnérabilité ou un écart d'âge important peut être considérée comme de l'exploitation sexuelle (Éducaloi, n.d.).

L'implication des adolescentes et des adolescents dans des ESSR soulève des inquiétudes au sein de la population générale, du gouvernement, du réseau de l'éducation, de la santé et des services sociaux, des communautés de pratique professionnelles et scientifiques (Giroux, 2020). Le cadre légal de la LPJ établit que tout acte d'ESSR impliquant des mineurs relève d'une dynamique d'exploitation sexuelle. Ainsi, les membres de la CSESM expliquent qu'une personne mineure est nécessairement dans une situation de vulnérabilité et de dépendance et que, comme il

s'agit d'enfants, d'adolescentes et d'adolescents, il ne peut y avoir de réel consentement (CSESM, 2020, p. 12).

D'un point de vue plus nuancé, un courant critique s'est développé concernant l'ESSR des personnes mineures. Dans une perspective de protection de la jeunesse, il n'est pas envisageable d'adopter un point de vue autre que celui qui stipule que l'engagement des mineurs dans les ESSR est nécessairement une forme d'exploitation. Toutefois, en adoptant d'emblée cette posture, il devient difficile de mettre de l'avant la perspective des jeunes sur leur propre expérience, qui pourrait être considérée comme un acte d'indépendance et d'autonomie (Godoy, 2020 ; Pearce, 2009). Plusieurs auteurs ont soulevé qu'une représentation dominante au point de vue politique et social d'une perspective victimisante de l'exploitation sexuelle chez les personnes mineures tendrait à diminuer leur pouvoir d'agir et pourrait également créer une démobilisation à aller chercher l'aide dont elles pourraient avoir besoin (Richard-Guay, 2015 ; Melrose et Pearce, 2013 ; Melrose, 2013 et Pearce, 2009). Il semblerait qu'en ayant la possibilité de se définir et de faire leurs propres choix, les jeunes aient la possibilité d'exprimer leur autonomie et de poser des actions générant un réel changement dans leur vie (Weiss, 2011).

À ce jour, nous ne disposons pas de données fiables permettant de mesurer l'incidence et l'ampleur de l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec et au Canada. Il importe de considérer que les données officielles fournies par les services de police ne représentent qu'une infime partie de la problématique, en raison de sa nature délictueuse et illégale et de la crainte qu'ont les personnes mineures de dénoncer et de dévoiler leur implication dans les situations d'exploitation sexuelle (Plan d'action gouvernemental 2021-2026 ; Ricard-Guay, 2015). Selon la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (2020), le Québec constitue une « plaque tournante » du commerce sexuel des mineurs au Canada. La Centrale canadienne de signalement

de cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur internet, Cyberaide.ca, déclare une hausse de 88 % des signalements en février 2021 (Bureau international des droits des enfants, 2023).

Le phénomène est complexe à définir. En effet, la catégorisation large sous l'appellation « exploitation sexuelle » regroupe des expériences très variées, ce qui rend difficile leur reconnaissance dans leur diversité et complexifie la réponse aux besoins spécifiques des jeunes (Baines, 2017). Les résultats d'une étude menée avec des adolescentes québécoises mettent d'ailleurs en évidence cette difficulté à trouver une définition qui représente de manière juste la situation de toutes les jeunes filles impliquées dans ce type d'activités (Magjik et al., 2023). Enfin, des données post-pandémiques de la Sûreté du Québec démontrent une hausse très importante de la proportion de signalements de cas d'exploitation sexuelle. Il s'agit d'une augmentation de 76 %, en 2020-2021, par rapport à l'année précédente (Robillard, 2021). Cette hausse doit toutefois être interprétée à la lumière du fait que le motif « exploitation sexuelle » n'a été ajouté à la Loi sur la protection de la jeunesse, à l'article 38 d), qu'en 2017, ce qui a pu contribuer à une plus grande reconnaissance et déclaration de ces situations (Québec, 2017).

1.2. Les conséquences associées à l'exploitation sexuelle

De nombreux écrits recensent les conséquences liées à l'exploitation sexuelle. Parmi les plus communes, on retrouve : la violence physique, la violence sexuelle, l'abus de substances, la pauvreté, les infections transmises sexuellement et par le sang, le syndrome de stress post-traumatique et la stigmatisation (Bellhouse et al. 2015 ; Benoit et Millar, 2001 ; Chang et Weng, 2015 ; Dufour, 2018 ; Lanctôt et al. (2016) ; Shannon et al. 2007 ; Wiechelt et Shdaimah, 2015). Il importe de se pencher sur d'autres répercussions, abordées moins souvent, mais qui sont d'une grande gravité et peuvent perdurer de nombreuses années (Lanctôt et al., 2016). Ces conséquences peuvent empêcher une personne de participer pleinement à sa vie personnelle, professionnelle et

sociale. On pense entre autres aux sentiments récurrents de honte, de peur et d'impuissance, au phénomène de décorporalisation (désigne un processus psychologique par lequel une personne se dissocie de son corps, souvent pour se protéger d'expériences traumatiques ou d'un sentiment de perte de contrôle), à la détresse, à la reviviscence de certains événements traumatiques *flashback*, à des symptômes d'anxiété, de dépression, à des difficultés à ressentir certaines émotions, à des difficultés de sommeil, de concentration, à un état d'hypervigilance, à la perte d'estime de soi. Des problèmes de dissociation et d'agressivité sont également identifiés (Cecchet et Thoburn, 2014 ; Dodsworth, 2014 ; Fleury et Fredette, 2002 ; Pearce, 2009; Trinquart, 2002). Enfin, il importe de souligner que les personnes qui pratiquent l'ESSR auraient un taux de mortalité jusqu'à 40 fois plus élevé que la moyenne canadienne (gouvernement du Québec, 2023). Pour Lanctôt et ses collaboratrices (2016), les conséquences de l'exploitation sexuelle ne sont pas seulement liées à la santé physique et sexuelle. Elles s'étendraient plutôt sur un long continuum de dimensions psychologiques, relationnelles et sociales et sur d'autres dimensions plus subjectives liées à la perception de soi et de ses capacités (Cimino, 2012). Chez les enfants et les adolescentes, les conséquences de l'exploitation sexuelle sont tout aussi dramatiques que chez les adultes, voire exacerbées par le fait qu'elles surviennent à une étape cruciale du développement identitaire et physiologique (Fleury et Fredette, 2002; Lanctôt et al., 2016 ; Dufour, 2018).

1.3. Pourquoi s'intéresser avant tout aux adolescentes ?

L'exploitation sexuelle fait des victimes tant chez les hommes, les femmes, les personnes transgenres que chez les enfants (Benoit et al., 2017; Farley, 2012 ; UNODC, 2020). Bien que cette problématique soit présente dans toutes les sphères de la société, on observe une surreprésentation chez les femmes et chez les filles. En effet, selon une étude de la Fondation Scelles (2019), des 40

à 42 millions de personnes qui échangent des services sexuels dans le monde, près de 80 % étaient des femmes ou des fillettes.

Dans son Plan d'action gouvernemental — *Briser le cycle de l'exploitation sexuelle 2021-2026*, le gouvernement caquiste distingue trois types d'infractions associées à l'exploitation sexuelle : le proxénétisme et la traite de personnes, la marchandisation de services sexuels ainsi que la pornographie juvénile et la publication d'images intimes de personnes mineures. Nonobstant le type d'infraction, on estime que la quasi-totalité des personnes qui vivent un contexte d'exploitation sexuelle sont des femmes et des filles. Selon une enquête menée auprès des services de police, la très grande majorité des victimes de proxénétisme et de traite de personnes à des fins sexuelles sont des femmes, soit 98,6 % des cas. Cette proportion s'élève à 88,9 % pour la marchandisation de services sexuels, et à 84,3 % pour les publications d'images intimes non consensuelles (Institut national de santé publique du Québec [INSPQ], s. d.). Les données récentes montrent que les adolescentes demeurent les principales victimes de l'exploitation sexuelle au Canada, représentant une part importante des personnes touchées par la traite de personnes à des fins sexuelles et par la marchandisation des services sexuels (Statistique Canada, 2022 ; INSPQ, 2023). À cet effet, des recherches indiquent que plus de la moitié des femmes qui se prostituent au Canada ont débuté alors qu'elles étaient mineures, plus précisément à l'âge de 14 ou 15 ans (Conseil du statut de la femme, 2012 ; Côté et al, 2016 ; Gaedah, 2003; Tatu, 2022).

L'exploitation sexuelle des mineures est un phénomène sociétal préoccupant. Les personnes adolescentes qui se retrouvent dans une situation d'ESSR méritent que des actions soient déployées pour les protéger. On pourrait penser que dans une société moderne comme celle du Québec, l'exploitation sexuelle des mineures devrait être absente. Pourtant, il s'agit d'un phénomène qui prend de l'expansion à une vitesse inquiétante et dont l'ampleur demeure très

difficile à chiffrer (ASSNAT, 2020). Même si on la retrouve en proportion plus importante dans les grands centres urbains, l'exploitation sexuelle des mineurs est présente partout sur le territoire québécois (Mercier Méthé et al., 2020). En 2016, à la suite d'une vague de fugues d'adolescentes qui quittaient les Centres jeunesse pour rejoindre des réseaux d'exploitation sexuelle, les médias du Québec ont fait réaliser à la population l'existence du phénomène pourtant bien connu des organisations communautaires et publiques depuis longtemps (Y des femmes de Montréal, 2016).

En général, l'exploitation sexuelle est expliquée par un modèle de proxénétisme, impliquant des adultes prédateurs qui manipulent des jeunes filles, afin de les contrôler et d'en tirer un avantage. Or, plusieurs recherches montrent que, pour certaines adolescentes, l'échange de services sexuels peut également représenter une réponse d'adaptation à des difficultés émotionnelles, financières ou relationnelles, ainsi qu'à des besoins non satisfaits (Coleman, 2019 ; Farley et Barkan, 1998 ; Farr et al., 2021 ; Hallett, 2023 ; Hickle et Roe-Sepowitz, 2018; Magjk et al., 2023).

Cette réalité souligne l'importance de s'intéresser au vécu subjectif des adolescentes concernées par l'exploitation sexuelle, afin de mieux comprendre les conditions dans lesquelles elles évoluent, les besoins auxquels elles tentent de répondre et les facteurs contribuant à leur vulnérabilité. Dans cette perspective, les *girlhood studies* (Vanner, 2019) mettent en lumière la manière dont les jeunes filles vivent des expériences sociales, relationnelles et sexuelles façonnées par les normes de genre, les attentes sociales, les rapports de pouvoir et certaines formes d'inégalités. Reconnaître cette expérience située permet de dépasser une lecture uniquement centrée sur la victimisation ou la délinquance, en tenant compte des pressions liées à l'apparence physique, aux standards de beauté, aux dynamiques relationnelles et aux difficultés économiques et sociales pouvant influencer les trajectoires des adolescentes (Mercier, 2020 ; Vanner, 2019).

1.4. La participation des adolescentes aux décisions qui les concernent.

Historiquement, le point de vue des enfants n'était pas considéré comme pertinent pour l'élaboration des politiques de protection de la jeunesse et pour la prise en charge des jeunes. Les enfants étaient davantage considérés comme des bénéficiaires passifs, recevant des services par des professionnels adultes (Bessel, 2011). En 1989, la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE) est venue reconnaître officiellement le droit des enfants et des jeunes à la participation aux décisions qui les concernent (art. 9 et 12) (ONU, 1989). Le Canada a ratifié cette convention en 1991, s'engageant ainsi à promouvoir et protéger ces droits dans ses politiques et pratiques concernant l'enfance et la jeunesse. En 2012, le Conseil d'Europe recommande que :

Toutes les personnes de moins de 18 ans, individuellement ou en groupe, ont le droit, les moyens, la place et la possibilité d'exprimer librement leurs opinions, d'être entendues et de contribuer à la prise de décisions sur les affaires les concernant qu'elles bénéficient si nécessaire d'un soutien à cette fin et que leurs opinions soient dûment prises en considération eu égard à leur âge et à leur degré de maturité (Conseil d'Europe, 2012, p. 5).

Depuis 2017, la Loi sur la protection de la jeunesse prévoit que toute situation où un enfant subit des gestes à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, y compris l'exploitation sexuelle, doit être considérée comme un abus sexuel et commande une intervention immédiate (LPJ, 2017). Dans les faits, cette reconnaissance entraîne le plus souvent le placement des adolescentes en CRJDA, afin d'assurer leur protection lorsqu'aucune autre ressource significative n'est disponible (Mercier Méthé et al., 2020). Bien que ce type de placement vise officiellement à les protéger, il est fréquemment associé à une expérience institutionnelle marquée par la contrainte, l'isolement et un encadrement intensif (Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021 ; Gratton, 2023). Ce milieu de vie, souvent peu propice à la participation des adolescentes, repose fréquemment sur une prise en charge où les jeunes ont peu

d'occasions de contribuer aux décisions qui les concernent (Dumollard et al., 2023 ; Magjk et al., 2023). De plus, un paradoxe des pratiques est très présent dans les CRJDA. On demande aux adolescentes de reconnaître qu'elles sont victimes d'exploitation sexuelle, pourtant, certaines d'entre elles se sentent traitées comme des prisonnières et doivent se « conformer » aux normes de cet établissement (Aussems et al., 2020 ; Farr et al., 2021 ; Ijadi-Maghsoodi et al., 2018 ; Magjk et al., 2023 ; Ricard-Guay, 2015). « Par conséquent, leur placement en centre jeunesse est perçu comme étant punitif — afin de corriger leurs troubles de comportement, alors même que leurs agresseurs demeurent en liberté » (Ricard-Guay, 2015, p. 152).

1.4.1. L'importance de faire entendre la perspective des jeunes

C'est en 2007 que la loi sur la protection de la jeunesse intègre au Québec le principe de la participation des enfants et des jeunes aux décisions qui les concernent. Ce principe cherche à mettre de l'avant « [...] les moyens qui permettent à l'enfant et à ses parents de participer activement à la prise de décision et au choix des mesures » (LPJ, 2007, chap. P-34.1, art. 2.3[b]). Même si de nombreux efforts sont déployés afin que ce droit puisse s'actualiser, la participation des jeunes placés en PJ reste marginale et les orientations politiques tardent à changer (Vargas Diaz et al., 2024). Effectivement, les dernières recherches québécoises s'intéressant aux parcours des jeunes en PJ en arrivent au constat que des lacunes persistent quant au niveau de participation des jeunes, alors que les écrits scientifiques démontrant sa nécessité se multiplient (Bardaxoglou et al., 2020 ; CSDEPJ, 2020 ; Laau-Laurin et al., 2024 ; Magjk et al., 2023 ;).

L'enfant n'est pas consulté sur l'évolution [...] et le fonctionnement du système dont il constitue le cœur. On parle de « Justice pour les jeunes », mais qu'en est-il de la « Justice avec les jeunes » et de la « Justice selon les jeunes ? » (Bardaxoglou et al., 2020, p. 92)

L'idée selon laquelle les enfants doivent être parties prenantes des décisions qui les concernent n'est donc plus à défendre. Sachant que la participation des jeunes peut constituer un véritable moteur de changement, l'alliance avec les adultes qui les accompagnent apparaît d'autant plus fondamentale afin de soutenir leur engagement, leur sentiment d'être entendus et leur pouvoir d'agir dans leur processus de rétablissement (Niang et al., 2023).

De nombreux bienfaits associés à la participation active des jeunes aux décisions qui les concernent ont été documentés. « Selon une approche fondée sur les droits, reconnaître aux personnes appartenant à ces groupes un droit de participation permet de leur donner du pouvoir et de combattre la discrimination à leur égard » (Paré et Bé, 2020, p. 237). Aussi, comme le précise Bessel (2011), la participation revêt une valeur intrinsèque qui ne réside pas dans des résultats mesurables comme la performance scolaire ou la santé, mais dans l'expérience même d'être écouté et pris au sérieux. Pour les jeunes placés, cette reconnaissance contribue non seulement à préserver leur dignité et leur sentiment de valeur personnelle, mais aussi à soutenir leur pouvoir d'agir et leur participation réelle aux décisions qui concernent leur vie. La participation peut également avoir un effet protecteur sur les enfants vulnérables en renforçant leur confiance et leur sentiment d'efficacité personnelle (Cossar et al., 2016 ; Kaufman et al., 2002 ; Schofield, 2005). Par ailleurs, le simple fait de ne pas impliquer les enfants placés en PJ dans les décisions qui concernent leur vie peut aggraver ou réactiver les sentiments d'impuissance (Cossar et al., 2016).

1.4.2. Comblé le manque : l'absence du point de vue des jeunes concernées

Bien que l'on assiste à un intérêt croissant porté aux jeunes qui vivent une situation d'exploitation sexuelle, peu d'études ont évalué les effets et l'efficacité des programmes de soins qui leur sont offerts (Aussems et al., 2020 ; Farr et al., 2021). Ce manque limite la compréhension

des effets à court et à long terme de l'exploitation sexuelle sur le bien-être mental, physique et social des mineurs (Aussems et al., 2020 ; Selvius et al., 2018). Lorsque des données sont recueillies, elles proviennent principalement des professionnels qui dispensent des soins à l'intérieur des établissements. Il est donc difficile de savoir si l'offre de soins disponible répond réellement aux besoins des jeunes. Une étude ethnographique suivant une approche participative menée aux Pays-Bas (2020) avait pour objet de mieux comprendre les besoins des jeunes filles victimes d'exploitation sexuelle, afin de savoir ce qui, selon elles, contribue à de bons soins (Aussems et al., 2020). Cette étude a permis de documenter de manière fine les besoins et perspectives des adolescentes en matière de soins. Les résultats mettent en évidence quatre dimensions centrales : le besoin de liberté et de vie privée dans un contexte de surveillance, l'importance de relations de confiance réciproques avec les intervenants, la nécessité d'offrir des opportunités réelles de développement malgré les erreurs, ainsi que l'adoption d'une approche centrée sur la personne, qui reconnaît la singularité de chaque jeune au-delà des étiquettes institutionnelles (Aussems et al., 2020). Toutefois, cette étude présente certaines limites importantes. D'abord, bien qu'elle mobilise une approche participative, la recherche a été menée dans un cadre institutionnel spécifique aux Pays-Bas, dont les contextes juridiques, culturels et organisationnels diffèrent de ceux du Québec. Ensuite, les participantes n'ont pas été impliquées dans toutes les étapes du processus de recherche, ce qui limite la portée réellement participative de la démarche. Enfin, l'étude s'est centrée sur les besoins dans le contexte des soins post-exploitation, sans explorer de façon approfondie les besoins plus larges liés à la vie en centre de réadaptation ou au rétablissement dans une perspective psychoéducative. Ces limites soulignent la nécessité de mener de nouvelles études qui s'ancrent dans des contextes locaux et qui donnent une place active aux jeunes tout au long du processus de recherche, ce qu'a visé précisément la présente

recherche. La rareté des recherches qualitatives portant sur les besoins des jeunes en situation d'exploitation sexuelle, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde, limite la compréhension que l'on peut avoir sur la manière dont ces personnes vivent et évaluent les soins dispensés. « Plus important encore, les perspectives des jeunes ont été structurellement négligées et même ignorées dans la recherche, ce qui entretient un manque de connaissances ayant des conséquences directes sur la pratique quotidienne » (Addink et Malmberg, 2018, p. 2 [traduction libre]). Le désir des jeunes de parler de leurs expériences a d'ailleurs été souligné par plusieurs auteurs et autrices (Aussems et al., 2020 ; Capella et al., 2016 ; Dittmann et Jensen, 2014 ; Dozier et al., 2014 ; Farr et al, 2021 ; Magjk et al., 2023 ; Nelson-Gardell, 2001).

1.5. Résumé de la problématique

Le projet de recherche RAP-1, mené en CRJDA en 2023, visait à mieux comprendre l'expérience des adolescentes placées ayant vécu une dynamique d'exploitation sexuelle et à coconstruire, avec elles, des pistes d'amélioration des pratiques institutionnelles (Magjk et al., 2023). Cette étude a permis de constater que plusieurs droits des adolescentes étaient bafoués à l'intérieur même de l'établissement censé les protéger. Les participantes rapportent notamment qu'elles craignent de subir des conséquences, d'être jugées ou de ne pas être crues lorsqu'elles parlent de leur situation aux adultes du centre, ce qui les conduit souvent à se taire, les exposant ainsi à des contextes de grande dangerosité. Plusieurs perçoivent également que les évaluations réalisées par les intervenantes et intervenants ne tiennent pas compte de leurs besoins réels : « Mon point de vue sur ma vie et sur ce qui est bon pour moi, ça ne vaut rien ! », « Une personne qui ne me connaît pas évalue mes besoins » (Magjk et al., 2023, p. 3). Parmi les recommandations issues de ce projet, celle de créer, avec les jeunes elles-mêmes, un outil d'analyse des besoins des adolescentes vivant un contexte lié à l'exploitation sexuelle, est ressortie comme une priorité. C'est

à partir de cette recommandation qu'a été conçu le projet RAP-2, dans la continuité directe de RAP-1, afin de répondre concrètement à cette demande par une démarche participative à visée transformative.

Il n'existe actuellement pas d'outil spécifiquement conçu pour permettre aux adolescentes en situation d'exploitation sexuelle de participer à une analyse globale de leurs besoins. Les outils existants sont plutôt orientés vers le dépistage et l'évaluation des risques, comme certaines grilles de repérage ou encore des programmes centrés sur les traumatismes (p. ex. la thérapie cognitive comportementale axée sur le trauma, TF-CBT). D'autres approches recensées mettent l'accent sur la prévention et la sensibilisation (p. ex. ateliers psychoéducatifs, programmes de mentorat par des pairs survivants), mais elles ne visent pas directement à soutenir les adolescentes dans la coconstruction d'une analyse de leurs propres besoins (Lancôt et al., 2023). Ces outils, bien qu'utiles pour repérer les situations à risque ou intervenir sur certains aspects cliniques, demeurent insuffisants pour saisir la pluralité des réalités vécues par les adolescentes. Puisque les besoins constituent un point d'ancrage central de l'intervention, leur identification et leur compréhension apparaissent essentielles au développement de pratiques adaptées aux réalités et aux expériences des adolescentes concernées. Du point de vue des adolescentes consultées, l'outil d'analyse devrait permettre de rassembler toutes les personnes gravitant autour des jeunes, afin de créer le dialogue et cibler les actions répondant le mieux à la spécificité de chacune des situations (Magjk et al., 2023). Cet outil devrait permettre de favoriser la compréhension des adultes à propos des adolescentes et de leur vécu, afin de discuter de leurs besoins et des possibilités des services. Les adolescentes rejettent l'idée qu'elles constituent un groupe homogène et soulignent qu'il n'y a pas de profils types de filles qui vivent des contextes d'exploitation sexuelle. Elles désirent être considérées pour ce qu'elles sont et traitées de manière personnalisée, plutôt que comme si elles

avaient toutes le même vécu, les mêmes défis, les mêmes désirs et les mêmes besoins. (Aussems et al., 2020 ; Godoy, 2020 ; Magjk et al., 2023). Tout comme dans l'étude néerlandaise de Aussems et ses collaboratrices (2020), les points de vue des adolescentes qui ont pris part au projet RAP-1 nous indiquent qu'une bonne prise en charge des services de protection est possible lorsque les professionnels leur donnent la liberté et l'espace nécessaires pour prendre leurs propres décisions, et ce, même si elles se trouvent dans un environnement restrictif.

En regard de ces considérations, il va de soi qu'il peut exister une multitude de besoins auxquels il faut s'empresse de répondre de manière personnalisée (Magjk et al., 2023). « On a toutes des profils différents, mais pas la même réalité, la même histoire ou la même vision. C'est la même chose pour nos besoins » (Magjk et al., 2023, p. 4).

1.6. Les besoins des adolescentes ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle

La démarche de recension des écrits menée préalablement à cette étude, est inspirée de la méthode PRISMA for Scoping Reviews (PRISMA-ScR, 2018). La recherche a été faite en français et en anglais dans 16 bases de données. Les articles devaient porter spécifiquement sur les besoins des adolescentes (12 à 24 ans), vivant ou ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle. L'objectif de la recension était de répertorier les besoins spécifiques des adolescentes en contexte d'exploitation sexuelle présentés dans la littérature et de les catégoriser afin d'avoir une base sur laquelle s'appuyer lors des rencontres avec les adolescentes.

Question de recension : *Quels sont les besoins à explorer pour avoir une meilleure compréhension de la situation des adolescentes en contexte d'exploitation sexuelle, placées sous la protection de la jeunesse ?*

La recherche documentaire a été effectuée dans les bases de données suivantes : Ebsco (Academic Search Complete, Education Source, ERIC, Psychology and Behavioral, Sciences Collection, SocINDEX) (n = 276), Cairn (n = 2), Érudit (n = 25), PsycARTICLES (n = 139), DSM Library (n = 0), Sage Journals (n = 53), ScienceDirect (n = 57), Scopus (n = 13), Sociological Abstracts (n = 27), Taylor & Francis (n = 51) et Wiley (n = 18). Cinq études provenant d'autres sources ont été sélectionnées (n = 5). Plusieurs combinaisons de mots-clés et d'opérateurs booléens ont été testées. Cependant, c'est avec l'équation « sex work AND minor AND needs » que les meilleurs résultats ont été obtenus. En combinant ces mots-clés et en retirant les doublons, 578 articles ont été finalement identifiés.

Au terme de cette recension, 36 études ont été retenues puisqu'elles répondaient de façon satisfaisante aux critères d'inclusion : 1) traiter des besoins, 2) être une étude empirique et 3) porter sur une population composée d'adolescentes et de jeunes femmes âgées de 12 à 24 ans. De ces études, 16 ont été jugées pertinentes et ont fait l'objet d'une lecture attentive, dans l'optique d'en dégager les grandes catégories de besoins prioritaires sur lesquels se pencher. Les articles retenus ont été publiés entre 2014 et 2025. Les populations à l'étude provenaient de pays du nord global ¹, puisque ces pays présentent des caractéristiques similaires à celles du Québec.

¹ Les **pays du Nord global** font référence aux pays développés, industrialisés et souvent économiquement puissants. Ces pays sont généralement caractérisés par un niveau de développement élevé, une infrastructure avancée, des institutions politiques et sociales stables et un rôle de leader dans les systèmes économiques et géopolitiques mondiaux.

1.6.1. Quels sont les besoins des adolescentes en contexte d'exploitation sexuelle ?

Les adolescentes vivant un contexte lié à l'exploitation sexuelle ont des besoins uniques et complexes, qui peuvent nécessiter l'implication de plusieurs professionnels (Barnert et al., 2019 ; Dierkhising et al., 2020 ; Godoy et al., 2020 ; Hallett, 2023 ; Hounmenou et O'Grady, 2019 ; Márquez et al., 2020 ; O'Brien et al., 2019). Si l'on se penche sur les besoins liés à la santé, on remarque que les jeunes en contexte d'exploitation sexuelle nécessitent à la fois des soins immédiats et des traitements à plus long terme. À titre d'exemple, une adolescente pourrait avoir besoin d'un suivi urgent en santé sexuelle, et par la suite entamer des suivis psychosociaux accompagnés de traitements pharmacologiques (Barnert et al., 2019 ; Ijadi-Maghsoodi et al., 2018 ; O'Brien et al., 2019). Godoy et ses collaboratrices expliquent que le continuum d'expériences préjudiciables vécu par les personnes en situation d'exploitation sexuelle tout au long de leur parcours fait en sorte qu'il n'est pas rare qu'elles soient aux prises avec des traumatismes complexes qui se traduisent par des besoins de soins de santé multiples (Godoy et al., 2020, p.1327).

Cette recension a permis de regrouper les constats relevés dans les différentes études. En observant les points communs et les récurrences dans les résultats, six grandes catégories de besoins se sont progressivement dégagées : 1) les besoins de base, de survie ; 2) les besoins de santé (physique et psychologique) ; 3) les besoins d'identification, d'affiliation et de relations ; 4) les besoins d'autonomie ; 5) les besoins affectifs, émotionnels et identitaires ; et enfin, 6) les autres besoins identifiés qui ne font partie d'aucune des catégories mentionnées précédemment.

1.6.1.1. Les besoins de base et de survie

Beaucoup de jeunes filles débutent les ESSR pour répondre à des besoins de base et de survie tels que se nourrir, se loger, avoir accès à des vêtements ou à un endroit sécuritaire où dormir, ou encore subvenir à leurs besoins essentiels lorsqu'aucune autre ressource n'est disponible. D'autres cherchent plutôt à combler ces mêmes besoins après être sorties de l'exploitation sexuelle (Barnert et al., 2019 ; Godoy et al., 2020 ; Radcliffe et al., 2020). Les besoins de base englobent les besoins fondamentaux tels que l'accès à la nourriture, à l'eau, au logement, à l'habillement, à l'argent pour se procurer sa consommation ou pour aider sa famille et bénéficier d'une protection (contre la violence, la fraude, la coercition) (Barnert et al., 2019 ; Dierkhising et al., 2020 ; Hickie et Roe-Sepowitz, 2018 ; Landers et al., 2017 ; Márquez et al., 2020 ; McDonald et Middleton, 2019 ; Sapiro et al., 2016).

1.6.1.2. Les besoins de santé physique et psychologique

Les adolescentes avec une expérience d'exploitation sexuelle ont de nombreux besoins en ce qui concerne leur santé physique et psychologique. À titre d'exemple, plusieurs adolescentes nécessitent des soins spécialisés en raison d'abus de substances et de dépendance aux drogues ou à l'alcool (Hickie et Hallett, 2016 ; Márquez et al., 2020 ; McDonald et Middleton, 2019 ; Radcliffe et al., 2020). Des études rapportent que les adolescentes ont besoin d'un meilleur accès aux soins de santé reproductive. Par exemple en ce qui a trait à l'accompagnement lors d'une grossesse ou d'un avortement, un accès facile des méthodes de contraception, ou au traitement des infections transmises sexuellement et par le sang (Barnert et al., 2019 ; Godoy et al., 2020 ; Ijadi-Maghsoodi et al., 2018 ; Landers et al., 2017 ; O'Brien et al., 2019). La plupart des études font état de l'urgence de fournir aux personnes vivant un contexte lié à l'exploitation sexuelle des soins de santé psychologiques adaptés à leurs besoins (Barnert et al., 2019 ; Farr et al., 2021 ; Hickie et Hallett,

2016 ; Hickle et Roe-Sepowitz, 2018 ; Ijadi-Maghsoodi et al., 2018 ; Landers et al., 2017 ; Landers et al., 2020 ; Márquez et al., 2020 ; McDonald et Middleton, 2019 ; O'Brien et al., 2019).

1.6.1.3. Les besoins d'identification, d'affiliation et de relations

Les adolescentes vivant un contexte d'exploitation sexuelle et placées en protection de l'enfance présentent un besoin particulièrement marqué de reconnaissance, de considération et d'acceptation de la part de leurs pairs (Aussems et al., 2020 ; Farr et al., 2021 ; Landers et al., 2020 ; Magik et al., 2023). Ce besoin accru s'explique notamment par les expériences de stigmatisation, de rejet et de marginalisation vécues à la fois dans leur milieu de vie et dans les institutions qui les encadrent. Plusieurs d'entre elles se sentent étiquetées, jugées ou incomprises, ce qui accentue leur sentiment d'exclusion et les amène à rechercher, parfois intensément, des relations dans lesquelles elles se sentent vues et acceptées sans jugement. L'exploitation sexuelle engendre également une rupture du lien de confiance avec les adultes, en particulier lorsqu'elle s'est produite dans un contexte de manipulation affective ou de trahison, ce qui renforce la quête d'appartenance auprès des pairs. Ces dynamiques relationnelles illustrent combien la reconnaissance sociale et relationnelle constitue un levier essentiel de leur rétablissement.

1.6.1.4. Le besoin d'autonomie

Bon nombre d'études relatent l'importance de prioriser les besoins d'autonomie, d'auto-efficacité, d'autonomisation et de prise de décisions des adolescentes (Aussems et al., 2020 ; Farr et al., 2021 ; Godoy et al., 2020 ; Hickle et Hallett, 2016 ; Ijadi-Maghsoodi et al., 2018 ; McDonald et Middleton, 2019). Plusieurs des adolescentes consultées dans le cadre de ces études évoquent la nécessité de connaître les détails de leur placement, combien de temps elles vont rester, dans quelles conditions (Aussems et al., 2020). « Quand on t'annonce que tu vas être placée, qu'on te demande où tu voudrais être placée, qu'on te consulte » (Magik et al., 2023, p. 9). Étant donné que

les adolescentes placées ont peu de possibilités d'exercer leur autonomie, particulièrement dans la définition des limites, elles n'ont pas l'impression de pouvoir répondre à leurs besoins comme elles le souhaiteraient (Aussems et al., 2020).

1.6.1.5. Les besoins affectifs, émotionnels et identitaires

Les adolescentes en situation d'exploitation sexuelle expriment le besoin d'être crues, d'être entendues et d'être aimées (Aussems et al., 2020). Les situations dans lesquelles elles se sont retrouvées ont souvent eu comme conséquences la perte de confiance en soi et envers les autres (Aussems et al., 2020 ; Farr et al., 2021 ; Godoy et al., 2020 ; Ijadi-Maghsoodi et al., 2018). « J'aimerais qu'on prenne le temps de s'intéresser à ce que je pense », « J'aimerais qu'on me voie comme je suis » (Magjk et al., 2023, p. 7). Comme le souligne Dodsworth (2014), le fait d'être acceptée dans une relation significative favorise le sentiment d'être digne d'amour ainsi que le développement d'une image de soi positive et de l'estime de soi. Beaucoup d'adolescentes ont rapporté avoir une faible estime d'elles-mêmes (Farr et al., 2021 ; Magjk et al., 2023 ; O'Brien et al., 2019 ; Radcliffe et al., 2020 ; Sapiro et al., 2016).

1.6.1.6. Les autres besoins

Des adolescentes rencontrées lors d'entretiens individuels et de groupe dans diverses études ont mentionné ressentir le besoin d'avoir de meilleures connaissances sur ce qui entoure l'exploitation sexuelle, notamment sur les risques qui y sont associés (Hickle et Roe-Sepowitz, 2018 ; Landers et al., 2017 ; Magjk et al., 2023). D'autres ont manifesté le besoin d'en apprendre davantage sur les opportunités professionnelles et scolaires qui s'offrent à elles (Hallett, 2023 ; McDonald et Middleton, 2019 ; O'Brien et al., 2019). Enfin, plusieurs adolescentes ont parlé du besoin que la confidentialité de leur dossier soit respectée, et que dans plusieurs cas, elle ne l'était pas (Aussems et al., 2020 ; Barnert et al., 2019 ; Farr et al., 2021 ; Ijadi-Maghsoodi et al., 2018).

« Dès que ma sécurité est en danger, la confidentialité ne compte plus, mais en même temps, quand je me confie, je ne suis pas certaine que mes propos resteront confidentiels », « Je me suis confiée à une personne, je n'ai pas envie que tout le monde le sache » (Magjk et al., 2023, p. 10).

1.6.2. De quelle manière devrions-nous nous intéresser à leurs besoins ?

Si certaines études québécoises se sont penchées sur les besoins des jeunes, rares sont celles qui en ont fait une analyse approfondie. Ce constat est encore plus flagrant lorsqu'il est question d'adolescentes ayant vécu une situation liée à l'exploitation sexuelle et qui sont placées sous la loi de la protection de la jeunesse.

Parmi les chercheuses et chercheurs qui se sont intéressés à l'analyse des besoins des jeunes, Martine Hébert, que l'on connaît entre autres pour ses travaux sur l'agression sexuelle des enfants et la violence dans les relations amoureuses des jeunes, a créé, avec son équipe, un outil d'analyse des besoins des adolescents dans le cadre du programme Étincelles (Hébert et al., 2021). Ce programme vise la promotion des relations amoureuses et intimes positives chez les jeunes de troisième et quatrième secondaire. Bien qu'il n'aborde pas le contexte spécifique de l'exploitation sexuelle ni celui de placement en CRJDA, ce programme tend à prévenir la violence au sein des relations amoureuses, lesquelles peuvent basculer vers les rapports de pouvoirs.

En 2015, Annie Bérubé et ses collaborateurs ont développé un outil participatif pour l'analyse des besoins des enfants en contexte de négligence (Bérubé et al., 2015). Ce dernier, dont les assises ont servi d'inspiration au présent projet, a été conçu pour combler le manque d'outils permettant une analyse des besoins afin de planifier des interventions auprès des familles en contexte de négligence et de recueillir les données nécessaires à un portrait réaliste de l'évolution des familles à l'intérieur des programmes d'intervention en négligence.

D'autres stratégies ont été développées avec la visée d'analyser les besoins des jeunes placés sous la LPJ. Pensons par exemple au Système de soutien à la pratique (SSP), un outil clinique d'aide à la décision, conçu par une équipe regroupant des cliniciens de plusieurs centres jeunesse qui souhaitaient fournir aux personnes intervenantes un cadre et un support pour l'évaluation du risque aux différentes étapes de l'application des mesures (Hénault, 2008). Concrètement, le SSP prend la forme d'un questionnaire informatisé que l'intervenante ou l'intervenant complète, souvent sans la présence du jeune, à partir des informations recueillies dans le dossier ou lors d'entrevues. L'outil vise à standardiser l'évaluation des situations en identifiant les zones de « risque » de compromission en vertu de la LPJ. Cependant, cette démarche centrée sur le risque tend à réduire la participation active du jeune à l'analyse de sa propre situation, et elle reste dépouillée de l'humanité nécessaire à l'établissement d'un lien de confiance entre la personne intervenante et le ou la jeune, lien indispensable pour bien accompagner les enfants et agir dans leur plus grand intérêt (Boyer et Noël, 2018).

En 2023, Nadine Lanctôt, qui dirige la Chaire de recherche du Canada sur le placement et la réadaptation des filles en difficulté, également reconnue pour ses travaux portant sur l'exploitation sexuelle des mineurs et la prostitution, a mené avec son équipe une étude de la portée (*scoping review*) sur les pratiques prometteuses auprès de jeunes filles exploitées sexuellement. Cette étude visait à brosser un portrait global des interventions recensées dans la littérature scientifique et à identifier les approches les plus susceptibles de répondre aux besoins spécifiques des adolescentes concernées. Les études retenues devaient décrire un programme ou une intervention psychosociale destinés à des jeunes de 12 à 18 ans ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle, et parues entre 2013 et 2023, afin de refléter les contextes actuels (Lanctôt et al., 2023). Afin d'enrichir la compréhension de ces pratiques prometteuses, il est pertinent de

présenter plus en détail les types d'outils et de programmes recensés dans cette étude, leurs visées, leurs méthodes et leurs limites.

1.6.2.1. Outils et programmes recensés dans la littérature

L'étude de portée menée par Lanctôt et ses collaboratrices (2023) a recensé diverses pratiques prometteuses mises en œuvre auprès de jeunes filles exploitées sexuellement à l'échelle internationale. Ces programmes se répartissent en quatre grandes catégories selon leur visée principale.

Les approches thérapeutiques (p. ex. : TF-CBT, CPT) ciblent la réduction des symptômes liés au trauma et la régulation émotionnelle à travers des interventions cliniques structurées. Bien qu'efficaces, elles demeurent centrées sur la réparation plutôt que sur l'exploration des besoins vécus.

Les programmes psychoéducatifs (p. ex. : *Ending the Game*, *Project PEACE*) visent la prévention de la revictimisation et le développement d'habiletés sociales. Ils offrent un cadre informatif, mais limitent la participation active des jeunes à leur propre analyse.

Les initiatives de mentorat par les pairs (p. ex. : *My Life My Choice*) reposent sur le partage d'expériences et le soutien mutuel entre jeunes et survivantes, favorisant la confiance et le sentiment d'appartenance, sans toutefois constituer un outil d'analyse des besoins.

Enfin, **les interventions artistiques et corporelles** (p. ex. : *Tree of Life*, *Kolkata Sanved*, *HaRT Yoga*) mobilisent la créativité et le corps pour soutenir l'expression de soi et la reconstruction identitaire, sans permettre une documentation systématique des besoins.

Dans l'ensemble, ces pratiques soutiennent la guérison, la prévention ou la sensibilisation, mais elles laissent peu de place à la participation active des adolescentes dans la compréhension

de leurs propres besoins. Peu d'études intègrent leur perspective dans la conception ou l'évaluation des programmes, ce qui crée une lacune importante dans la littérature.

C'est précisément à ce constat que répond le projet RAP-2, qui vise à coconstruire avec les adolescentes un outil participatif d'analyse des besoins, ancré dans leurs réalités vécues et centré sur le dialogue entre jeunes et personnes intervenantes. En s'appuyant sur leur expérience directe du placement et de l'exploitation sexuelle, cette démarche contribue à renouveler les pratiques cliniques et à renforcer la reconnaissance de leur savoir expérientiel comme source légitime de connaissance.

Malgré l'intérêt croissant des milieux politiques, universitaires et de la santé et des services sociaux pour le phénomène de l'exploitation sexuelle, peu de recherches québécoises documentent encore les besoins des adolescentes placées sous la LPJ et la manière d'y répondre de façon adaptée. Le présent projet s'inscrit dans cette continuité, en adoptant une approche constructiviste, anti-oppressive et à visée transformative qui reconnaît les déséquilibres de pouvoir auxquels sont confrontées les jeunes et cherche à créer des espaces où leur parole peut être pleinement entendue (Aquil et al., 2021; Dionne et al., 2022 ; O'Brien et al., 2022). Comme le souligne Lancôt (2016),

Le point de vue des filles et des femmes sur les besoins qu'elles jugent prioritaires pour se développer sainement et sur les ressources dont elles disposent pour y arriver doit être entendu et considéré. Cela implique un changement de paradigme, car les études sur la prostitution tendent à se restreindre à une approche centrée sur les facteurs de risque, en faisant abstraction des besoins, des forces et des capacités des filles et des femmes.

Une analyse approfondie des besoins des adolescentes placées en CRJDA apparaît donc essentielle pour évaluer les dimensions physiques, psychologiques et sociales de leur réalité et pour soutenir des interventions mieux adaptées à leurs trajectoires (Dierkhising et al., 2020 ; Jaeckl et Laughon, 2020 ; Landers et al., 2017 ; Radcliffe et al., 2020).

1.7. Cadres conceptuels

1.7.1. Le modèle de l'Autonomie affirmée — *Fierce autonomy* de Godoy et al.

Bien que certaines recherches aient porté sur les besoins en santé des adolescentes ayant vécu de l'exploitation sexuelle, leurs perspectives demeurent peu considérées, en particulier lorsque ces jeunes sont placées dans les services de protection de l'enfance (Godoy et al., 2020). C'est dans cette optique que le modèle de l'autonomie affirmée (*fierce autonomy*) élaboré par Godoy et ses collaboratrices prend tout son sens. « Nous avons cherché à comprendre les récits et les points de vue des personnes touchées par l'exploitation sexuelle sur leur corps, leur santé et leurs motivations à se faire soigner » (Godoy et al., 2020, p. 1327).

Ce modèle, ancré dans une approche de santé et de justice sociale, repose sur les récits de filles et de jeunes femmes ayant vécu de l'exploitation sexuelle. Il vise à recentrer les pratiques d'intervention et de recherche autour de leur expertise vécue, dans un contexte où leur parole reste souvent marginalisée. L'étude dont il est issu s'intéresse aux stratégies d'autonomie déployées dans leurs parcours de soins, notamment face aux obstacles systémiques et relationnels (Godoy et al., 2020, p. 1327).

Le concept de l'autonomie affirmée émerge ainsi comme un thème central, illustrant comment les traumatismes et l'absence de contrôle vécus par ces jeunes les amènent à revendiquer un pouvoir décisionnel sur leur santé. Cette autonomie est décrite comme un désir profond et souvent urgent de reprendre prise sur ce qui les concerne : choix de soins, conditions d'intervention, accès aux ressources. Elle souligne l'importance de reconnaître l'autodétermination des jeunes femmes, dans une optique de dignité, de sécurité et de pouvoir d'agir (Godoy et al., 2020).

Loin d'exclure toute forme d'aide, cette autonomie implique plutôt une exigence de respect, de reconnaissance de la compétence à définir ses besoins, et de choix réels quant aux services offerts. Elle peut aussi s'exprimer de manière défensive, par l'opposition, le refus ou l'ambivalence, comme moyen de protection identitaire (Godoy et al., 2020, p. 1334). En ce sens, ce modèle permet de penser des pratiques sensibles aux effets des traumatismes, favorisant la participation active des jeunes à leurs parcours de soins.

1.7.1.1. Application au contexte du projet RAP-2

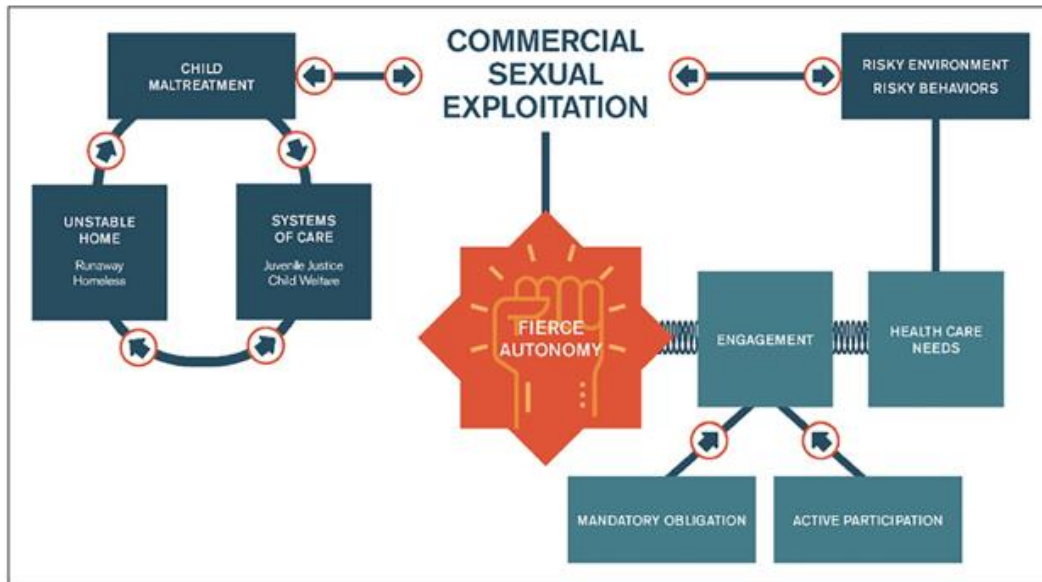
L'autonomie affirmée, selon Godoy et ses collaboratrices, s'avère particulièrement pertinente pour soutenir la visée du projet RAP-2, mené en coconstruction avec des adolescentes placées en CRJDA. Ce projet cherche justement à leur redonner une voix dans l'analyse de leurs besoins, en reconnaissant leurs savoirs expérientiels et leur autonomie décisionnelle.

Il ne s'agit pas ici de déterminer à leur place ce qui est bon pour elles, mais de créer les conditions leur permettant d'exprimer ce qui est significatif à leurs yeux, dans un cadre sécurisant et respectueux. Le concept d'autonomie affirmée légitimise cette posture de facilitatrice que nous avons adoptée en plaçant au centre de la démarche les aspirations, les forces et les choix des jeunes.

Il oriente également la conception d'un outil d'analyse des besoins non prescriptif, sensible aux réalités sociales, aux trajectoires singulières et aux rapports de pouvoir qui les traversent. Dans cette perspective, l'autonomie affirmée devient à la fois une boussole éthique et un levier d'action : elle appelle à soutenir les adolescentes dans leur rôle d'autrices de leur propre rétablissement et de leurs conditions de mieux-être.

Figure 1

Modèle conceptuel de Godoy et Al. : Fierce autonomy



Note. Reproduit de « Fierce autonomy: How girls and young women impacted by commercial sexual exploitation perceive health and exercise agency in health care decision-making », par Godoy, S. M., Abrams, L. S., Barnert, E. S., Kelly, M. A., et Bath, E. P., 2020, *Qualitative Health Research*, 30(9), p. 1330. © SAGE Publications. <https://doi.org/10.1177/1049732320913857>

1.7.2. Besoins fondamentaux de l'enfant de Bolter et al.

Le modèle des besoins fondamentaux proposé par Bolter et ses collègues (2017) offre une conceptualisation systémique, contextuelle et dynamique de ce qui est essentiel au développement des enfants, des adolescentes et des adolescents. Il distingue trois grands types de besoins : les besoins vitaux (liés à la survie), les besoins de développement (apprentissage, attachement, estime de soi, etc.), et les besoins liés aux droits (participation, protection, accès à l'information, etc.). Ces besoins sont considérés comme universels, interdépendants et essentiels au développement global, dans une perspective à la fois clinique, sociale et juridique (Martin-Blachais et al., 2017).

L'un des apports majeurs de ce modèle est l'intégration du concept de métabesoin, inspiré des travaux de Lacharité et al. (2006). Ce concept désigne un besoin fondamental dont la

satisfaction conditionne celle de tous les autres. Dans le cas des enfants en contexte de vulnérabilité, le besoin de sécurité (physique, affective, symbolique et cognitive) constitue ce socle indispensable. Sans un sentiment de sécurité intérieure suffisamment solide, l'enfant ne peut investir les autres sphères de son développement : il lui sera difficile d'explorer, d'apprendre, de se lier aux autres ou de développer son autonomie (Lacharité et al., 2006 ; Martin-Blachais et al., 2017).

Ce sentiment de sécurité repose notamment sur la présence d'une figure stable, empathique et disponible, capable d'offrir une base affective prévisible et durable. Il nécessite également un environnement qui respecte la parole, les rythmes et les besoins spécifiques de l'enfant, dans toutes les sphères où il évolue : famille, école, communauté, mais aussi institutions comme les centres de réadaptation (Bolter et al., 2017). À l'inverse, lorsque ces environnements sont marqués par l'instabilité, l'imprévisibilité ou la stigmatisation, les besoins peuvent être niés, et la sécurité compromise.

Ce cadre insiste enfin sur la convergence entre besoins fondamentaux et droits de l'enfant, tels que consacrés par la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE, 1989). La reconnaissance, la participation, la protection et le développement deviennent alors des balises essentielles pour guider les pratiques auprès des jeunes en situation de vulnérabilité.

1.7.2.1. Application au contexte du projet RAP-2

Dans le cadre du projet RAP-2, ce modèle permet d'ancrer l'analyse des besoins dans une vision globale, contextualisée et interreliée. Les adolescentes participantes ont été invitées à identifier leurs besoins à partir de leur propre vécu, sans grille préétablie. Leurs propos mettent de l'avant, de manière récurrente, l'importance de la stabilité relationnelle, de la bienveillance et de la confiance dans les liens avec les adultes.

Le métabesoin de sécurité se manifeste ici comme une condition préalable à toute forme de rétablissement ou de réappropriation de soi. Il devient impossible de penser la satisfaction des autres besoins (logement, éducation, santé, relations sociales) sans d'abord sécuriser la relation, restaurer la confiance et assurer un cadre prévisible. Cette sécurité ne se limite pas aux mesures institutionnelles (encadrement, surveillance, protocoles de protection). Elle se construit aussi dans la relation avec les adultes de confiance, à travers la reconnaissance de leurs expériences, l'écoute active et la validation de leurs vécus. Autrement dit, les adolescentes doivent sentir que leur parole a du poids et qu'elles sont considérées comme des sujets crédibles, ce qui contribue à instaurer un climat sécurisant et propice au rétablissement.

Le modèle de Bolter et al. (2017) permet ainsi de situer les besoins exprimés par les jeunes dans des environnements multiples, institutionnel, familial, communautaire, tout en renforçant leur statut de sujets de droit. Il soutient une lecture sensible, éthique et participative des besoins fondamentaux, en cohérence avec les visées du projet RAP-2.

1.8. Pertinence sociale et scientifique

À notre connaissance, aucune étude ne s'est intéressée spécifiquement à l'analyse des besoins des adolescentes en contexte d'exploitation sexuelle et placées en CRJDA sous la LPJ. La recension des écrits révèle une tendance marquée : la plupart des études rapportent le point de vue des personnes intervenantes, du personnel hospitalier ou du milieu judiciaire, mais rarement celui des adolescentes elles-mêmes. Ce manque de littérature témoigne de la pertinence de produire une recherche qui valorise leur parole et leur expérience. Enfin, la convergence entre les résultats du projet RAP-1 et les constats issus des écrits souligne la portée scientifique et pratique de cette étude pour les milieux de la protection de la jeunesse.

1.8.1. Pertinence sociale

La pertinence sociale de cette recherche tient à sa capacité de répondre à un besoin concret dans le champ de la protection de la jeunesse. À court terme, elle contribue à une meilleure connaissance des besoins exprimés par les adolescentes en contexte d'exploitation sexuelle, souvent invisibilisées dans les pratiques et les politiques publiques. À moyen terme, les résultats permettront d'éclairer la création de pratiques d'intervention plus adaptées à leur réalité et d'alimenter des activités de transfert des connaissances auprès du personnel de la protection de la jeunesse, afin de soutenir des pratiques davantage centrées sur les jeunes. L'absence d'outil d'analyse des besoins sur lequel s'appuyer au sein des CRJDA et la nécessité de concevoir un produit correspondant à la réalité de cette population apparaissent ainsi comme des enjeux majeurs. Un apport central de cette recherche réside dans la coconstruction, avec les adolescentes concernées, d'un outil d'analyse des besoins qui pourra soutenir un meilleur accompagnement des jeunes placées en CRJDA vivant une situation d'exploitation sexuelle. À plus long terme, cette recherche espère participer à l'adoption d'interventions plus humaines, pertinentes et respectueuses, susceptibles d'améliorer la santé globale des adolescentes, qu'elle soit physique, psychologique, relationnelle ou sexuelle. Enfin, elle pourrait aussi contribuer à la consolidation d'un réseau sociocommunautaire mieux outillé et plus sensible au vécu des jeunes impliquées dans l'exploitation sexuelle ou engagées dans un processus de sortie (Mitchell et al., 2009).

1.8.2. Pertinence scientifique

Bien que quelques études se soient intéressées à l'exploitation sexuelle des mineurs, le phénomène demeure encore peu documenté lorsqu'il est envisagé sous l'angle des besoins exprimés par les adolescentes elles-mêmes, et encore moins dans le contexte québécois. À ce jour, aucune étude n'a porté spécifiquement sur l'analyse des besoins des adolescentes placées en centre

de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) sous la LPJ, ce qui laisse un vide important dans la littérature. Les recherches existantes privilégient surtout les points de vue des personnes intervenantes, du milieu judiciaire ou des services de santé, tandis que les voix des adolescentes concernées demeurent largement absentes (CSDEPJ, 2021 ; Lafantaisie et al., 2022 ; Lundy, 2007 ; Pearce, 2009 ; 2013). De plus, on ne retrouve ni outil d'analyse des besoins adapté à cette population ni balises claires sur la manière de documenter ces besoins en contexte de placement.

En ce sens, le projet RAP-2 apporte une contribution scientifique originale en produisant des connaissances ancrées dans le vécu et le point de vue d'adolescentes concernées par l'exploitation sexuelle, et placées en CRJDA. Il permet de mieux comprendre leurs besoins prioritaires, mais aussi de documenter le processus même de l'analyse des besoins dans ce contexte particulier. En donnant une voix aux adolescentes, cette recherche contribue à combler une lacune majeure de la littérature, tout en s'inscrivant dans un mouvement scientifique plus inclusif et participatif, qui valorise le savoir expérientiel comme source légitime de connaissance.

1.9. Question et objectifs de recherche

1.9.1. Question de recherche

Cette recherche vise à approfondir les connaissances sur les besoins des adolescentes âgées de 14 à 17 ans en situation d'exploitation sexuelle et placées en centre de réadaptation pour les jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA) en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ). Le projet RAP-2 cherche ainsi à répondre à la question suivante : Quels sont les besoins exprimés par les adolescentes placées en CRJDA en contexte d'exploitation sexuelle, et comment ces besoins permettent-ils de mieux comprendre leur réalité ? Quels sont les besoins sur lesquels se pencher et comment les explorer, à partir d'un outil d'analyse des besoins coconstruit avec des

adolescentes placées en CRJDA, afin de mieux comprendre leur situation en contexte d'exploitation sexuelle ?

1.9.2. Objectifs de recherche

Objectif général

Dans une visée de transformation sociale, la recherche-action participative (RAP) vise l'innovation, le changement ou l'action concrète à l'égard du phénomène étudié. Le projet RAP-2 s'inscrit dans cette perspective et poursuit un objectif central : la coconstruction d'un outil d'analyse des besoins, par, pour et avec des adolescentes en situation d'exploitation placées sous la LPJ.

Objectif spécifique

L'objectif de ce mémoire est d'identifier, selon le point de vue des adolescentes, les besoins prioritaires des jeunes filles en contexte d'exploitation sexuelle placées en CRJDA.

2. DEUXIÈME CHAPITRE — MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente la méthodologie sur laquelle s'est appuyée cette étude. Il expose d'abord le devis de recherche et la posture épistémologique empruntée, puis situe le projet dans son contexte de réalisation et décrit les caractéristiques des participantes. Ensuite, les méthodes de collecte de données sont explicitées, de même que les outils utilisés et les étapes de la démarche participative. Enfin, la méthode d'analyse thématique est précisée et les considérations éthiques qui ont encadré l'ensemble du processus sont exposées. Ce chapitre vise ainsi à illustrer la rigueur scientifique de la recherche et à assurer la transparence des choix méthodologiques posés.

2.1. POSTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Cette recherche s'inscrit dans un courant constructiviste. Ce courant reconnaît que les réalités sociales ne peuvent être comprises indépendamment des rapports de pouvoir, des contextes institutionnels et des dynamiques sociales qui les traversent (Lincoln et Guba, 1985). Cette posture apparaît particulièrement pertinente pour comprendre les besoins exprimés par les adolescentes placées en CRJDA en contexte d'exploitation sexuelle. Elle permet de reconnaître la pluralité de leurs perspectives individuelles et les significations uniques qu'elles attribuent à leur vécu, sans chercher à imposer une vérité objective unique.

Dans le cadre de cette recherche, l'adoption d'un devis qualitatif en recherche-action participative s'avère particulièrement adéquate. D'une part, ce devis permet d'accéder à un savoir qui demeure largement invisibilisé : celui des adolescentes placées en CRJDA et ayant un vécu en lien avec l'exploitation sexuelle. D'autre part, il reconnaît leur expertise expérientielle et leur rôle d'actrices légitimes dans la production de connaissances, plutôt que de simples répondantes. Enfin, ce devis soutient la coconstruction d'un outil d'analyse des besoins qui génère des retombées concrètes dans la pratique.

C'est dans cette optique que la recherche-action participative (RAP) a été privilégiée comme approche méthodologique, puisqu'elle s'inscrit directement dans la volonté de conjuguer production de savoirs, reconnaissance de l'expertise vécue et transformation sociale.

2.1.1. La recherche-action participative

Les méthodes de recherche dites conventionnelles présentent certaines limites lorsqu'on souhaite travailler avec des populations marginalisées, telles que la distance entre les personnes chercheuses et les personnes participantes, la faible prise en compte du savoir expérientiel et la difficulté à traduire les résultats en actions concrètes (Ozanne et Saatcioglu, 2007; Reason et Bradbury, 2008). Des alternatives en matière de recherche, permettant de mieux articuler la production de connaissances scientifiques et la transformation sociale, sont donc souhaitables. La recherche-action participative (RAP) offre une avenue pertinente, en impliquant directement les personnes concernées par une problématique dans le processus de production de connaissances et de changement (Lawson et al., 2015).

L'objectif d'une RAP est de résoudre un problème concret ou un enjeu spécifique vécu par le groupe qui y participe (Ozanne et Saatcioglu, 2007). La RAP s'appuie sur une confiance épistémique qui rend possible un dialogue inclusif et respectueux des réalités vécues (Catala, 2015). La confiance épistémique renvoie à la reconnaissance mutuelle de la légitimité des savoirs, qu'ils soient scientifiques, professionnels ou expérientiels. Elle suppose que chaque personne impliquée soit considérée comme détentricrice d'un savoir valable et nécessaire à la compréhension du phénomène étudié, favorisant ainsi un véritable partage des connaissances et du pouvoir au sein du processus de recherche (Catala, 2015 ; Fricker, 2007).

Les savoirs expérientiels désignent les connaissances acquises à travers l'expérience personnelle et l'observation directe (Polanyi, 1966). Il s'agit d'un savoir informel, souvent

contextuel, qui intègre les vécus, les intuitions et les compétences pratiques développées lors d'interactions réelles (Kolb, 2015; Schön, 1992). Contrairement aux savoirs théoriques ou scientifiques, ils reflètent les réalités quotidiennes des individus et sont particulièrement valorisés dans des approches telles que la RAP (Reason et Bradbury, 2008). Il est important que les enfants ainsi que les adolescents aient également l'opportunité de partager leur point de vue sur leur propre situation et sur les décisions qui les concernent (Convention relative aux droits de l'enfant, 1989; Lundy, 2007).

La recherche-action participative repose sur l'idée que les phénomènes sociaux ne sont pas figés, mais construits par les interactions humaines. Elle invite donc à les analyser de manière critique afin de mettre en lumière les inégalités et les rapports de pouvoir, et à les transformer en impliquant directement les personnes concernées dans ce processus (Murray et Ozanne, 2006). Dans cette perspective, les individus sont considérés comme des agents compétents et porteurs de savoirs, même si leur liberté d'action demeure limitée par des contraintes structurelles. La RAP permet ainsi de rendre visibles les discours sociaux qui restreignent leurs possibilités d'agir, tout en encourageant la transformation de ces rapports de pouvoir et le renforcement du pouvoir d'agir collectif (Ozanne et Saatcioglu, 2007 ; Taylor, 1998).

Ces approches de recherche sont cohérentes avec les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant (1989), notamment l'article 12 portant sur le droit des jeunes à participer aux décisions qui les concernent. Dans cette perspective, la recherche-action participative accorde une place importante aux savoirs expérientiels et aux points de vue des personnes concernées.

2.2. CONTEXTE ORGANISATIONNEL

Le projet RAP-2 s'inscrit dans un partenariat entre une équipe de recherche de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS),

Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). La professeure responsable de l'étude a assuré la direction scientifique du projet, incluant la conception du devis de recherche, le déroulement de la démarche de recherche-action participative ainsi que le soutien à la collecte et à l'analyse des données. Une intervenante du CISSS a également joué un rôle central dans le projet en facilitant les liens avec les milieux de vie et les participantes, tout en soutenant les conditions nécessaires au déroulement des rencontres auprès des adolescentes.

Les rencontres se sont tenues au campus de Saint-Jérôme de l'UQO, d'octobre 2024 à mars 2025, dans une salle de cours aménagée de manière conviviale afin de favoriser la participation et la confidentialité. Le transport des participantes était assuré principalement par les membres de l'équipe de recherche, bien qu'une participante ait été accompagnée par son milieu de vie. Les rencontres ont été planifiées en dehors des heures de classe afin de tenir compte des réalités scolaires des adolescentes.

2.3. CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Le projet a reçu l'approbation du Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université du Québec en Outaouais ainsi que du CER du CISSS des Laurentides le 24 avril 2024, conformément aux exigences en matière de recherche impliquant des êtres humains. Approbation éthique : CER, UQO n° 2025-3505. La participation au projet était entièrement volontaire.

Un soin particulier a été accordé à la confidentialité : les participantes ont été informées des limites prévues par la loi, notamment la possibilité de la levée de la confidentialité en cas de danger pour elles-mêmes ou pour autrui. De plus, un soutien immédiat était disponible en cas de détresse émotionnelle (présence de la professionnelle de recherche, possibilité de référer vers les ressources cliniques du CISSS). Ces dispositions visaient à assurer un cadre sécuritaire tout au long du projet.

La participation des adolescentes a reposé sur un consentement libre et éclairé, réitéré tout au long des rencontres. Puisque toutes les participantes étaient âgées de 14 ans et plus, aucun consentement parental n'était requis dans le cadre de ce projet. Une carte-cadeau de 25 \$ a été remise par séance à titre de compensation (non incitatif et non conditionné à un dévoilement). Un protocole de gestion du risque encadrait les levées de confidentialité (danger imminent, exploitation en cours, intention de fugue, etc.) : signalement immédiat au répondant désigné du CISSS/D.P.J. et références cliniques au besoin. Les données ont été pseudonymisées dès la transcription et conservées sur un serveur sécurisé de l'UQO (accès restreint), pour cinq ans avant destruction sécurisée.

2.4. RECRUTEMENT ET DESCRIPTION DES PARTICIPANTES

Trois des cinq participantes du projet RAP-1 ont participé au projet en tant qu'assistantes de recherche et participantes. En effet, l'expérience acquise en recherche dans la première phase du projet a permis de justifier la nécessité d'offrir à ces jeunes un contrat d'assistante de recherche de manière à contribuer activement à cette deuxième phase en endossant deux rôles complémentaires.

2.4.1. Le recrutement

Pour cette deuxième phase du projet RAP, nous souhaitions initialement recruter six adolescentes supplémentaires âgées de 14 à 17 ans, placées en CRJDA et ayant vécu ou vivant toujours une situation d'exploitation sexuelle. Cinq jeunes ont répondu à l'appel. Ces participantes se sont ajoutées aux adolescentes déjà impliquées dans le projet RAP-1 ayant poursuivi leur participation dans cette seconde phase de la recherche, pour un total de huit participantes présentées dans le tableau suivant. Le processus de recrutement, mené en étroite collaboration avec les milieux de vie, s'est articulé autour de différentes étapes qui seront détaillées ci-dessous.

2.4.1.1. Mobilisation des unités CRJDA

La première étape a consisté à contacter les cheffes et chefs d'unité en CRJDA dans la région des Laurentides. Une rencontre en visioconférence, animée par la chercheuse principale et l'étudiante chercheuse, en collaboration avec la directrice de la protection de la jeunesse adjointe — hébergement et réadaptation du CISSS, a permis de présenter le projet, de répondre aux préoccupations et de distribuer les fiches explicatives et de candidature (voir annexe A et B).

2.4.1.2. Identification des jeunes admissibles

Les responsables d'unité, connaissant bien les adolescentes, ont remis les fiches d'informations sur le projet et les formulaires de candidature aux jeunes qui répondaient aux critères d'inclusion suivants : Les adolescentes devaient être âgées entre 14 et 17 ans, être, au moment de l'inscription au projet hébergées en CRJDA et avoir vécu, ou vivre encore une expérience en lien avec l'exploitation sexuelle.

Puisque l'information liée au projet transitait par les responsables des unités, le processus de recrutement a pu être réalisé de manière ciblée et discrète, sans être diffusé à l'ensemble des jeunes hébergées. Ainsi, seules les adolescentes identifiées par les personnes intervenantes ont reçu les documents d'information et disposaient d'une semaine pour les consulter et, si elles le souhaitaient, manifester leur intérêt à participer au projet.

2.4.1.3. Rencontre informative

Une rencontre en visioconférence a ensuite été organisée avec les adolescentes intéressées. Cette rencontre leur a permis de poser leurs questions et de mieux comprendre les objectifs de RAP-2. Celles qui le désiraient ont rempli une fiche de candidature, où elles devaient confirmer qu'elles répondaient aux critères d'inclusion et répondre aux questions suivantes :

1. Prénom ;
2. Âge ;
3. Unité d'hébergement ;
4. Date de la fin des mesures ;
5. Qu'est-ce qui te donne envie de participer au projet ?
6. Parle-moi un peu de tes intérêts, ce que tu aimes ;
7. As-tu vécu ou vis-tu une situation en lien avec l'exploitation sexuelle ?

Ces questions ont été incluses afin de créer un climat de confiance et d'humaniser la démarche. Elles permettaient de mieux comprendre la motivation, les intérêts et le vécu de chaque participante, dans une perspective d'inclusion et de respect de leur savoir expérientiel, conformément aux principes de la recherche-action participative.

2.4.1.4. Sélection des participantes

L'équipe avait déterminé que si entre quatre et six nouvelles candidatures étaient reçues dans le cadre du recrutement complémentaire de RAP-2, toutes seraient retenues. Ce fut le cas. Un formulaire d'information et de consentement a été remis aux jeunes lors de la première rencontre pour la collecte de données. Le choix de recruter exclusivement des adolescentes de 14 ans et plus s'est appuyé sur des données indiquant que l'âge moyen d'entrée dans une dynamique d'exploitation sexuelle serait de 14 ans (Conseil du statut de la femme, 2012).

2.4.1.5. Justification de la non-mixité

Le choix de recruter uniquement des adolescentes ou des personnes s'identifiant au genre féminin repose sur deux fondements. D'abord, lors d'une consultation avec les participantes de la première phase du projet, ces dernières ont unanimement exprimé qu'elles ne se sentiraient pas à

l'aise de s'exprimer librement en présence de garçons ou de jeunes hommes. Ensuite, ce choix est soutenu par une lecture féministe de l'exploitation sexuelle, considérée comme une forme de violence basée sur le genre (Fraley, 2018). Cette violence, qui touche majoritairement des femmes et des filles, entraîne des répercussions profondes sur leur santé physique, psychologique et sociale, et limite leur pleine participation à la société (ONU Femmes, 2020). Dans cette optique, il est essentiel de créer un espace sécuritaire et propice à l'autonomisation de ces jeunes, en leur offrant un lieu d'expression et de transformation. Favoriser l'autonomisation des adolescentes, c'est aussi renforcer leurs capacités d'agir et de penser par elles-mêmes, sur les plans psychologique, social et politique. Tel que le souligne ONU Femmes (2020), « l'autonomisation constitue un facteur de protection qui diminue le risque de violence à l'égard des femmes » (p. 1). Elle permet de promouvoir des rapports plus équitables dans les relations interpersonnelles et sociales, tout en encourageant une réappropriation du pouvoir décisionnel. Encourager l'autonomisation économique, sociale, psychologique et politique des femmes et des filles permettra de favoriser « leur indépendance financière, d'améliorer les relations entre individus et de promouvoir des rapports de force équitables entre les sexes au sein des ménages, des communautés et de la société » (ONU Femmes, 2020, p. 1). En recrutant des adolescentes vivant une situation de placement en CRJDA et ayant un vécu d'exploitation sexuelle, ce projet vise à faire entendre leur voix de manière authentique.

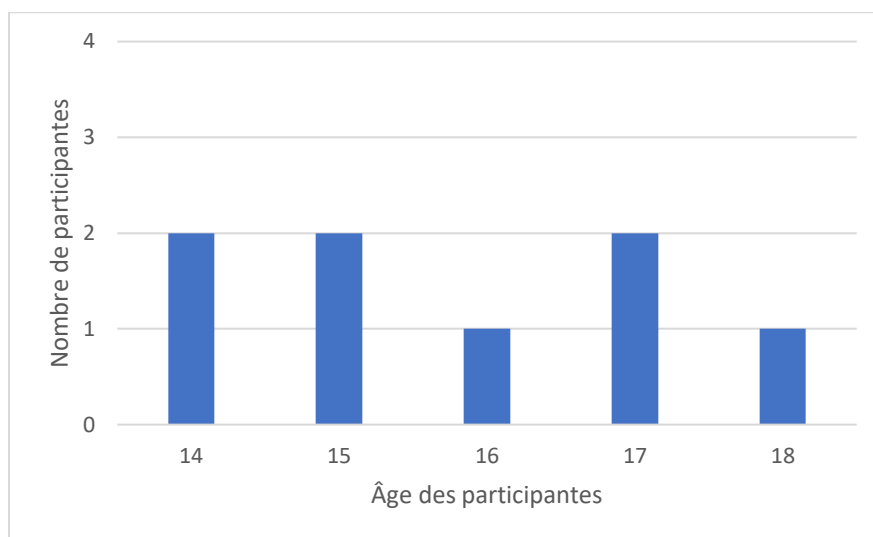
2.4.2. Description des participantes

Afin de mieux situer le profil des adolescentes ayant pris part au projet, la Figure 1 présente la répartition des participantes selon leur âge, tandis que le Tableau 1 résume certaines de leurs caractéristiques sociodémographiques.

Bien que les informations demeurent générales afin de préserver l'anonymat, elles illustrent la diversité des parcours et des milieux de vie des participantes, ce qui a permis de prendre en compte des points de vue variés lors du processus de coconstruction de l'outil d'analyse des besoins.

Figure 2

Âge des assistantes de recherche-adolescentes et des participantes



Note. Le graphique illustre la distribution d'âge des huit participantes ayant pris part au projet RAP-2.

Tableau 1*Milieu de vie et statut des participantes et assistantes de recherche adolescentes*

Participant ^{es}	Âge	Milieu de vie	Statut LPJ	Participation antérieure (RAP-1)
1	18	Appartement	Non	Oui
2	15	Famille d'accueil	Oui	Oui
3	17	Appartement supervisé	Oui	Oui
4	14	CRJDA, Unité 1	Oui	Non
5	14	CRJDA, Unité 2	Oui	Non
6	15	CRJDA, Unité 2	Oui	Non
7	17	CRJDA, Unité 2	Oui	Non
8	16	CRJDA, Unité 3	Oui	Non

Note. Les données demeurent générales afin de préserver l'anonymat des participantes.

2.4.3. Nouvelles participantes

Les nouvelles participantes, âgées de 14 à 17 ans, proviennent de trois unités de vie en CRJDA. Certaines sont placées depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois, ce qui a permis de recueillir une diversité de points de vue liés à différents moments du placement. Elles fréquentent toutes un milieu scolaire, mais l'une d'entre elles est scolarisée à l'intérieur même du centre dans lequel elle est hébergée. La scolarisation est parfois vécue de manière discontinue en raison des trajectoires de vie. Leur participation prend la forme de discussions et de réflexions collectives lors des rencontres, où elles partagent leurs besoins et réagissent aux propositions de l'outil en construction. Ces apports offrent un regard précieux et actuel sur les réalités quotidiennes vécues par des adolescentes en placement, complémentaires à celui des assistantes de recherche-adolescentes.

2.4.4. Assistantes de recherche-adolescentes

Trois adolescentes ayant participé à RAP-1 ont poursuivi leur implication dans RAP-2 à la fois comme participantes et comme assistantes de recherche-adolescentes. Deux étaient encore sous la LPJ ; la troisième avait atteint sa majorité. Elles ont contribué à la planification, à la coanimation des rencontres, à la lecture/rédaction de courts textes réflexifs et à la diffusion (conférences, ateliers).

Sur le plan méthodologique, leur présence a été déterminante : leur vécu commun avec les participantes a instauré un climat de confiance et réduit le rapport hiérarchique chercheuse-jeunes, favorisant une participation plus authentique et égalitaire. Ce positionnement « entre pairs et co-chercheuses » a permis d’ancrer les échanges dans la réalité des adolescentes, dans la mesure où les assistantes, partageant un langage, des codes et des expériences proches de celles des participantes, étaient en mesure de reformuler les propos et de poser des questions en résonance avec leur vécu (Checkoway et Richards-Schuster, 2003 ; Jacquez et al., 2013). En ce sens, leur contribution a favorisé l’émergence de savoirs expérientiels difficilement accessibles dans des dispositifs de recherche plus traditionnels, renforçant ainsi la validité écologique des résultats (Ozer et al., 2020).

Le nombre total de participantes ($n = 8$) est cohérent avec les visées et les exigences d’une recherche-action participative menée auprès d’une population difficile d’accès. En recherche qualitative, la pertinence d’un échantillon repose moins sur sa taille que sur la richesse et la diversité des données recueillies (Paillé et Mucchielli, 2021). Dans le cadre du projet RAP-2, la variété des trajectoires et des points de vue exprimés a permis de générer des échanges approfondis et de dégager des savoirs situés. Après plusieurs rencontres, la saturation des données semblait atteinte, puisque peu de nouveaux besoins émergeaient et que les catégories construites trouvaient

écho au sein du groupe. Dans ce contexte, la taille de l'échantillon apparaît adaptée à la nature de la problématique étudiée et suffisante pour répondre aux objectifs de la recherche.

Le déroulement des rencontres reposait sur une dynamique collaborative impliquant une équipe composée d'une professeure, d'une professionnelle de recherche, d'une assistante de recherche, de l'étudiante-chercheuse ainsi que de trois assistantes de recherche-adolescentes expertes de vécu. L'ensemble de l'équipe participait à la planification et à la facilitation des rencontres, dans une perspective de recherche-action participative. Les échanges étaient soutenus à l'aide de relances ouvertes, de supports visuels et d'activités favorisant la participation des adolescentes dans un climat sécurisant et respectueux. Dans cette logique participative, les adolescentes étaient considérées comme des actrices centrales du projet et contribuaient activement à définir, nommer et organiser les besoins identifiés collectivement.

Après avoir présenté les participantes, il importe maintenant de décrire le processus concret de collecte de données, déployé de manière progressive sur huit rencontres.

2.4.5. Moyens de collecte de données

Les rencontres ont été enregistrées à l'aide de l'application *Dictaphone* intégrée à un iPhone. La qualité audio s'est révélée excellente, permettant une restitution fidèle des échanges. Les enregistrements ont ensuite été retranscrits à l'aide du logiciel UpMeet, puis révisés de manière minutieuse afin de corriger les imprécisions de la transcription automatisée et de s'assurer de la justesse du ton, des nuances et des formulations utilisées par les participantes. Cette opération visait à garantir la qualité et la fiabilité du matériau de recherche.

2.5. Processus de collecte de données

La collecte de données s’est inscrite dans une démarche de recherche-action participative visant à coconstruire, avec des adolescentes ayant un vécu en lien avec l’exploitation sexuelle et placées en CRJDA, un outil d’analyse des besoins. Concrètement, le processus s’est déployé en plusieurs étapes : instaurer un climat de confiance au sein du groupe, explorer collectivement les besoins exprimés, organiser et hiérarchiser ceux-ci, puis tester un premier prototype de l’outil. Chacune de ces étapes est décrite plus en détail dans les sections suivantes.

Le dispositif reposait sur huit rencontres principales, précédées de réunions préparatoires avec l’équipe de recherche et animées en collaboration avec les assistantes de recherche adolescentes. Le déroulement des rencontres et les outils méthodologiques utilisés sont présentés au Tableau 2. Chaque étape a été pensée pour allier rigueur scientifique et participation active des jeunes, en mobilisant des méthodes favorisant la discussion, l’expression de soi et la validation collective.

Tableau 2

Synthèse du déroulement des rencontres et des outils utilisés

Date	Étape du processus	Outils/matériel utilisés	Objectif méthodologique
7 octobre 2024 Rencontre 1	Mise en confiance	Jeux brise-glace, discussion guidée sur la confidentialité, formulaire d’information et de consentement	Créer un climat sécurisant, introduire la démarche participative, établir les règles de confidentialité
21 octobre 2024 Rencontre 2	Exploration initiales des besoins	Présentation PowerPoint, post-it de couleurs, tableau blanc, schémas simples	Amorcer les échanges autour des besoins et explorer la pertinence des catégories issues de la littérature, inviter les participantes à réagir, compléter et classer
28 octobre au 18 novembre 2024 Rencontres 3 à 6	Exploration approfondie	Post-it, schémas simples, tableaux de classement, discussions collectives	Explorer les grandes catégories de besoins en profondeur, inviter les participantes à réagir, compléter et classer, favoriser l’expression d’exemples concrets, structurer le vocabulaire commun
2 décembre 2024 Rencontre 7	Organisation et validation	Tableau synthèse	Hiérarchiser les besoins, organiser les catégories, discuter des modalités de l’outil d’analyse

Date	Étape du processus	Outils/matériel utilisés	Objectif méthodologique
31 mars 2025 Rencontre 8	Test de l'outil	Première version de l'outil imprimée, mises en situation, discussion collective	Expérimenter concrètement l'outil, identifier ses forces et limites, recueillir des suggestions d'ajustements
-	Tout au long du processus	Journal de bord, enregistrements audio, synopsis de rencontre	Garder une trace des échanges et du climat, soutenir la réflexivité et préparer l'analyse

Note. Ce tableau illustre la progression des huit rencontres réalisées dans le cadre du processus de coconstruction de l'outil d'analyse des besoins. Les outils et objectifs présentés reflètent la logique participative et adaptative propre à la recherche-action.

Un délai de quelques mois s'est écoulé entre la septième rencontre (décembre 2024) et la huitième (mars 2025), afin de permettre la mise au point du prototype de l'outil d'analyse, l'obtention des autorisations institutionnelles nécessaires et la coordination logistique du retour des participantes. Cette période a également servi à consolider et organiser les données issues des premières rencontres. L'analyse préliminaire a été amorcée à l'aide du logiciel Microsoft Word, utilisé pour le classement, le codage et la construction progressive de l'arbre thématique, sans recours à un logiciel d'analyse qualitative spécialisé. Ce choix, motivé notamment par la taille modeste du corpus et par une volonté de conserver une démarche d'analyse souple et accessible, a permis de soutenir un travail de révision et d'organisation des données.

2.5.1. Déroulement des rencontres

Rencontre 1 : Introduction et mise en confiance (7 octobre 2024)

Cette première rencontre visait à présenter le projet, instaurer un climat sécurisant et introduire la démarche participative. Après une brève présentation de l'étudiante-chercheuse et un retour sur les objectifs, des activités brise-glace ont été proposées pour favoriser la prise de parole. Les participantes ont ensuite échangé sur leurs attentes et leurs premières représentations de la notion de besoins, amorçant ainsi une réflexion commune. S'en est suivie une activité sur la confidentialité présentée sous forme de discussion/réflexion autour de questions prédéterminées :

1. Ça veut dire quoi la confidentialité ?
2. T'est-il déjà arrivé de dire un secret à quelqu'un qui ne l'a pas gardé ? Comment t'es-tu sentie ?
3. T'est-il déjà arrivé de promettre à quelqu'un de garder son secret et que finalement tu as rompu cette promesse ?
4. Comment t'es-tu sentie ?

Ensuite, les différentes parties du formulaire d'information et de consentement ont été lues et expliquées aux adolescentes. Puis, les situations de levée de confidentialité leur ont été vulgarisées. Elles ont toutes accepté de signer le formulaire et assuré à l'équipe de recherche que les enjeux expliqués étaient bien compris.

Rencontre 2 : Identification des catégories de besoins (21 octobre 2024)

La première chose à l'horaire de cette séance était l'établissement des règles de fonctionnement du groupe. Elles ont été décidées par les adolescentes pendant une activité participative et se retrouvent à l'annexe C.

Lors de cette séance, les participantes ont d'abord été invitées à discuter du vocabulaire utilisé pour parler de l'exploitation sexuelle afin de s'assurer que les termes employés dans le projet demeurent respectueux et significatifs pour elles. Cette discussion a permis de faire émerger des perceptions variées et parfois ambivalentes associées à l'exploitation sexuelle, certaines adolescentes mettant de l'avant des dimensions liées à la violence, au contrôle et à la détresse, alors que d'autres évoquaient également des enjeux de survie, d'appartenance, de recherche d'affection ou de pouvoir d'agir.

Une première tentative de travail à partir de catégories de besoins issues de la littérature (ex. besoins de base, besoins affectifs, besoins d'autonomie) a ensuite été réalisée. Toutefois, au fil des échanges, l'équipe de recherche a constaté que cette manière de structurer les discussions limitait parfois la fluidité des réflexions et rendait plus difficile l'expression spontanée de certains besoins. Les discussions ont rapidement montré que plusieurs besoins se chevauchaient et prenaient des significations différentes selon les expériences des adolescentes.

À la suite de cette rencontre, l'équipe de recherche a ajusté son approche méthodologique en privilégiant davantage une démarche inductive centrée sur les besoins exprimés spontanément par les participantes. Les catégories ont ainsi été progressivement retravaillées et coconstruites à partir des échanges du groupe, dans une logique cohérente avec les principes de la recherche-action participative.

Rencontres 3 à 6 : Exploration approfondie des catégories (28 octobre au 18 novembre 2024)

Les rencontres suivantes ont été consacrées à l'exploration progressive de chacune des grandes catégories de besoins. Par petits groupes ou en plénière, les participantes partageaient leurs expériences et formulaient des exemples concrets liés à chaque type de besoin (par ex. alimentation, autonomie, relations significatives). Pour stimuler la discussion, les membres de l'équipe de recherche proposaient des questions ouvertes, parfois soutenues par du matériel visuel (tableaux, post-it, schémas simples). Les adolescentes validaient ou nuançaient ensemble les besoins identifiés, et discutaient de la manière dont ces derniers se manifestent dans leur quotidien en centre. Chaque séance se terminait par une synthèse collective, où les participantes résumaient ce qui leur semblait le plus important à retenir. Ces bilans ont permis de consolider progressivement un vocabulaire commun et une structure partagée autour des besoins.

Rencontre 7 : Organisation et validation des besoins (2 décembre 2024)

Cette séance a été dédiée à l'appréciation des catégories de besoins retenues pour l'outil d'analyse ainsi qu'aux différentes modalités envisagées pour son utilisation, notamment la forme des questions, les possibilités de réponse offertes aux jeunes (discussion, écriture, coche ou support visuel), la manière de prioriser les besoins et la posture relationnelle attendue des personnes intervenantes.

En parallèle du travail d'identification des besoins, une réflexion collective a été menée sur la forme que devait prendre l'outil d'analyse. Cette réflexion n'a pas seulement porté sur le contenu (type de questions, visuel), mais aussi sur la manière même de réaliser une telle analyse : la posture conversationnelle jugée plus respectueuse que l'administration d'un questionnaire, les personnes à impliquer (pairs, personnes intervenantes), ainsi que les modalités d'utilisation (moment opportun, fréquence, degré de confidentialité). Ces discussions ont permis de préciser que l'outil devait être souple, participatif et adapté aux réalités des adolescentes en CRJDA.

Rencontre 8 : Test de l'outil (mars 2025)

La dernière rencontre a permis de mettre à l'essai la première version de l'outil coconstruit. Les adolescentes l'ont expérimenté concrètement, en l'appliquant à une situation fictive ou personnelle, puis ont discuté de ses forces et de ses limites. Cet exercice a mené à des ajustements immédiats, grâce aux suggestions directes des participantes. Cette rencontre a ainsi bouclé la démarche participative, en validant à la fois le contenu et l'utilité de l'outil conçu collectivement. Les modifications issues du test sont synthétisées à la section 3.2.6.

2.5.2. Le Groupe de travail

Les rencontres se sont échelonnées sur huit semaines consécutives, à raison d'une séance hebdomadaire de trois heures (17 h à 20 h). Elles étaient précédées, le lundi après-midi, d'une

réunion préparatoire (14 h à 17 h) réunissant les assistantes de recherche-adolescentes, l'assistante de recherche, l'étudiante-chercheuse, la professionnelle de recherche et la professeure responsable du projet. Ces moments en amont permettaient de planifier les activités, d'ajuster la démarche et de tenir compte des besoins exprimés lors des rencontres précédentes.

Chaque séance commençait par une activité favorisant la prise de parole et la création d'un climat de confiance (jeux de connaissance, discussions sur la confidentialité, rédaction collective d'un « Code et procédure »). Ces activités visaient à reconnaître les adolescentes comme coconstructrices du projet et à consolider un espace sécurisant.

2.5.3. Journal de bord

En complément des enregistrements transcriptions, l'étudiante-chercheuse a tenu un journal de bord tout au long du projet. Cet outil méthodologique, couramment utilisé en recherche qualitative (Paillé et Mucchielli, 2021), a permis de consigner ses observations et réflexions après chaque rencontre. On y retrouve à la fois des éléments descriptifs (déroulement des séances, interactions, réactions aux activités) et réflexifs (ajustements méthodologiques, posture de la chercheuse, dynamiques observées). Dans une démarche de recherche-action participative, le journal de bord joue un rôle central : il documente l'évolution du processus de coconstruction, soutient la posture réflexive de la chercheuse et contribue à la rigueur de l'analyse (Miles et al., 2014; Reason et Bradbury, 2008). Utilisé comme outil de traçabilité, il facilite le retour sur les décisions prises et alimente le dialogue critique entre la chercheuse et son implication dans le projet. L'analyse présentée au troisième chapitre s'appuie sur l'ensemble des matériaux recueillis (enregistrements, transcriptions et journal de bord).

Une fois la collecte complétée, l'analyse des données a suivi une démarche en deux temps : une première analyse collective avec les adolescentes, puis un approfondissement méthodique par

l'étudiante-chercheuse. Bien qu'aucun canevas d'entrevue formel n'ait été utilisé, chaque rencontre s'appuyait sur un guide souple d'animation élaboré collectivement avec l'équipe de recherche à partir des six grandes catégories de besoins issues de la littérature. Ce guide comportait des amorces de discussion ouvertes favorisant la réflexion libre des participantes.

À titre d'exemple, les échanges débutaient par des questions telles que : « Qu'est-ce qui te semble le plus important pour te sentir bien au quotidien ? » ou « Quand tu penses à ce dont tu as besoin ici, à quoi tu penses en premier ? ». Les activités (post-it, schémas visuels, exemples concrets) étaient ajustées selon la dynamique du groupe, afin de maintenir un équilibre entre structure et spontanéité. Un extrait du guide d'animation est présenté dans le tableau 4 de l'annexe D.

2.6. ANALYSE DES DONNÉES

L'analyse des données s'est déployée selon une logique participative, en cohérence avec l'approche de recherche-action mobilisée dans le projet. Une première phase d'analyse s'est faite directement avec les adolescentes, lors des rencontres du groupe de travail. La recension des écrits réalisée par l'étudiante-chercheuse avait permis de présenter un premier portrait des catégories de besoins identifiées dans la littérature (ex. : besoins de base, relationnels, autonomie). Ces catégories ont servi de point de départ à la réflexion collective.

L'identification et l'organisation des besoins se sont construites progressivement à travers les échanges entre les adolescentes et l'équipe de recherche. Bien que plusieurs besoins aient rapidement fait consensus, certaines discussions ont permis de préciser leur formulation, de nuancer certaines catégories ou de regrouper des besoins jugés similaires par les participantes. Les divergences portaient moins sur la pertinence des besoins identifiés que sur la manière de les nommer ou de les organiser.

Les adolescentes disposaient de différents supports (post-it, tableaux, schémas) pour classer, discuter et compléter ces catégories à partir de leur vécu. Des exemples concrets de regroupement thématique ont également été proposés afin d'illustrer la démarche : les participantes étaient invitées à regrouper sur un tableau ou des post-it les besoins exprimés lors des discussions, à les nommer avec leurs propres mots et à réfléchir ensemble à ce qui les liait entre eux. Ces exercices visaient à rendre l'analyse accessible et collaborative, en valorisant l'interprétation des participantes plutôt qu'une démarche technique de codage. Chaque participante pouvait ajouter des exemples concrets, contester certains éléments ou en proposer de nouveaux. Ces activités ont mené à un repérage collectif ayant permis de dégager six grandes catégories de besoins, qui ont ensuite servi de base à l'analyse thématique approfondie.

L'étudiante-chercheuse a poursuivi l'analyse des matériaux recueillis (verbatim des rencontres et extraits du journal de bord) à l'aide de la méthode d'analyse thématique décrite par Paillé et Mucchielli (2021). Les principales étapes de cette démarche sont détaillées ci-dessous. Ce cadre a permis de structurer le repérage, le regroupement et l'organisation systématique des thèmes émergents, tout en assurant la continuité entre les réflexions issues des rencontres participatives et l'analyse approfondie menée par l'étudiante-chercheuse.

L'analyse préliminaire a été amorcée à l'aide du logiciel Microsoft Word, qui a servi au classement, au codage et à la construction progressive de l'arbre thématique. Ce choix d'un outil non spécialisé visait à maintenir une approche flexible, accessible et cohérente avec la logique participative du projet, où la compréhension du sens prime sur la technicité de l'analyse.

Étapes de l'analyse

Repérage initial. Les enregistrements des rencontres ont été intégralement transcrits à l'aide du logiciel *UpMeet*, puis relus manuellement par l'étudiante-chercheuse afin d'en vérifier

la fidélité au ton, aux pauses et au sens des propos. Les verbatims, anonymisés dès la transcription pour préserver la confidentialité des participantes, ont favorisé une immersion progressive dans le matériau empirique et permis d'identifier des récurrences dans les thèmes abordés, notamment en lien avec les conditions matérielles (alimentation, hygiène), à la sécurité relationnelle, à l'autonomie et à l'identité.

Regroupement et hiérarchisation. Les thèmes ont ensuite été organisés en grandes catégories et sous-catégories, travail amorcé collectivement avec les adolescentes et formalisé par l'étudiante-chercheuse sous forme d'arbre thématique.

Affinement itératif. Un va-et-vient constant entre les données brutes (verbatim, journal de bord) et la structure thématique en élaboration a permis d'assurer la fidélité aux propos et d'intégrer les nuances. Une rencontre d'analyse avec la directrice de recherche a validé la cohérence interne et renforcé la crédibilité de l'ensemble.

Descriptions thématiques. Pour chaque thème et sous-thème, une description synthétique a été rédigée afin d'en préciser la portée, la pertinence et les manifestations concrètes dans les discours. Les grandes catégories de besoins et certaines synthèses visuelles issues des discussions ont été travaillées progressivement avec les adolescentes au cours des rencontres. Ces échanges ont permis de préciser certaines formulations, de nuancer certaines catégories et d'ajuster l'organisation des besoins afin qu'elles reflètent davantage leur vécu et leur manière de nommer leurs expériences. Ces ajustements ont ensuite été intégrés à la version finale de l'arbre thématique, qui constitue la base de la présentation des résultats.

Présentation finale. Ce processus a conduit à la construction d'un arbre thématique (voir Tableau 3) illustrant les six grandes catégories de besoins et leurs sous-thèmes, tout en mettant en évidence la cohérence globale.

En somme, l'analyse a reposé sur une double dynamique : une construction collective avec les adolescentes, ancrant les résultats dans leur expérience vécue, et un approfondissement analytique par l'étudiante-chercheuse, renforçant la rigueur méthodologique. Cette articulation entre participation active et traitement systématique des données soutient que les résultats du troisième chapitre demeurent à la fois fidèles aux propos des adolescentes et méthodologiquement solides.

Le codage reposait sur une unité de signification complète (phrase, segment ou échange collectif) afin de préserver la cohérence du sens. La thématisation s'est effectuée de manière continue au fil des lectures des verbatims. La triangulation des sources (verbatim, journal de bord, transcriptions) et la validation collaborative auprès des adolescentes, complétées par une rencontre réflexive avec la directrice, assurent la rigueur scientifique du processus.

Les sections suivantes présentent les résultats issus de cette démarche d'analyse participative.

Afin de préserver l'anonymat des participantes dans un contexte de petit échantillon et de vécu hautement sensible, les extraits verbatim présentés dans le mémoire ne sont pas associés à des identifiants individuels. Les citations retenues ont été sélectionnées parce qu'elles illustraient des thèmes récurrents ou représentatifs des échanges observés au sein du groupe, plutôt que pour attribuer des propos à une participante en particulier. Dans plusieurs situations, différentes adolescentes exprimaient d'ailleurs des idées similaires avec des formulations variées, ce qui rendait moins pertinente l'attribution systématique des verbatim à une participante précise.

3. TROISIÈME CHAPITRE — RÉSULTATS ET DISCUSSION

Ce chapitre présente les résultats descriptifs issus de l'analyse thématique du projet RAP-2 auprès d'adolescentes placées en CRJDA. Les participantes provenaient de trois centres aux fonctionnements variés; les descriptions reflètent donc leur expérience subjective du placement plutôt qu'une caractérisation des milieux. Cette section met de l'avant ce que les adolescentes ont nommé, décrit et coconstruit comme étant significatif pour elles.

Les besoins présentés ici ont aussi servi de fondement à la coconstruction progressive de l'outil d'analyse des besoins. Au fil des rencontres, les verbatims ont permis d'identifier les catégories, de préciser les formulations et d'ajuster la structure de l'outil afin qu'il reflète leur réalité. L'outil s'est ainsi développé avec les jeunes, parallèlement à l'analyse, à partir de ce qu'elles jugeaient important de faire apparaître. Les adolescentes ont décrit des parcours marqués par l'instabilité, déplacements répétés, ruptures relationnelles, négligence ou violence, enjeux de santé mentale et exploitation sexuelle. Elles ont surtout insisté sur ce qui, dans leur quotidien actuel en CRJDA, influence leur bien-être, leur sécurité, leurs relations et leur sentiment d'autonomie.

L'analyse thématique a permis de dégager six grandes catégories de besoins : (1) besoins de base, (2) besoins liés au bien-être, (3) besoins émotionnels et affectifs, (4) besoins d'autonomie, (5) besoins de relations et d'appartenance et (6) besoins d'identité. Le Tableau 3 présente l'arborescence complète élaborée au fil de l'analyse et sert de fil conducteur aux résultats qui suivent.

Tableau 3

Arborescence des catégories de besoins issues de l'analyse thématique

LES BESOINS DE BASE	Alimentation adéquate	<i>Manger à satiété</i> <i>Alimentation équilibrée</i>
	Accès à des produits d'hygiène adéquats	<i>Accès aux produits</i> <i>Produits adaptés</i>
	Bénéficier d'un sommeil réparateur et de repos	<i>Environnement calme et sécurisant</i> <i>Sommeil de qualité</i> <i>Liberté de repos</i>
	Un espace à soi	<i>Espace physique personnel et personnalisé</i> <i>Respect de la vie privée</i>
	Avoir des vêtements en quantité suffisante et adaptés	<i>Vêtements en quantité suffisante</i> <i>Adaptés aux situations de vie</i> <i>Habillement comme marqueur d'identité</i>
	Accessibilité aux transports	<i>Soutien financier aux déplacements</i> <i>Indépendance dans les déplacements</i>
	Moyens financiers	<i>De l'argent de poche pour favoriser la participation</i>
	Faciliter le sentiment de confiance et de sécurité en CRJDA	<i>Sécurité physique</i> <i>Sécurité émotionnelle</i> <i>Confiance et confidentialité</i> <i>Choix d'être entourée ou d'être seule</i>
	Intimité	<i>Intimité corporelle</i> <i>Intimité de la vie privée</i> <i>Intimité de la parole</i>
LES BESOINS LIÉS AU BIEN-ÊTRE	Suivi médical et psychosocial adapté	<i>Accès rapide aux soins</i> <i>Continuité et suivi régulier</i> <i>Prise en compte des particularités individuelles</i> <i>Considération de la part du personnel soignant</i> <i>Choisir les personnes qui les accompagnent</i>
	Équilibre au quotidien	<i>Activité physique</i> <i>Santé psychologique et gestion du stress</i>

		<i>Aller dehors</i> <i>Milieu de vie approprié et accueillant</i>
LES BESOINS ÉMOTIONNELS ET AFFECTIFS	Être écoutée avec attention, respect et authenticité	<i>Être crue et prise au sérieux</i> <i>Être visible</i> <i>Être écoutée et comprise</i> <i>Être reconnue comme sujet de son récit</i> <i>Exprimer ses émotions</i>
LES BESOINS LIÉS À L'AUTONOMIE	Un milieu de vie qui soutient l'autonomie	<i>Horaire normalisant</i> <i>Favoriser l'expression de soi</i> <i>Sentiment de liberté</i>
	Être informée	<i>Comprendre les règles et les attentes</i> <i>Transparence sur la trajectoire de placement</i> <i>Accès à l'information</i>
	Conditions d'accompagnement favorisant l'autonomie	<i>Respect du rythme</i> <i>Participation active aux décisions</i> <i>Possibilité d'expérimenter</i>
	Autodétermination et pouvoir d'agir personnel	<i>Pouvoir de décision dans la vie quotidienne</i> <i>Affirmation de sa voix et authenticité</i>
LE BESOIN DE RELATIONS SIGNIFICATIVES ET SÉCURISANTES	Relations significatives avec les adultes	<i>Continuité et constance des liens</i> <i>Des adultes qui font preuve de savoir-être</i>
	Soutien entre pairs et sentiment d'appartenance	<i>Compréhension et solidarité entre jeunes</i> <i>Ambivalence relationnelle et stratégies de protection</i> <i>Avoir le droit d'être soi</i>
	Choix d'être entourée ou d'être seule	
LES BESOINS D'IDENTITÉ	Explorer qui je suis	<i>Se définir soi-même</i> <i>Refuser les étiquettes</i> <i>Expérimenter des espaces d'expression différents</i>
	Estime de soi	<i>Développer une réelle confiance en soi</i> <i>Être reconnue dans sa globalité et ses efforts</i> <i>Être perçue comme une personne valable</i> <i>Croire en soi</i>

Note. L'arborescence présente les six catégories et sous-catégories de besoins identifiées lors de l'analyse thématique. Elle reflète la structure élaborée avec les participantes au fil du processus RAP-2 et sert de base à l'organisation des résultats du présent chapitre.

3.1. Les Besoins de base

Les besoins de base regroupent les éléments essentiels permettant aux adolescentes de se sentir confortables, respectées et soutenues dans leur quotidien en CRJDA. Ils touchent à l'alimentation, à l'hygiène, au sommeil, aux vêtements, à l'espace personnel, aux déplacements, aux ressources financières, ainsi qu'au sentiment de sécurité. Ces dimensions sont revenues de façon récurrente dans les rencontres RAP-2, non pas comme allant de soi, mais comme des conditions parfois fragiles ou inadéquates pour assurer le bien-être minimal des jeunes.

3.1.1. Alimentation adéquate

Les adolescentes hébergées en CRJDA ont exprimé le besoin d'avoir accès à une alimentation suffisante et de qualité, qui réponde à la fois à leur faim et à leur bien-être. Ce besoin se décline en deux dimensions principales : manger à satiété et avoir des repas équilibrés.

3.1.1.1. Manger à satiété

Plusieurs adolescentes mentionnent que les quantités de nourriture disponibles ne suffisent pas toujours à combler leur faim. Elles rapportent manquer parfois de portions ou devoir attendre plusieurs heures avant le prochain repas, ce qui crée de l'irritabilité ou un inconfort difficile à gérer : « *Faudrait pouvoir manger à notre faim. Si t'as faim à une heure, que tu puisses manger autant que tu veux, ou au souper si tu veux d'autres desserts...* », précise une participante, alors qu'une autre ajoute : « *Souvent, [nom de l'unité], on manque de nourriture. Les quantités sont mauvaises... Si on veut plus de spaghetti, il en reste jamais.* » Pour certaines, la rigidité des heures de repas ne tient pas compte de leur appétit, de leur médication ou des activités prévues dans la journée.

3.1.1.2. Avoir une alimentation équilibrée

Au-delà des quantités, les participantes expriment le besoin d'accéder à des repas plus équilibrés et nutritifs, afin de soutenir leur santé et leur bien-être au quotidien : « *On a besoin de manger des meilleures choses pour la santé* », explique une jeune, tandis qu'une autre renchérit : « *J'ai pris du poids depuis que j'suis ici, j'me sens pas bien dans mon corps.* » Ces propos rappellent que l'alimentation ne se limite pas à une fonction de base, mais qu'elle influence aussi la relation des adolescentes à leur corps et leur sentiment de bien-être. Pour quelques adolescentes, les choix alimentaires imposés renforcent un sentiment de perte de contrôle sur leur santé.

3.1.2. Accès à des produits d'hygiène adéquats

Les participantes ont exprimé des besoins non comblés en lien avec l'hygiène personnelle, c'est-à-dire tout ce qui touche aux soins de base du corps : se laver, se raser, prendre soin de sa peau et de ses cheveux, utiliser des produits adaptés, et disposer du temps ainsi que de l'intimité nécessaires pour accomplir ces gestes quotidiens. Au-delà de la qualité des produits, certaines adolescentes expliquent que le temps accordé pour la douche ou les soins personnels est parfois limité par l'horaire du centre, le nombre de jeunes à superviser ou la disponibilité des intervenantes. Cette contrainte crée un sentiment de précipitation causé par la peur de ne pas pouvoir se laver ou se préparer correctement : « *Hygiène, toilette, rasoir, maquillage, douche plus longue : avoir le temps de me laver comme il faut.* »

3.1.2.1. Accès aux produits essentiels

Certaines adolescentes rapportent devoir se procurer elles-mêmes leurs produits de base, ce qui limite leur autonomie et leur confort quotidien : « *Les tampons, serviettes, Diva cup, c'est pas fourni* », explique une participante, alors qu'une autre souligne : « *La pâte à dent, brosse à*

dents, déo... ça dépend. On te dépanne quand t'arrives, après, c'est à toi de t'arranger. » Les participantes mentionnent que l'accès aux produits d'hygiène dépend parfois des disponibilités du centre ou des intervenants. Le caractère non automatique de cet accès crée un sentiment de dépendance.

3.1.2.2. Produits adaptés

Certaines participantes soulignent que les produits d'hygiène fournis ne conviennent pas à leurs besoins personnels, que ce soit en raison de leur type de cheveux, de peau ou de leurs préférences habituelles. Pour elles, des produits adaptés signifient des articles qui respectent leurs particularités physiques et leur routine quotidienne, par exemple :

- Des shampoings et revitalisants appropriés à leur type de cheveux (bouclés, frisés, texturés, colorés);
- Des savons et crèmes qui n'irritent pas leur peau;
- Des produits qui ressemblent à ceux qu'elles utilisaient à la maison;
- La possibilité d'avoir leurs propres produits lorsque ceux du centre ne conviennent pas.

Comme l'exprime l'une des participantes : « *J'ai la peau sensible... ils s'en foutent si ça me donne des boutons* », raconte une adolescente, tandis qu'une autre précise : « *Ouais... du déo qui pue... des shampoings vraiment scrap, genre 3 en 1.* » Pour elles, disposer de produits adaptés ne relève donc pas du confort secondaire mais plutôt d'une condition pour se sentir propres, à l'aise dans leur corps et fidèles à leur identité.

3.1.3. Bénéficier d'un sommeil réparateur et de repos

Le sommeil est ressorti comme un besoin fondamental dans les échanges. Plusieurs adolescentes ont exprimé ne pas pouvoir dormir suffisamment en centre, en raison d'un environnement bruyant, de conflits nocturnes ou d'une surveillance qu'elles perçoivent comme intrusive. Celle-ci perturbe la qualité de leur repos et accentue leur niveau de stress.

3.1.3.1. Environnement calme et sécurisant

Les participantes rappellent le besoin d'un environnement paisible la nuit pour favoriser le sommeil : « *On aimerait que ça soit plus tranquille la nuit, qu'il y ait moins de va-et-vient dans les corridors, ça nous aiderait à dormir* », explique une jeune, alors qu'une autre ajoute : « *Y'a jamais personne qui dort dans le centre. À deux heures du matin, y'en a une qui claque les portes, une autre qui pleure... moi j'ai pas dormi pendant trois mois. J'arrivais plus à fonctionner.* » Une dernière ajoute : « *Une fois, ils sont venus chercher une fille à trois heures du matin [...] Ça nous a réveillées pis on a eu peur.* »

3.1.3.2. Sommeil de qualité

Certaines adolescentes décrivent un sommeil léger ou fragmenté, qui nuit à leur concentration, à leur humeur et à leur motivation quotidienne : « *Le manque de sommeil, ça me rend irritable et j'suis démotivée pour participer aux activités du lendemain* », explique une participante, tandis qu'une autre témoigne : « *J'étais tellement fatiguée que je pleurais pour rien, j'étais plus capable de gérer mes émotions. Pis les intervenants disaient que j'étais instable... mais c'est juste que j'étais épuisée.* »

3.1.3.3. Liberté de repos

Les adolescentes soulignent aussi l'importance d'une plus grande flexibilité dans les horaires de lever, notamment les jours sans école, ainsi que la possibilité de faire des siestes et de respecter leur rythme individuel : *« Ça aiderait si on pouvait dormir un peu plus tard la fin de semaine ou se reposer quand on en a besoin. »*

3.1.4. Un espace à soi

Plusieurs adolescentes ont exprimé le besoin crucial d'avoir un espace personnel pour se recentrer, vivre leurs émotions et se sentir en sécurité : *« Pouvoir avoir un espace à moi où je peux être toute seule, tranquille, pour vivre mes émotions. »*

3.1.4.1. Espace physique personnel et personnalisé

Les jeunes souhaitent pouvoir personnaliser leur chambre et y retrouver un certain confort : *« Si j'avais pu mettre des trucs à moi dans ma chambre, ça aurait fait une différence »*, explique une participante, tandis qu'une autre souligne : *« J'ai besoin d'avoir plus de choses dans ma chambre pour me sentir comme à la maison, d'avoir un espace à moi. »*

3.1.4.2. Respect de la vie privée

La présence constante d'intervenants limite pour plusieurs le sentiment de vie privée. Ce besoin qui réfère à l'intimité ressort de manière récurrente dans les propos des adolescentes : *« Quand je suis dans ma chambre, je me sens un peu plus libre... mais faut pas qu'ils viennent cogner aux cinq minutes »*, raconte une adolescente, alors qu'une autre ajoute : *« J'ai besoin de respirer, de pas être observée tout le temps. »* Ces paroles rappellent que disposer d'un espace à soi ne se limite pas à une question de confort matériel, mais renvoient à un besoin fondamental de

respect de la vie privée et de reconnaissance du droit à l'intimité. La question de l'intimité est détaillée plus loin.

3.1.5. Vêtements adaptés et en quantité suffisante

Pour se sentir dignes et respectées dans leur individualité, plusieurs adolescentes ont souligné le besoin d'avoir accès à des vêtements en quantité suffisante, propres, adaptés aux saisons et choisis selon leurs goûts. Elles entendent par cela avoir assez d'items de base (pantalons, chandails, bas, sous-vêtements) pour affronter les saisons et participer aux activités quotidiennes sans se sentir limitées ni inconfortables. Dans les centres, les vêtements sont généralement octroyés sur demande, à partir d'un inventaire disponible ou par l'entremise d'une sortie avec les intervenantes. Cette modalité crée parfois un décalage entre les besoins des jeunes et ce qui est réellement accessible au moment où elles en ont besoin. Cette question revient avec insistance, car plusieurs participantes ont rapporté manquer de vêtements ou ne pas avoir accès à des items adaptés à leur taille, à leur style ou aux exigences du quotidien. Pour elles, ce besoin n'est pas secondaire : il influence directement leur confort, leur estime personnelle et leur sentiment d'appartenance.

3.1.5.1. Vêtements en quantité suffisante

Les participantes rappellent l'importance de disposer d'un nombre minimal de vêtements pour fonctionner au quotidien. Comme l'explique une jeune : « *Des fois, il te manque même des bas* » explique une jeune, alors qu'une autre ajoute : « *Y'a une fille qui disait qu'elle avait deux paires de pantalons pour tout l'hiver. C'est pas normal.* »

3.1.5.2. Vêtements adaptés aux situations de vie

Certaines adolescentes soulignent que les vêtements fournis ne répondent pas toujours aux besoins liés aux activités quotidiennes, sociales ou scolaires. Pour plusieurs, ne pas avoir de vêtements propres, à leur taille ou correspondant à leurs préférences a des répercussions immédiates sur leur bien-être : « *Quand j'ai pas de linge propre ou beau, je me sens pas bien. J'ai l'air négligée.* » Une autre évoque la précarité de sa famille: « *Ma mère n'a pas toujours les moyens de m'acheter du linge... je dois garder les mêmes chandails trop longtemps.* »

3.1.5.3. L'habillement comme marqueur d'identité

Au-delà du confort matériel, les adolescentes associent l'habillement à l'affirmation de soi : « *Moi j'ai besoin de linge pour me sentir moi-même, pas juste pour me couvrir.* » Pour plusieurs participantes, les vêtements représentent un moyen d'exprimer qui elles sont et de se sentir fidèles à elles-mêmes. Lorsque les vêtements disponibles ne correspondent pas à leur style, à leur taille ou à leurs préférences, elles disent se sentir moins bien dans leur peau ou moins confiantes dans les interactions quotidiennes.

3.1.6. Accessibilité aux transports

L'accessibilité au transport constitue un besoin crucial soulevé par plusieurs participantes, qui décrivent les difficultés à se déplacer de manière autonome, que ce soit pour voir leur famille, se rendre à leurs rendez-vous, participer à des activités ou occuper un emploi. Étant donné que les participantes provenaient de centres situés dans des milieux urbains et en région plus éloignée, les enjeux varient d'un centre de réadaptation à l'autre. Dans les milieux urbains, l'accès au transport en commun rend les déplacements plus simples, alors que dans les milieux régionaux, l'absence d'autobus, la distance et la rareté des services accentuent la dépendance envers les intervenantes,

les transports bénévoles ou les taxis. Cette réalité crée une forte dépendance logistique qui limite la capacité des jeunes de planifier leurs rendez-vous ou leurs activités de manière autonome.

3.1.6.1. Soutien financier aux déplacements

Les participantes mentionnent que les frais de transport, souvent à la charge des familles, peuvent être un obstacle important, particulièrement pour celles provenant de milieux à faibles revenus. Le manque de soutien financier rend difficile l'accès aux activités, aux stages, aux rendez-vous médicaux ou aux visites familiales : « *J'aurais besoin d'une carte de transport pour pouvoir me rendre à mes stages ou rendre visite à mes proches.* », « *Moi je peux pas sortir comme je veux. J'ai pas d'argent pour l'autobus pis le taxi c'est trop cher.* » Dans les milieux situés en région, ces enjeux sont accentués par le fait que le transport en commun est parfois absent ou très limité, ce qui restreint davantage l'autonomie des adolescentes.

3.1.6.2. Indépendance dans les déplacements

Au-delà du coût, les adolescentes soulignent l'importance de pouvoir se déplacer par elles-mêmes, sans dépendre des intervenantes ou d'un adulte pour chaque déplacement : « *C'est dur d'aller à mes rendez-vous, j'suis tout le temps dépendante de quelqu'un pour m'y amener.* », « *Des fois j'suis obligée d'annuler des affaires juste parce que j'ai pas de lift.* » Pour elles, pouvoir gérer leurs propres déplacements représente une étape essentielle vers l'autonomie et la responsabilisation. Le manque de moyens financiers et de services accessibles crée toutefois une barrière à cette indépendance, particulièrement dans les CR situés en région.

3.1.7. Moyens financiers

Le manque d'argent de poche est une préoccupation fréquemment exprimée par les participantes. Elles décrivent recevoir un montant qui doit couvrir leurs besoins personnels,

comme les produits d'hygiène, certains vêtements, des sorties ou de petits objets du quotidien. Plusieurs adolescentes soulignent que les sommes reçues sont insuffisantes pour répondre à leurs besoins ou pour leur permettre une certaine marge de manœuvre dans leur quotidien : *« J'ai jamais d'argent dans mon compte, je peux rien faire, même pas aller au dépanneur. », « T'as pas le droit d'avoir une job à temps partiel, mais on te donne même pas assez pour les trucs de base. »*

3.1.7.1. De l'argent de poche pour favoriser la participation

Le manque de moyens financiers limite aussi la participation sociale des filles et leur capacité à accéder à de petits biens de consommation qui pourraient contribuer à leur bien-être : *« Il nous faudrait de l'argent pour les sorties, sinon on ne peut pas participer »*, explique une adolescente, alors qu'une autre ajoute : *« Si j'avais plus d'argent, je pourrais acheter des choses qui me font du bien, genre du linge, du maquillage, des trucs comme ça. »*

3.1.8. Faciliter le sentiment de confiance et de sécurité en CRJDA

Les adolescentes ont exprimé le besoin d'évoluer dans des lieux sécurisants et chaleureux, où elles pourraient s'ouvrir sans se sentir surveillées ou contraintes. Plusieurs perçoivent les espaces d'intervention comme froids, rigides et peu propices à l'échange.

3.1.8.1. Sécurité physique

Pour plusieurs participantes, la sécurité physique renvoie à la possibilité d'évoluer dans un environnement où elles ne craignent ni les interventions brusques ni les comportements agressifs d'autres jeunes. Elles décrivent des situations où leur intégrité corporelle est perturbée par des épisodes soudains, imprévisibles ou vécus comme menaçants. Certaines évoquent, par exemple, des interventions effectuées de manière abrupte, de jour comme de nuit, qui créent un sentiment d'insécurité : *« Quand y'a une intervention dans le groupe, c'est jamais discret... t'as peur. », «*

Une fois, ils sont venus chercher une fille à trois heures du matin [...] ça nous a réveillées pis on a eu peur. » D'autres mentionnent que les comportements de certaines jeunes augmentent leur inquiétude : claquements de portes, cris, tensions entre pairs ou gestes brusques. Comme le résume une participante : « *Quand les filles commencent à crier ou à se lancer des affaires, je me sens plus safe.* » Ces éléments indiquent que, pour elles, le sentiment de sécurité physique repose sur la prévisibilité de l'environnement, la manière dont les intervenantes gèrent les situations de crise et la possibilité de dormir sans craindre d'être réveillées par des événements soudains ou potentiellement dangereux. Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, elles disent avoir l'impression de ne jamais pouvoir « baisser leur garde ».

3.1.8.2. Sécurité émotionnelle

Pour les participantes, la sécurité émotionnelle renvoie à la possibilité de parler, de créer ou de se déposer dans un environnement où elles ne se sentent ni jugées ni observées, et où leurs émotions peuvent être exprimées librement. Elles associent ce sentiment à des espaces qui leur offrent de l'intimité, de la chaleur et une atmosphère propice au calme. Des adolescentes mentionnent que le bureau de l'éducatrice n'est pas perçu comme un lieu favorisant ce type d'expression. Elles décrivent cet espace comme trop formel et froid, situé au cœur des zones de passage ou associé aux rencontres disciplinaires, ce qui limite leur aisance. Comme l'exprime une jeune : « *Est-ce qu'il y aurait un autre endroit que le bureau de l'éduc pour qu'on soit plus à l'aise ?* » Pour d'autres, la présence d'un espace personnel, où elles peuvent se recentrer ou s'exprimer autrement, contribuerait à leur bien-être : « *Un espace où je peux dessiner et écrire, sans être jugée ni regardée.* » Ces propos montrent que la sécurité émotionnelle ne tient pas seulement à la présence d'adultes, mais à la possibilité de disposer d'espaces qui ne soient pas associés au contrôle ou à la discipline, et où elles peuvent se déposer sans craindre de conséquences.

3.1.8.3. Confiance et confidentialité

La méfiance envers les personnes intervenantes est marquée, surtout lorsque la confidentialité est perçue comme non respectée : « *Tu sais jamais si ce que tu dis va être répété* », souligne une participante, alors qu'une autre explique : « *Moi j'ai arrêté de parler, ils m'écoutaient pas pis après ils me le reviraient contre moi.* » Ces propos ne décrivent pas nécessairement des bris formels de confidentialité, mais plutôt la perception que leurs paroles ne sont pas accueillies dans un cadre sécurisant. Pour les adolescentes, la confiance repose sur la certitude que ce qu'elles expriment ne sera ni déformé ni utilisé contre elles, et que les intervenantes respecteront pleinement la sensibilité des informations partagées.

3.1.9. Intimité

Parmi les besoins exprimés, l'intimité revient avec insistance, au point de s'imposer comme une catégorie distincte. Contrairement au besoin d'un « espace à soi », qui renvoie principalement aux conditions matérielles et environnementales (chambre, espace physique, respect de la vie privée), l'intimité touche ici l'expérience plus globale et sensible de se sentir protégée dans son corps, ses pensées et sa parole. Dans un contexte où leur quotidien est constamment surveillé, encadré et partagé avec d'autres, les adolescentes expriment le besoin d'accéder à des espaces, des moments et des relations qui respectent leurs limites personnelles. Elles évoquent l'importance de pouvoir choisir ce qu'elles dévoilent, à qui, et dans quelles conditions, afin de préserver un sentiment d'intégrité et de confidentialité dans leur vie quotidienne.

3.1.9.1. Intimité corporelle

Les adolescentes expriment que certaines installations sanitaires ne leur permettent pas de préserver leur dignité ou la protection de leur corps. Elles évoquent notamment le besoin d'avoir

des dispositifs qui assurent une intimité minimale, comme des rideaux de douche opaques ou des cabines fermées : « *Un rideau de douche, cabine privée* », précise une participante. Une autre souligne le besoin de pouvoir utiliser les toilettes sans intrusion ni interruption : « *Besoin d'aller aux toilettes seule...* » Ces propos montrent que, peu importe le centre où elles se trouvent, les aménagements qui laissent le corps exposé ou qui ne garantissent pas la possibilité d'être seule dans les moments les plus intimes sont vécus comme des atteintes à leur dignité.

3.1.9.2. Intimité de la vie privée

Contrairement au besoin d'un espace à soi, qui renvoie surtout aux aspects matériels de la chambre, l'intimité de la vie privée concerne ici la possibilité de contrôler l'accès à cet espace et de ne pas être exposée à des intrusions non souhaitées. Plusieurs adolescentes expriment le désir que leur chambre soit respectée comme un lieu où elles peuvent se retirer : « *Juste pouvoir être dans ma chambre sans que personne entre sans frapper, ça changerait tout* », explique une participante. Une autre souligne l'importance d'avoir un lieu où se recentrer lorsqu'elle vit des émotions fortes : « *Quand je suis trop fâchée ou triste, j'ai besoin d'aller dans ma bulle.* » Dans les CRJDA, les personnes intervenantes doivent frapper avant d'entrer dans une chambre, sauf en situation d'urgence ou lorsqu'une vérification de sécurité est nécessaire. Les rondes, les visites ponctuelles et les fouilles prévues par les règles de l'établissement peuvent toutefois limiter cette impression d'intimité. Les propos des participantes montrent que ces pratiques, bien qu'encadrées par les normes du milieu, peuvent être vécues comme intrusives lorsque l'accès à la chambre n'est pas perçu comme étant sous leur contrôle.

3.1.9.3. Intimité de la parole

Les participantes expriment également un besoin distinct de pouvoir contrôler ce qu'elles choisissent de dévoiler et à qui. Alors que la section précédente abordait la confidentialité au sens

institutionnel, c'est-à-dire la manière dont l'information circule entre les intervenants, l'intimité de la parole renvoie ici au sentiment personnel d'avoir un espace où elles peuvent se livrer sans craindre d'être exposées. Plusieurs expriment la crainte que leurs confidences ne restent pas dans le cadre de la relation immédiate : « *Si tu parles à un éduc, faut que tu t'attendes à ce que tout le monde le sache* », déplore une adolescente. Une autre témoigne : « *Une fois, j'ai parlé à une éduc, pis toute l'équipe le savait après. J'me suis sentie trahie.* » À l'inverse, la possibilité de sentir que leurs paroles demeurent dans l'échange direct avec la personne intervenante favorise leur ouverture : « *C'est quand je sens que c'est juste entre moi pis la personne que je peux me livrer.* » Ces propos indiquent que, pour elles, l'intimité de la parole passe par la possibilité de décider à qui elles se confient et dans quelles conditions.

3.2. Les Besoins liés au bien-être

Pour les participantes, le « bien-être » ne se limite pas à l'absence de difficultés ou de symptômes ; il correspond à un état plus global où la santé physique et psychologique sont indissociables. Lors des ateliers, elles ont choisi de regrouper ces deux dimensions, considérant qu'il est impossible de se sentir bien sans que le corps et l'esprit soient pris en compte conjointement. Certaines ont évoqué l'importance de recevoir des soins médicaux adaptés et respectueux, tandis que d'autres ont insisté sur la nécessité de soutenir la santé mentale, notamment par l'écoute et l'accès à des services psychologiques. Ce regroupement reflète leur conception d'un bien-être intégral, où la santé doit être envisagée de manière holistique et contextualisée à leur vécu en centre. Les besoins ainsi exprimés concernent autant l'accès à des soins que la manière dont ceux-ci sont offerts, qu'ils proviennent du réseau public, des ressources communautaires ou encore de pratiques alternatives.

3.2.1. Suivi médical et psychosocial adapté

Plusieurs adolescentes ont exprimé des besoins non comblés en matière d'accessibilité, de continuité et d'adéquation des soins médicaux et psychosociaux offerts durant leur placement. Elles décrivent des délais importants pour obtenir des rendez-vous, des changements fréquents de personnes intervenantes ou des suivis qu'elles perçoivent comme peu adaptés à leur situation. Pour certaines, le fait de changer de milieu ou d'équipe a contribué à une rupture de services, rendant l'accès au soutien plus difficile pendant leur séjour en CRJDA.

3.2.1.1. Accès rapide aux soins

Les participantes expriment des difficultés liées à l'accès aux soins médicaux et psychologiques durant leur placement. Certaines rapportent des délais importants avant d'obtenir un rendez-vous, situation amplifiée par les changements de milieu ou la nécessité de passer par les procédures internes du CRJDA : « *J'ai attendu des mois pour voir un médecin, pis quand je l'ai vu, c'était pas pour les vraies affaires* », explique une participante. Une autre ajoute : « *Ça fait un an que j'attends un psy... moi je pète des coches.* » Ces propos montrent que les délais d'attente, déjà présents dans le système de santé en général, peuvent devenir particulièrement difficiles à vivre en contexte de placement, notamment en raison des ruptures de services et de l'instabilité qu'elles entraînent.

3.2.1.2. Continuité et suivi régulier

Le besoin de stabilité dans les suivis est largement exprimé. Les changements fréquents de professionnels obligent les adolescentes à répéter sans cesse leur histoire : « *Tu vois pas toujours le même médecin. C'est comme si chaque fois fallait tout réexpliquer* », explique une participante.

Une autre précise : *« À chaque fois un nouveau médecin, un nouveau TS... j'ai juste raconter encore et encore. C'est drainant. »*

3.2.1.3. Prise en compte des particularités individuelles

Certaines dénoncent des soins prescrits sans véritable écoute ni considération pour leur vécu : *« Ils m'ont prescrit des pilules sans même me demander comment je me sentais. »* Ces propos soulignent le besoin d'un accompagnement qui tienne compte de leurs particularités, notamment en santé mentale, en sexologie ou en toxicomanie.

3.2.1.4. Considération de la part du personnel soignant

Les adolescentes expriment un besoin de respect et de prise en compte de leurs préférences dans leurs interactions avec le personnel soignant. Certaines décrivent avoir formulé des demandes précises qui n'ont pas été considérées, comme l'explique une participante : *« Moi j'ai demandé à parler à un médecin femme, ils me l'ont jamais donné. »* D'autres soulignent que le fait d'être placées limite parfois leur capacité à exprimer leurs choix ou à être entendues quant à leurs besoins en matière de soins : *« C'est pas parce t'es placée que t'as pas le droit d'avoir ton mot à dire. »* Ces propos montrent que, dans le contexte du CRJDA, l'organisation des services de santé et les décisions prises par les adultes peuvent réduire la place accordée aux préférences individuelles des jeunes ce qui renforce le sentiment de ne pas être considérées dans les démarches qui les concernent.

3.2.1.5. Choisir les personnes qui les accompagnent

Les jeunes souhaitent pouvoir être accompagnées dans leurs démarches sans être dépossédées de leur parole : *« Jveux juste qu'on m'aide à appeler, mais qu'on me laisse parler. Faut que ça soit ma voix. »* Elles insistent aussi sur le besoin de choisir les personnes en qui elles

peuvent avoir confiance : « *Si je pouvais choisir quelqu'un qui me comprend, qui me juge pas... peut-être que je parlerais.* » Ces propos rappellent que le lien de confiance est une condition de base pour accéder à un suivi réellement bénéfique.

3.2.2. Équilibre au quotidien

Plusieurs adolescentes perçoivent leur hébergement en CRJDA comme ayant des effets négatifs sur leur santé physique et psychologique. Le manque d'accès à l'extérieur, la faible diversité alimentaire et l'absence d'activités physiques sont fréquemment mentionnés. Certaines expriment un sentiment de stagnation, comme si leur corps et leur esprit étaient à l'arrêt.

3.2.2.1. *Activité physique*

Les participantes rappellent leur besoin de bouger et d'entretenir leur santé physique : « *On ne bouge pas assez ici... c'est sûr que ça me fait prendre du poids* », explique une adolescente, alors qu'une autre ajoute : « *On reste assises toute la journée, c'est pas bon.* » Ces propos soulignent l'importance de l'activité physique pour maintenir leur santé et éviter les effets d'inactivité prolongée.

3.2.2.2. *Santé psychologique et gestion du stress*

L'activité physique est également décrite comme un moyen essentiel de régulation émotionnelle : « *Des fois, j'aurais juste besoin d'aller marcher pour pas exploser* », raconte une participante, tandis qu'une autre précise : « *Moi, c'est marcher. Marcher vite. Sinon j'crie après tout le monde.* » Ces besoins rappellent que l'accès à l'air frais et au mouvement contribue directement à l'équilibre psychologique.

3.2.2.3. Aller dehors

L'accès quotidien à l'extérieur est perçu comme un besoin vital. Plusieurs soulignent que le manque d'air frais affecte négativement leur humeur et leur bien-être : « *Ça fait genre trois jours qu'on est pas sorties dehors* », déplore une participante, alors qu'une autre insiste : « *J'ai besoin de prendre l'air. Pas juste une fois par semaine, tsé.* » Pour certaines, le fait de rester plusieurs jours à l'intérieur sans possibilité de sortir est vécu comme une contrainte importante qui nuit à leur équilibre et à leur santé. Pour elles, sortir quotidiennement à l'extérieur n'est pas un privilège, mais une condition minimale pour maintenir un certain équilibre physique et psychologique.

3.2.2.4. Milieu de vie approprié et accueillant

Les adolescentes expriment aussi le besoin d'évoluer dans un environnement plus adéquat et stimulant : « *Avoir des meubles en bon état, pas brisés ou trop vieux, ça change comment tu te sens dans ta chambre* », explique une jeune, tandis qu'une autre souligne : « *C'est gris ici. Tu penses trop, tu déprimes.* » Ces propos montrent que l'état des lieux et l'ambiance du milieu influencent la façon dont elles se sentent au quotidien.

3.3. Les Besoins émotionnels et affectifs

Les besoins émotionnels et affectifs occupent une place centrale dans les récits des adolescentes, qui évoquent l'importance d'être écoutées, crues et reconnues dans ce qu'elles vivent. Ces besoins semblent également s'inscrire dans un parcours où plusieurs adolescentes ont mentionné des relations marquées par des conflits, des ruptures ou un manque de soutien, ce qui influence la manière dont elles vivent les liens au quotidien en CRJDA. Dans un contexte de placement souvent marqué par la méfiance, la souffrance ou la distance émotionnelle, ces jeunes rappellent que le soutien relationnel constitue un levier fondamental pour leur rétablissement. La

reconnaissance de leur subjectivité, la validation de leurs émotions et la qualité de l'écoute reçue deviennent ainsi des indicateurs essentiels du respect de leur dignité et de leur pouvoir d'agir.

3.3.1. Être écoutée avec attention, respect et authenticité

La majorité des adolescentes rencontrées expriment un besoin fondamental d'être écoutées « pour vrai ». Dans un contexte marqué par des traumatismes et des liens d'attachement souvent précaires (CSDEPJ, 2021), elles valorisent particulièrement la présence d'adultes sensibles, capables de les entendre sans jugement et avec sincérité : « *Savoir écouter, ça oblige l'intervenante à me comprendre.* »

Ce besoin d'écoute s'accompagne d'un désir profond de reconnaissance en tant que personnes à part entière. Plusieurs participantes associent ce sentiment au caractère impersonnel de certaines pratiques du milieu, comme le fait d'être identifiées par leur numéro de chambre, de voir leurs préférences ou leurs demandes ignorées, ou encore de ne pas se sentir réellement écoutées lorsqu'elles s'expriment. « *Quand t'es placée, on dirait qu't'existes juste dans un dossier* », raconte une adolescente, tandis qu'une autre précise : « *Ici, t'es pas toi. T'es un numéro de chambre.* » Ces propos rappellent que l'écoute véritable implique aussi la reconnaissance de l'identité et de la singularité de chaque adolescente.

3.3.1.1. Être crue et prise au sérieux

Les adolescentes expriment le besoin que leur parole soit validée et reconnue : « *J'aimerais que quand je dis que ça ne va pas, on me croit et on m'aide au lieu de me dire que c'est dans ma tête.* » Une autre ajoute : « *C'est quand tu vois dans leurs yeux qu'ils s'en foutent pas que tu te sens écoutée.* » Ces propos rappellent que la reconnaissance passe par la crédibilité accordée au vécu des jeunes et par le refus de les réduire à leurs diagnostics ou à leurs comportements passés.

3.3.1.2. Être visible

Certaines adolescentes expriment un profond besoin de se sentir réellement entendues, plutôt que simplement tolérées : « *Quand on parle, on a l'impression qu'ils entendent, mais qu'ils écoutent pas vraiment... on se sent invisibles.* » Une autre résume ainsi : « *Quand je parle pis que l'éduc fait juste hocher la tête sans écouter pour vrai, ça donne envie de se refermer.* » Ces propos montrent que l'écoute est perçue comme authentique seulement lorsqu'elle est accompagnée d'une présence attentive et incarnée.

3.3.1.3. Être écoutée et comprise

Pour plusieurs, le besoin d'écoute inclut également le besoin d'être comprises dans la profondeur de leur vécu : « *J'veux pas juste être écoutée, j'veux être comprise* », explique une participante. Une autre ajoute : « *Ils comprennent rien. Quand tu dis "exploitation", on dirait qu'ils pensent que t'étais juste rebelle.* » Cette participante évoque ici le décalage entre son vécu d'exploitation sexuelle et la manière dont il est parfois interprété dans le milieu. Pour elle, le fait que l'exploitation soit minimisée ou mal comprise, par exemple réduite à de la "rébellion", traduit une absence de reconnaissance de la gravité et du sens de ce qu'elle a vécu. Ces témoignages rappellent que l'écoute doit s'accompagner d'efforts pour comprendre le sens que les jeunes donnent à leurs expériences.

3.3.1.4. Être reconnue comme sujet de son récit

Les participantes soulignent le besoin d'être reconnues comme auteures de leur propre histoire, et de garder du contrôle sur ce qu'elles partagent : « *J'veux choisir ce que je dis, à qui, pis quand. Pas qu'on répète ça dans les réunions.* » Cette volonté de demeurer sujet de leur récit

illustre leur besoin de conserver une maîtrise sur leur parole et de ne pas être dépossédées de leur vécu.

3.3.1.5. Exprimer ses émotions

Disposer d'un espace sécurisant pour exprimer librement ses émotions est perçu comme essentiel à l'équilibre des adolescentes : « *Nommer mes émotions à l'éduc, ça m'aide beaucoup* », explique une participante. Une autre ajoute : « *Quand j'me sens écoutée, j'suis moins en colère.* » Elles rappellent toutefois que l'expression émotionnelle ne passe pas toujours par les mots : plusieurs ont expliqué que leurs émotions s'exprimaient aussi par les gestes, les silences ou les comportements lorsqu'elles n'arrivent pas à verbaliser. Être accueillies sans moquerie ni sanction apparaît alors comme une condition pour oser se confier et retrouver un certain apaisement lorsqu'elles vivent quelque chose de difficile.

3.4. Les besoins liés à l'autonomie et au pouvoir d'agir

Le besoin d'autonomie et de pouvoir d'agir est omniprésent dans les propos des adolescentes. Celles-ci expriment à la fois le désir de gérer davantage d'aspects concrets de leur quotidien et celui d'exercer une influence réelle sur les décisions qui les concernent. Ces deux dimensions apparaissent étroitement liées dans leurs récits : reprendre du pouvoir sur leur trajectoire passe autant par la possibilité de faire des choix que par la capacité d'assumer progressivement de nouvelles responsabilités. Plusieurs participantes évoquent aussi leurs inquiétudes face à l'avenir, particulièrement à l'approche de la majorité : « *À 18 ans, on me "kick-out", je fais quoi après ?* », s'interroge l'une, tandis qu'une autre affirme : « *J'ai besoin d'être mieux accompagnée.* » Ces propos montrent que l'autonomie est vécue non pas comme une séparation brutale, mais comme un processus qui nécessite préparation, soutien et cohérence. Elles

souhaitent comprendre ce qui les attend, faire des choix éclairés et être reconnues comme des actrices de leur propre développement, plutôt que de simplement subir les étapes de leur trajectoire.

3.4.1. Un milieu de vie qui soutient l'autonomie

Les adolescentes expriment le besoin de vivre dans un environnement qui soutient progressivement leur autonomie, plutôt que de se sentir limitées par certaines règles ou pratiques institutionnelles.

3.4.1.1. Horaire normalisant

Les participantes expriment le besoin de disposer d'un horaire plus souple pour leurs activités de base, afin de préserver un minimum d'autonomie : « [...] *aller aux toilettes quand j'ai envie, pas parce qu'on décide que c'est le temps* », dit l'une. Une autre souligne : « *En 15 minutes, faut faire nos tâches... brosser nos dents, aller aux toilettes, s'habiller... Pis si t'es en retard, tu passes toutes les pauses en chambre.* » Ces propos traduisent un besoin de rythmes plus réalistes et respectueux du fonctionnement individuel.

3.4.1.2. Favoriser l'expression de soi

Les adolescentes rappellent aussi leur besoin de se définir et de s'exprimer à travers leurs choix vestimentaires : « *Si c'est pas jugé "approprié" par l'éduc, tu peux même pas le mettre, même si c'est ton linge.* » Pour elles, le vêtement est plus qu'un objet utilitaire : il représente une manière de réaffirmer leur identité et leur autonomie personnelle.

3.4.1.3. Sentiment de liberté

Enfin, les participantes expriment le besoin de bénéficier d'espaces de liberté, sans surveillance constante : « *On dirait qu'ils nous surveillent tout le temps, même quand t'as rien fait.* » Une autre ajoute : « *Tu peux pas relaxer, t'es toujours sur le qui-vive.* » Ces propos

soulignent combien l'autonomie se construit aussi à travers la confiance accordée et la possibilité de se sentir libre dans son environnement.

3.4.2. Être informée

L'un des besoins les plus fréquemment exprimés concerne l'accès à une information claire et transparente. Plusieurs jeunes rapportent une méconnaissance des règles, des ressources disponibles, de la durée de leur placement ou encore de leur plan d'intervention. Elles expriment le sentiment d'être laissées dans le flou ou exclues des décisions qui les concernent directement.

3.4.2.1. Comprendre les règles et attentes

Les adolescentes soulignent qu'elles perçoivent souvent manquer d'information claire sur les règles à respecter et sur ce qui est attendu d'elles au quotidien. Plusieurs décrivent des situations où elles sont réprimandées sans avoir compris au préalable les normes ou les limites en vigueur : « *On sait même pas c'est quoi les règles, mais on se fait dire qu'on les suit pas.* » Une autre ajoute : « *On sait pas quand on a le droit ou pas... ça change dépendant de l'éduc.* » Ce flou contribue à un sentiment d'injustice chez les jeunes et complique leur capacité d'agir de manière autonome, puisqu'elles ne disposent pas des repères nécessaires pour anticiper les conséquences ou ajuster leur comportement.

3.4.2.2. Transparence sur la trajectoire et le placement

L'incertitude face à leur avenir génère stress et angoisse : « *C'est pas normal d'être en centre pis que tu comprends pas ce qui va t'arriver à 18 ans.* », « *J'voudrais juste comprendre pourquoi je suis ici.* » Ces propos montrent que le manque d'information concernant leur trajectoire renforce chez les adolescentes un sentiment de perte de contrôle. Ne pas comprendre

les raisons de leur placement ou ce qui les attend à la majorité limite la capacité de se projeter et d'exercer un réel pouvoir d'agir sur leur situation.

3.4.2.3. Accès à l'information

Les adolescentes expriment un besoin d'accès à une information claire et équitable, c'est-à-dire partagée de manière uniforme et compréhensible pour toutes, sans zone floue ni contradiction : « *Y'en a qui savent des affaires pis d'autres pas pantoute. C'est pas juste* », souligne une participante. Une autre ajoute : « *Ils parlent en code. On comprend rien* », illustrant l'usage d'un langage professionnel ou interne qui les exclut de la compréhension. Ce besoin ressort aussi à travers des situations concrètes. Par exemple, une jeune a demandé à son éducatrice de lui fournir la liste de ses droits, pour mieux comprendre ce à quoi elle avait accès. L'éducatrice lui a refusé cette demande et a écrit à l'équipe de recherche pour mentionner que les revendications de la jeune étaient problématiques. Cette situation montre que l'accès à l'information constitue pour les adolescentes un levier essentiel d'autonomie et de pouvoir d'agir.

3.4.3. Conditions d'accompagnement favorisant l'autonomie

Pour plusieurs adolescentes, l'autonomie ne peut se réduire à une responsabilisation individuelle. Elles critiquent une approche normative qui exige d'elles une autonomie rapide, sans leur offrir les conditions nécessaires pour s'y préparer. Les participantes expriment plutôt le besoin d'un accompagnement progressif, respectueux de leur rythme et leur permettant de prendre une place réelle dans les décisions qui les concernent.

3.4.3.1. Un accompagnement qui reconnaît leur agentivité et leur rythme

Les adolescentes soulignent l'importance d'un accompagnement qui respecte à la fois leur capacité d'agir et leur propre rythme. Pour elles, être autonome ne signifie pas seulement assumer

des responsabilités, mais aussi avoir la possibilité d'exprimer leurs besoins, de définir leurs objectifs et de participer activement aux décisions qui les concernent. *« Ce serait mieux que ce soit pas un adulte qui me dise c'est quoi mon besoin. C'est moi qui le vis, mon besoin »*, affirme une participante, rappelant l'importance de reconnaître leur expertise de leur propre vécu. Elles expriment également le désir de jouer un rôle central dans la planification de leur trajectoire : *« On devrait avoir plus notre mot à dire dans notre plan d'intervention. C'est notre plan, pas le leur. »* Pour une autre, cette participation implique aussi de pouvoir envisager l'avenir selon ses propres aspirations : *« Moi, j'aimerais ça qu'on me demande ce que je veux faire après, pas juste qu'on me dise c'est quoi mon plan de sortie. »* Ces propos montrent que soutenir leur autonomie implique de créer des espaces où la voix des jeunes est entendue, considérée et intégrée aux décisions, tout en respectant leur rythme individuel d'engagement et de développement. Sans cet ajustement, elles disent se sentir davantage contrôlées que réellement soutenues.

3.4.3.2. Possibilité d'expérimenter

Les adolescentes insistent enfin sur le besoin d'expérimenter concrètement des choix pour apprendre à devenir autonomes. Comme le résume une participante : *« On apprend pas à être autonome en étant toujours surveillée. »* Une autre ajoute : *« J'ai le goût d'être capable de faire mes propres choix, même si je me plante. »* Ces propos rappellent que l'accompagnement vers l'autonomie implique d'offrir un espace d'essais et d'erreurs, avec un soutien bienveillant, plutôt qu'un contrôle constant.

3.4.4. Autodétermination et pouvoir d'agir personnel

Les adolescentes ont exprimé un besoin clair d'avoir un réel pouvoir sur les décisions qui les concernent, en particulier celles liées à leur plan d'intervention ou à leur trajectoire en centre.

Pour elles, cette capacité de décision représente un moyen de reprendre du contrôle sur leur vie, dans un contexte où elles se sentent souvent dirigées ou dépossédées de leur pouvoir d’agir.

3.4.4.1. Pouvoir de décision dans la vie quotidienne

Les participantes rappellent que même les petits choix du quotidien constituent des occasions d’apprendre à se responsabiliser : « *Juste décider quand je prends ma douche, ça me fait sentir capable* », explique une jeune. Une autre ajoute : « *On nous laisse pas choisir comment on s’habille, comment on parle, qui on voit. C’est tout décidé d’avance.* » Ces propos montrent que le besoin ne porte pas seulement sur les grandes décisions, mais aussi sur la possibilité d’exercer un pouvoir d’action concret au quotidien, pour se sentir actrices de leur propre expérience.

3.4.4.2. Affirmation de sa voix et de son authenticité

Les adolescentes expriment aussi le besoin de pouvoir dire ce qu’elles pensent réellement, sans être jugées ni sanctionnées : « *On devrait être capables de dire ce qu’on veut vraiment, pas juste ce que les intervenants veulent entendre* », souligne une participante. Une autre précise : « *Si tu veux pas ce qu’ils veulent, on te dit que tu collabores pas. Mais moi je veux juste être écoutée.* » Ces propos illustrent une dimension complémentaire de l’autodétermination : pouvoir exprimer sa voix sans craindre que celle-ci soit interprétée comme un manque de collaboration ou une opposition. Dans l’ensemble, les propos des adolescentes montrent que l’autodétermination ne se limite pas à l’application de règles ou à une responsabilisation individuelle. Elles décrivent un besoin de choix réels, d’information claire et d’un accompagnement progressif qui reconnaissent leur expérience. Elles rappellent également que le développement de leur autonomie repose sur un soutien relationnel, et non sur l’isolement : plusieurs insistent sur l’importance d’être accompagnées, écoutées et respectées dans leurs décisions pour se sentir capables d’avancer. Cette

compréhension relationnelle de l'autonomie fait directement écho au besoin de relations significatives et sécurisantes, qui constituent un appui indispensable dans leur cheminement.

3.5. Le Besoin de relations significatives et sécurisantes

Au-delà de l'autonomie, les adolescentes insistent sur l'importance d'entretenir des relations significatives durant leur placement. Elles expriment le besoin d'un lien de confiance avec au moins une personne adulte qui soit disponible, authentique et bienveillante. Se sentir reconnues, soutenues et valorisées dans ces relations apparaît comme une condition essentielle pour leur bien-être et leur rétablissement. Certaines dimensions relationnelles évoquées précédemment, notamment la confiance, la confidentialité et la qualité du savoir-être, s'inscrivent également dans ce thème plus large des relations significatives. Les propos présentés ici permettent d'en préciser les manifestations concrètes.

3.5.1. Relations significatives et chaleureuses avec les adultes

Les participantes rappellent le besoin d'être entourées par des adultes qui s'impliquent réellement auprès d'elles et qui les considèrent au-delà de leur dossier : *« J'ai besoin d'avoir un lien affectif, quelqu'un de proche. Qu'on s'intéresse à moi pour vrai, de quelqu'un qui me remarque. »*

3.5.1.1. Continuité et constance des liens

Plusieurs adolescentes déplorent l'instabilité des relations avec les intervenants et expriment le besoin d'une continuité relationnelle : *« Mon éducatrice de suivi n'est clairement pas avec moi. »* Le fait d'*« avoir toujours des intervenants différents »* est vécu comme une source d'épuisement, puisque *« ça oblige à tout réexpliquer »* à chaque changement. Les participantes

soulignent ainsi l'importance de pouvoir compter sur une présence stable, qui leur permette de construire un lien de confiance durable.

3.5.1.2. Des adultes qui font preuve de savoir-être

Les adolescentes expriment le besoin que les adultes qui les accompagnent soient véritablement présents, empathiques et impliqués. Comme l'explique l'une d'elles : « *Des fois, on dirait qu'ils veulent juste passer leur quart [de travail]. Mais nous, on vit ici.* » Elles insistent aussi sur le besoin de reconnaissance dans leurs interactions quotidiennes : « *Juste qu'on me dise que j'ai fait quelque chose de bien, ça change tout* », dit une participante. À l'inverse, être réduites à des « cas » ou à un « dossier » est vécu comme une atteinte à leur dignité : « *On dirait qu'ils nous voient juste comme des cas à gérer, pas comme des personnes.* » Ces propos traduisent l'importance d'établir des liens où elles sont reconnues comme des personnes entières, avec leurs forces et leur potentiel, et non uniquement à travers leurs difficultés.

3.5.2. Soutien entre pairs et sentiment d'appartenance

Une dimension fréquemment soulignée lors des rencontres RAP concerne le besoin de soutien entre pairs. Plusieurs adolescentes expriment que la présence d'autres jeunes vivant des expériences similaires contribue au sentiment d'appartenance et leur permet de se sentir moins seules dans leurs difficultés.

3.5.2.1. Compréhension et solidarité entre jeunes

Les participantes décrivent un besoin fort de se retrouver entre jeunes partageant une réalité semblable : « *On vit toutes un peu les mêmes affaires... ça fait du bien d'en parler entre nous.* » Pour certaines, c'est la première fois qu'elles se sentent véritablement à leur place : « *Ici, c'est la*

première fois que je me sens comme à ma place. » Ces échanges créent un espace de compréhension mutuelle, où il est plus facile de s'exprimer sans crainte d'être jugée.

3.5.2.2. *Ambivalence relationnelle et stratégies de protection*

Toutefois, ce besoin de solidarité est parfois teinté d'ambivalence. Certaines jeunes mentionnent avoir appris à se taire ou à se rendre invisibles pour éviter les conflits ou les sanctions : *« Moi j'essaie de pas faire de vagues, comme ça ils m'achalent pas. »* Une autre ajoute : *« J'ai appris à me fermer la gueule. C'est plus simple. »* Ces propos traduisent un besoin de protection face à un environnement perçu comme menaçant, qui les pousse à limiter leurs interactions même si elles recherchent, en parallèle, du soutien auprès de leurs pairs. Ces stratégies d'effacement ou de retrait peuvent ainsi être comprises comme des formes d'autonomie défensive, qui leur permettent de se protéger dans un environnement perçu comme potentiellement menaçant.

3.5.2.3. *Avoir le droit d'être soi*

Pour plusieurs adolescentes, le sentiment d'authenticité ne se limite pas aux relations entre pairs. En effet, il se manifeste plus largement dans la façon dont elles se sentent perçues, encadrées ou acceptées par les adultes du milieu. *« Ici, c'est pas comme les autres activités obligées. Je sens que j'ai le droit d'être moi »,* affirme une jeune. Pour d'autres, la nécessité d'affirmer qui elles sont passe parfois par la rébellion : *« On dirait que plus ils veulent me contrôler, plus j'ai le goût de faire l'inverse, juste pour me sentir libre. »* Ces propos montrent que le besoin d'être soi traverse à la fois les relations entre pairs et les interactions avec les adultes, et qu'il constitue un levier important dans la construction identitaire.

3.5.3. Choix d'être entourée ou d'être seule

Les adolescentes expriment le besoin de choisir entre être seules ou entourées, selon leur état d'esprit et leur niveau de tolérance émotionnelle. « *J'aime pas ça être seule. [...] J'veux être capable de faire partie d'un groupe sans être obligée de changer qui je suis* », affirme une participante, tandis qu'une autre nuance : « *Moi, j'suis pas comme ça. Moi, j'suis genre "foutez-moi la paix". J'veux pas de chicane, j'veux pas de drama.* » Pour elles, pouvoir moduler la proximité avec les autres constitue une manière de préserver leur sécurité émotionnelle, d'éviter les tensions relationnelles ou, au contraire, de chercher un sentiment d'appartenance lorsque nécessaire. Leur besoin n'est donc pas d'être seules ou entourées en soi, mais de pouvoir choisir le degré de contact qui leur permet de se sentir bien et respectées dans leurs limites. Ainsi, les propos des adolescentes mettent en lumière combien les relations constituent une condition essentielle de leur bien-être et de leur rétablissement. Elles expriment le besoin de s'appuyer sur des adultes constants, authentiques et bienveillants, tout en trouvant dans leurs pairs un soutien précieux et un sentiment d'appartenance. Ces relations leur permettent à la fois de se protéger, de se reconnaître et d'affirmer leur identité. Ce besoin fondamental de relations significatives conduit directement à une autre dimension centrale : celle de l'identité, qui renvoie à la manière dont les jeunes souhaitent être reconnues et se définir elles-mêmes.

3.6. Les Besoins d'identité

Les adolescentes placées en CRJDA expriment un besoin identitaire marqué, qui prend racine dans leur désir de se définir par elles-mêmes, de se sentir reconnues dans leur unicité et de reprendre du pouvoir sur leur récit. Ce besoin se déploie à travers différentes dynamiques : explorer qui elles sont, résister aux étiquettes institutionnelles, expérimenter des espaces d'expression et construire une estime de soi malgré les contraintes du placement.

3.6.1. Explorer qui je suis

Les participantes ont exprimé le besoin de mieux comprendre qui elles sont, au-delà du regard des adultes ou des définitions imposées. « *Ça m'a permis de réfléchir à comment moi je me vois, pis pas juste comment les autres me voient.* » Une autre ajoute : « *Juste le fait que tu puisses te définir ta propre étiquette, ta propre définition de toi-même, ta propre identité, ça a un impact sur tout autour.* »

3.6.1.1. Se définir soi-même

Les adolescentes expriment un besoin fondamental de pouvoir s'affirmer dans leurs choix, leur style et leurs relations. Pour elles, se définir soi-même suppose de résister aux jugements externes et aux catégorisations imposées. Comme l'explique une participante : « *Un peu comme si, genre, c'est toi qui va toi-même te donner ta propre définition. C'est pas quelqu'un qui va m'étiqueter puis qui va dire : "Toi, t'es comme ça."* » Une autre complète en affirmant : « *Se définir soi-même, comme avec aucune étiquette.* » Ces propos traduisent un besoin de reconnaissance de leur singularité, résumé par cette affirmation : « *Je suis plus que ce qu'on a décidé de voir de moi.* »

3.6.1.2. Refuser les étiquettes

Les adolescentes expriment un besoin fort d'être reconnues au-delà des étiquettes ou des expériences passées qui tendent à les définir de manière réductrice. Comme le souligne l'une d'elles : « *Ils pensent que parce que t'as été exploitée, t'es juste ça. Mais moi je suis pas juste une victime. Je suis drôle, je suis forte.* » D'autres rappellent que l'instabilité des milieux de vie accentue cette difficulté : « *Tu changes de centre, tu changes d'intervenant, t'as jamais le temps de savoir t'es qui.* »

3.6.1.3. Expérimenter des espaces d'expression différents

Les adolescentes soulignent le besoin de disposer d'espaces où elles peuvent s'exprimer librement, en dehors des cadres institutionnels. L'une d'elles confie : « *Je pense que c'est la première fois que je parle vraiment de moi sans que ce soit dans un rapport.* » Pour plusieurs, de tels contextes leur permettent de mettre en valeur leurs forces plutôt que leurs manques et de tester leurs propres capacités : « *RAP, ça m'a permis de réfléchir à c'est quoi mes forces, pas juste mes défauts.* »

3.6.2. Estime de soi

Les participantes expriment un besoin profond de reconstruire une estime de soi fragilisée par leurs expériences passées et leur placement. Comme le souligne Cannard (2019), l'estime de soi renvoie à l'évaluation globale de sa propre valeur et à la perception de soi comme une personne digne d'importance. Elle se distingue ainsi de la confiance en soi, qui réfère davantage à la croyance en sa capacité à réussir une tâche particulière. Dans les propos recueillis, cette distinction apparaît clairement : les adolescentes parlent à la fois de la difficulté à croire en leurs capacités dans des situations précises et du besoin plus large d'être reconnues comme des personnes valables dans leur globalité.

3.6.2.1. Développer une réelle confiance en soi

Certaines adolescentes décrivent comment le placement a ébranlé leur sentiment d'assurance personnelle. L'une d'elles explique :

Moi, quand je suis arrivée au centre, je vous jure que j'étais sûre d'avoir confiance en moi à 100 %. [...] J'ai eu tellement mal là-bas que je me suis rendu compte qu'au fond, je n'avais pas confiance en moi autant que je le montrais aux autres.

Une autre ajoute : « *C'est pas facile de croire en toi quand on t'a jamais montré comment faire.* » Ces propos illustrent que développer une réelle confiance en soi représente pour elles un processus fragile, souvent mis à l'épreuve par les expériences vécues en centre et par l'absence de repères sécurisants pour apprendre à se valoriser.

3.6.2.2. Être reconnue dans sa globalité et ses efforts

Les jeunes expriment le besoin d'être perçues dans leur ensemble, et pas uniquement à travers leurs erreurs ou leurs réactions. Comme le dit l'une d'elles : « *J'ai réalisé que j'étais pas juste "la fille qui fugue" [...] j'ai des côtés que personne voit.* » Une autre raconte : « *Je pensais pas avoir autant de bonnes idées. Quand vous m'avez écoutée pour vrai, j'ai réalisé que j'étais pas juste bonne à foutre le trouble.* » Ces propos montrent que la reconnaissance de leurs efforts, de leurs qualités et de leurs capacités contribue à élargir l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et à se percevoir autrement que par la grille des difficultés.

3.6.2.3. Être perçue comme une personne valable

Au cœur des témoignages des jeunes se trouve également le besoin de sentir que leur existence a une valeur intrinsèque. Comme l'exprime une participante : « *J pense que j'ai besoin que quelqu'un me dise que je vau quelque chose.* » Une autre souligne combien le manque de reconnaissance affecte son estime personnelle : « *Tu peux pas t'aimer si personne t'a jamais montré comment.* » Ces propos mettent en lumière l'importance d'un regard bienveillant et valorisant pour soutenir le développement de l'estime de soi et permettre aux adolescentes de se reconnaître comme des personnes dignes et capables.

3.6.2.4. Croire en soi

Les adolescentes rappellent que la confiance et l'estime s'enracinent dans des expériences de valorisation trop souvent absentes : « *Juste quelqu'un qui te dit "t'es bonne là-dedans", ça change tout. Mais ça arrive jamais.* » D'autres expriment la difficulté de croire les paroles positives après avoir été trop souvent dénigrées : « *J'ai été traitée comme une merde tellement souvent que maintenant, même quand quelqu'un me dit un bon mot, j'le crois pas.* » Ces propos illustrent combien les expériences relationnelles et institutionnelles influencent la capacité des adolescentes à se percevoir comme valables et compétentes.

3.7. Synthèse interprétative des besoins

Cette section vise à proposer une première mise en relation des catégories de besoins identifiées avec les cadres conceptuels mobilisés dans la recherche, afin de soutenir une compréhension globale des résultats et d'éclairer la mise à l'essai de l'outil d'analyse des besoins. Elle permet également de dégager certaines dynamiques transversales observées dans les discours des participantes, sans pour autant constituer la discussion théorique approfondie présentée au chapitre suivant.

Avant d'aborder cette mise en relation conceptuelle, il importe de souligner que les besoins exprimés par les adolescentes s'organisent autour de certaines dimensions récurrentes.

Dans l'ensemble, les propos des adolescentes montrent que leurs priorités se situent d'abord dans la satisfaction des besoins de base (manger, se reposer, se laver, être en sécurité), des conditions sans lesquelles aucun rétablissement ni apprentissage de l'autonomie n'est possible. À ces fondations s'ajoutent des besoins de bien-être (soins accessibles, continus et respectueux ; accès à l'extérieur ; milieu de vie adéquat), ainsi que des besoins émotionnels et relationnels : être

écoutées « pour vrai », soutenues par des adultes constants et bienveillants, et pouvoir compter sur la solidarité des pairs. Les adolescentes soulignent aussi des besoins d'autonomie et d'information : pouvoir décider, comprendre ce qui les attend, expérimenter et se tromper, qui s'entrelacent avec des besoins identitaires (se définir elles-mêmes, refuser les étiquettes, être reconnues dans leur globalité) et d'estime de soi (se sentir valable, croire en ses capacités). Pris ensemble, ces éléments dessinent une exigence de dignité et de pouvoir d'agir dans un cadre de vie qui soit à la fois sécurisant, cohérent et porteur de liens significatifs.

L'analyse des propos recueillis auprès des adolescentes placées en CRJDA montre que leurs besoins, bien qu'apparemment variés, renvoient tous à des dimensions fondamentales liées à la sécurité, à l'autonomie et à la reconnaissance identitaire. Ces résultats peuvent être mis en relation avec les modèles conceptuels mobilisés. Le modèle des besoins fondamentaux de Bolter et al. (2017), appuyé par le concept de métabesoin de sécurité proposé par Lacharité (2006), met en évidence combien la satisfaction des besoins de base constitue le socle du développement et du rétablissement. Parallèlement, le modèle de l'autonomie affirmée (Godoy et al., 2020) permet d'interpréter les revendications des adolescentes comme autant de formes d'agentivité et de résistance face au contrôle institutionnel, révélant leur volonté de se réapproprier leur quotidien et leur identité.

3.7.1. Les besoins de base comme condition préalable

Les demandes liées à l'alimentation, à l'hygiène, au sommeil ou encore aux vêtements témoignent de l'importance des besoins vitaux. Sans une alimentation suffisante, des produits adaptés ou un environnement propice au repos, les adolescentes ne peuvent mobiliser l'énergie nécessaire pour aborder des enjeux plus complexes. Ces constats rejoignent le modèle de Bolter et al. (2017), qui rappelle que les besoins vitaux et matériels forment le socle de tout développement.

Ils s'inscrivent également dans le métabesoin de sécurité décrit par Lacharité (2006), puisque l'absence de réponses adéquates accentue l'insécurité affective et relationnelle.

Du point de vue de l'autonomie affirmée (Godoy et al., 2020), les revendications concernant la nourriture, l'intimité ou les vêtements apparaissent comme des gestes de résistance au contrôle institutionnel. Revendiquer le droit de manger à sa faim, de choisir son linge ou de fermer la porte de sa chambre, ce n'est pas seulement demander du confort : c'est exiger le respect de son corps et de son identité. Ces postures peuvent être comprises comme une volonté de reprendre un pouvoir sur le quotidien, même à travers des dimensions apparemment simples.

3.7.2. La sécurité comme métabesoin transversal

L'ensemble des propos souligne que la sécurité, au sens large, traverse toutes les sphères de vie des adolescentes. Sécurité physique (éviter les interventions musclées ou les intrusions la nuit), sécurité émotionnelle (avoir un espace où se confier sans crainte) et sécurité relationnelle (pouvoir compter sur la constance d'un adulte) s'imposent comme des conditions de base pour que d'autres besoins puissent émerger. Cette lecture rejoint directement Lacharité (2006) et Bolter et al. (2017), qui insistent sur la primauté de la sécurité comme socle structurant.

Les adolescentes rappellent combien la méfiance, liée à une violation de confidentialité ou à l'instabilité des intervenants, nuit à leur capacité de se déposer et d'avancer. Dans le cadre de l'autonomie affirmée, ces réactions peuvent s'apparenter à une forme d'autonomie défensive (Godoy et al., 2020) : se taire, éviter de se confier ou adopter des comportements de résistance deviennent des stratégies de protection identitaire dans un milieu perçu comme menaçant.

3.7.3. Besoins émotionnels et relationnels

L'importance accordée à l'écoute, à la reconnaissance et aux relations significatives confirme que les adolescentes placées ont avant tout besoin d'être considérées comme des personnes entières. Se sentir entendues « pour vrai », être crues et valorisées dans leurs efforts, sont autant de conditions de rétablissement. Ces attentes relèvent des besoins de développement identifiés par Bolter et al. (2017), notamment ceux liés à l'attachement et à l'estime de soi. Elles s'ancrent aussi dans le métabesoin de sécurité émotionnelle (Lacharité, 2006).

Dans une lecture par l'autonomie affirmée (Godoy et al., 2020), réclamer une écoute sincère et refuser d'être réduites à des « cas » constituent des manières de revendiquer sa dignité et son pouvoir d'agir. En affirmant « *je suis plus que mon dossier* », les propos des adolescentes suggèrent une volonté d'être reconnues comme sujets de leur propre récit.

3.7.4. Les besoins liés à l'autonomie

Les demandes d'information claire, d'expérimentation concrète et de participation active révèlent un besoin d'autodétermination progressive, et non d'indépendance radicale. Selon Bolter et al. (2017), ces besoins relèvent des droits de participation et de protection. Le modèle de l'autonomie affirmée éclaire la tension vécue entre encadrement institutionnel et quête d'autonomie : quand les règles sont floues ou rigides, les adolescentes peuvent soit se soumettre, soit adopter une autonomie défensive en se rebellant ou en se taisant. Leur désir de faire des choix quotidiens, aussi petits soient-ils, constitue un levier central pour reconstruire leur pouvoir d'agir.

3.7.5. Les besoins identitaires et l'estime de soi

Les propos des adolescentes montrent enfin que leur quête identitaire et la reconstruction de l'estime de soi sont au cœur de leur rétablissement. Refuser les étiquettes, explorer qui elles

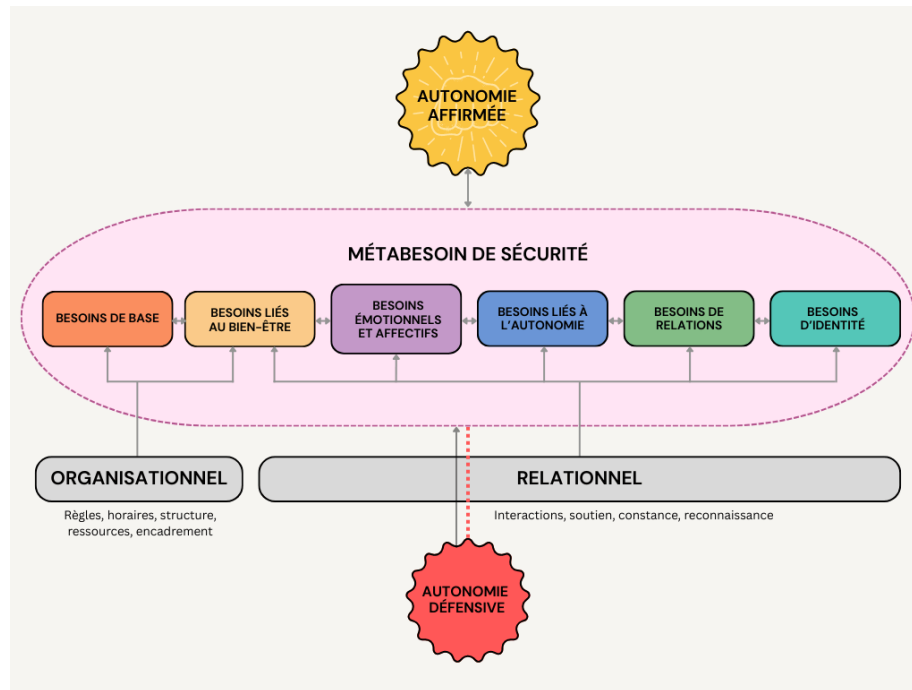
sont et expérimenter des espaces d'expression deviennent des manières de revendiquer une identité singulière. Cette dynamique correspond aux besoins de développement de Bolter et al. (2017), notamment en matière d'estime et de reconnaissance. Elle rejoint aussi le métabesoin de sécurité relationnelle de Lacharité (2006), puisque l'instabilité des milieux et le regard stigmatisant des adultes compromettent la possibilité de se définir de manière positive.

Dans la perspective de l'autonomie affirmée (Godoy et al., 2020), ces revendications traduisent une exigence de reprendre possession de son récit et de résister aux catégorisations institutionnelles. La nuance entre confiance en soi et estime de soi, éclairée par Cannard (2019), apparaît clairement : les adolescentes distinguent la difficulté à croire en leurs capacités dans des situations précises (confiance en soi) et le besoin plus global d'être reconnues comme des personnes valables (estime de soi). Cette articulation montre que la reconnaissance institutionnelle et relationnelle est un levier essentiel pour soutenir l'identité et la dignité des jeunes.

La figure 3 vise à offrir une première représentation synthétique des besoins exprimés par les adolescentes et de leur articulation avec les cadres conceptuels mobilisés dans cette recherche. Elle permet de dégager certaines dynamiques transversales observées dans les résultats, sans constituer pour autant le modèle intégratif du rétablissement développé dans le chapitre discussion.

Figure 3

Modèle intégré de l'autonomie affirmée et du métabesoin de sécurité



Note. Ce modèle conceptuel illustre comment les besoins identifiés au troisième chapitre s'articulent avec le métabesoin de sécurité (Lacharité, Bolter et al.) et convergent vers l'autonomie affirmée (Godoy et al., 2020), telle que discutée dans les constats du quatrième chapitre.

Les besoins exprimés par les adolescentes ont également guidé l'amélioration progressive de l'outil d'analyse des besoins développé en RAP-2. La mise à l'essai d'une première version a permis d'identifier plusieurs ajustements nécessaires. Dans une logique de recherche-action participative, les commentaires et l'expérience des participantes ont directement contribué à faire évoluer l'outil au fil du processus. La section suivante présente les principaux ajustements apportés à partir de cette mise à l'essai.

3.8. Ajustements apportés à l'outil lors de sa mise à l'essai

La huitième et dernière rencontre, consacrée à la mise à l'essai de la première version de l'outil, a permis aux adolescentes de l'utiliser de manière concrète dans une situation simulée, puis d'en commenter chaque section. Lors de cette mise à l'essai, les adolescentes ont exprimé des réactions nuancées face à l'outil, révélant à la fois son potentiel et les ajustements nécessaires à son appropriation. Plusieurs ont souligné leur difficulté initiale à se positionner sur leurs besoins. Cette difficulté peut être interprétée comme le reflet d'un réflexe de désirabilité sociale et d'un manque d'habitude à être consultées sur leur propre vécu. Dans ce contexte, l'usage de formulations claires, accessibles et centrées sur le « je » apparaît essentiel pour réduire les attentes implicites de conformité et soutenir une expression plus authentique des besoins, tout comme la posture de la personne intervenante, dont l'attitude non jugeante et sécurisante conditionne l'engagement des adolescentes dans le processus d'analyse des besoins.

Les adolescentes ont également insisté sur la nécessité d'un climat relationnel sécurisant et de l'existence d'un lien préalable pour que l'outil puisse soutenir une réelle expression des besoins, plutôt que devenir une tâche ou une obligation. Enfin, leurs commentaires concernant le format, le rythme et les modalités d'utilisation ont permis de souligner l'importance d'un outil souple, modulable et respectueux du rythme de chacune. L'ensemble de ces réactions a guidé les ajustements apportés, lesquels visaient principalement la clarté du langage, l'organisation des catégories et l'usage concret de l'outil en contexte de placement en CRJDA.

Les ajustements ont ainsi porté à la fois sur la clarté du langage, l'organisation des catégories, le format d'utilisation et l'accessibilité. Le vocabulaire a été simplifié afin de le rendre plus accessible, notamment par l'ajout d'exemples concrets et d'énoncés formulés en « je », de même que par une précision des consignes d'introduction et du rappel de confidentialité. La

structure de l'outil a également été retravaillée par le regroupement de certains items jugés redondants, le déplacement d'éléments vers des sous-catégories plus intuitives et l'ajout, pour chaque grande catégorie, d'un espace « À préciser selon ma réalité », favorisant une meilleure adaptation aux situations vécues par les adolescentes.

Sur le plan de l'usage concret, une démarche structurée en trois à cinq étapes a été intégrée afin de soutenir la discussion entre la jeune et la personne intervenante, de même qu'une page-résumé visant à prioriser trois besoins et à consigner les actions convenues. Une version courte de l'outil (recto-verso) a également été créée pour un usage en suivi. Enfin, certains éléments visant à soutenir l'accessibilité et l'appropriation de l'outil ont été ajoutés, notamment des espaces prévus pour l'écriture ainsi que la possibilité d'une utilisation individuelle ou en dyade, selon la préférence de la jeune.

Ces ajustements renforcent à la fois l'appropriation de l'outil par les adolescentes et sa facilité d'utilisation par les personnes intervenantes, tout en préservant son objectif central : soutenir une analyse des besoins fondée sur le partage des points de vue.

Le chapitre suivant propose une interprétation transversale de ces résultats en les mettant en dialogue avec les cadres conceptuels de la sécurité, du rétablissement relationnel et de l'autonomie affirmée. Cette discussion a également contribué à la coconstruction de l'outil en permettant d'identifier les dimensions centrales à préserver, celles à ajuster et les enjeux à rendre explicites pour les milieux de pratique. L'outil final est ainsi le produit d'un double mouvement : la coconstruction avec les adolescentes dans le cadre du RAP-2 et l'intégration analytique et conceptuelle issue de la discussion.

4. QUATRIÈME CHAPITRE — DISCUSSION

Ce quatrième chapitre présente la discussion générale des résultats issus du projet de recherche-action participative (RAP-2) mené avec des adolescentes placées en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA). Il s'appuie directement sur les résultats descriptifs présentés au troisième chapitre. La discussion propose une interprétation de ces résultats à la lumière des trois cadres conceptuels retenus pour la présente recherche : le métabesoin de sécurité (Lacharité, 2006), le modèle du rétablissement relationnel (Bolter et al., 2017) et le modèle de l'autonomie affirmée (Godoy et al., 2020).

À partir de l'analyse des six catégories de besoins présentées au chapitre précédent, quatre constats centraux émergent de la présente discussion. Ces constats sont construits à partir des résultats empiriques et visent à en dégager la portée interprétative et conceptuelle. Premièrement, les adolescentes accordent une place prioritaire à leurs conditions de placement, lesquelles apparaissent, dans leurs discours, comme le principal point d'ancrage à partir duquel elles évaluent la satisfaction de leurs besoins. À travers les règles, l'organisation du quotidien et la cohérence des pratiques, le cadre institutionnel révèle des besoins fondamentaux de sécurité, de reconnaissance et de pouvoir d'agir. Deuxièmement, les résultats mettent en évidence le rôle central de l'intimité, qu'elle soit corporelle, matérielle ou relationnelle, comme condition première de sécurité et de reconnaissance. L'intimité ne se limite pas aux espaces physiques ; elle concerne aussi la protection de la parole, le respect du rythme d'ouverture et le droit au silence, éléments directement liés, pour les adolescentes, au sentiment de sécurité et de reconnaissance. Troisièmement, la relation éducative et le savoir-être des intervenantes et intervenants apparaissent, du point de vue des adolescentes, comme le levier le plus déterminant du rétablissement. La présence adulte, lorsqu'elle est constante et attentive, constitue un déterminant central de l'engagement, de la

sécurité perçue et de l'expression des besoins. Enfin, ces différentes dimensions s'articulent dans un modèle intégratif du rétablissement, qui met en relation les sphères organisationnelle et relationnelle du placement. Inspiré du métabesoin de sécurité (Lacharité, 2006), du modèle du rétablissement relationnel (Bolter et al., 2017) et du modèle de l'autonomie affirmée (Godoy et al., 2020). Le modèle intégratif du rétablissement apporte un éclairage fondamental. Il permet de comprendre comment certaines conditions institutionnelles et relationnelles peuvent soutenir un passage progressif d'une autonomie défensive, marquée par la résistance, le retrait ou la méfiance, vers une autonomie affirmée, fondée sur la reconnaissance, la participation et le pouvoir d'agir.

Cette discussion permet également de situer les conditions conceptuelles et relationnelles dans lesquelles l'outil d'analyse des besoins coconstruit avec les adolescentes peut soutenir une expression sécurisée et autonomisante des besoins.

4.1. Premier constat : Les conditions de placement comme révélateur des besoins fondamentaux

Le premier constat majeur qui ressort de cette étude est que les adolescentes expriment d'abord des besoins concernant leurs conditions de placement, plutôt qu'à leur expérience passée d'exploitation sexuelle. Cette priorisation ne semble pas liée à la formulation des questions. Elle rejoint plutôt les observations d'autres études qualitatives montrant qu'en contexte de placement, les préoccupations qui se rapportent au quotidien institutionnel prennent le pas sur les événements passés lorsqu'il s'agit de nommer les besoins actuels (Gratton, 2023 ; Tourigny, 2021). Les propos recueillis dans le cadre du projet RAP-2 témoignent ainsi d'une frustration marquée face aux contraintes du milieu : perte de liberté, manque d'autonomie, injustice perçue des conséquences, ou encore cohabitation imposée avec des jeunes avec lesquelles elles ne s'entendent pas.

4.1.1. L'environnement institutionnel comme espace de contraintes et de frustrations

Les adolescentes décrivent le centre comme un espace hautement normatif, où la sécurité institutionnelle prime souvent sur la sécurité vécue. Comme le soulignent des études québécoises récentes (Gratton, 2023 ; Rigaud-Larose, 2023), le centre peut devenir un lieu de surveillance et d'infantilisation, ravivant des sentiments de domination et d'impuissance en écho à ceux vécus dans des contextes d'exploitation sexuelle. Hébert et Lanctôt (2016) évoque d'ailleurs une continuité possible entre certaines règles institutionnelles et des formes de contrôle antérieurement subies, ce qui peut conduire certaines jeunes à se retirer ou à adopter des comportements de résistance.

Ces observations font écho au métabesoin de sécurité (Lacharité, 2006). Si le cadre institutionnel vise à garantir une sécurité physique, il n'assure pas toujours la sécurité psychologique et relationnelle nécessaire au rétablissement. Dans ces conditions, la protection peut être vécue comme une contrainte, voire comme une répétition du contrôle. Ainsi, les enjeux liés au quotidien (règles, accès aux ressources, organisation du milieu) ne relèvent pas uniquement de considérations pratiques : ils deviennent, pour les adolescentes, des marqueurs de reconnaissance, de dignité et de légitimité dans le placement.

4.1.2. Reprendre du pouvoir au quotidien : de la résistance à l'autonomie

Les comportements d'opposition, de repli ou de révolte rapportés par les adolescentes peuvent être compris comme des stratégies de protection et de réappropriation du pouvoir d'agir dans un environnement qu'elles perçoivent comme coercitif. Sans être nécessairement des refus de collaboration, ces gestes peuvent aussi constituer des réponses à un cadre jugé injuste,

incohérent ou humiliant. Gratton (2023) note d'ailleurs que les fugues sont parfois moins liées au passé d'exploitation sexuelle qu'à un climat institutionnel vécu comme contrôlant.

Les résultats de la présente étude montrent que ces stratégies s'expriment surtout dans le rapport des adolescentes aux règles, aux contraintes institutionnelles et à l'organisation du quotidien en CRJDA, plutôt que dans l'évocation directe de leur vécu d'exploitation sexuelle. Cette dynamique rejoint le modèle du rétablissement relationnel (Bolter et al., 2017), selon lequel la participation active des jeunes à leur trajectoire constitue un levier central de transformation. En dénonçant l'incohérence de certaines règles ou la sévérité de certaines conséquences, les adolescentes cherchent précisément à réaffirmer leur agentivité dans un contexte qui tend à la limiter. Cette dynamique apparaît notamment dans les propos des adolescentes concernant les conséquences jugées injustes, le manque d'explications entourant certaines décisions, ainsi que les restrictions liées à l'intimité, à l'accès à la nourriture ou à la gestion de leur quotidien. Plusieurs participantes associaient directement leur sentiment de frustration ou de révolte à l'impression de ne pas être entendues ou considérées dans les décisions qui les concernaient.

Les recherches de Sapiro et al. (2016) et de Collin-Vézina et al. (2013, 2019) rappellent qu'une approche sensible au trauma suppose un environnement prévisible, bienveillant et centré sur le pouvoir d'agir, plutôt qu'un cadre de surveillance. Ces constats appellent à repenser la logique de contrôle au profit d'une logique de coconstruction sécurisante.

Ainsi, la mise à distance du vécu d'exploitation sexuelle dans les discours ne signifie pas que les adolescentes l'ignorent ou le minimisent : elle peut traduire une stratégie d'adaptation visant à se concentrer sur ce qu'elles peuvent maîtriser dans l'ici et maintenant : leur cadre de vie, leurs droits et leur dignité (Gratton, 2023 ; Tourigny, 2021).

Les conditions de placement apparaissent alors comme un révélateur central de la relation entre l'institution et l'adolescente, influençant le climat de confiance, le rapport au pouvoir et la reconnaissance accordée à la parole des jeunes. Lorsque le cadre est perçu comme cohérent et respectueux, il favorise une participation plus authentique, tant dans les interactions quotidiennes que dans l'utilisation de l'outil d'analyse des besoins (Lacharité, 2006 ; Bolter et al., 2017). À l'inverse, un cadre vécu comme arbitraire peut renforcer des stratégies de retrait, de protection ou d'autonomie défensive chez les adolescentes (Godoy et al., 2020).

Dans ce contexte, certaines dimensions liées à l'intimité apparaissent comme un point de jonction entre les conditions de placement et l'expérience relationnelle. Lorsque les adolescentes peuvent vivre une intimité, qu'elle soit matérielle, corporelle ou relationnelle, elles expérimentent concrètement la sécurité et la reconnaissance. Ces résultats suggèrent l'importance, pour les milieux de placement, de mettre en place des cadres d'intervention cohérents, prévisibles et participatifs, permettant aux adolescentes de comprendre les décisions qui les concernent et de prendre part aux discussions entourant leur quotidien. Une telle approche pourrait contribuer à diminuer les dynamiques de confrontation et à favoriser un engagement plus authentique dans les démarches d'accompagnement.

Cette lecture des comportements des adolescentes comme des tentatives de reprise de pouvoir, plutôt que comme de simples manifestations oppositionnelles ou comportements problématiques rejoint également certaines approches féministes de l'intervention (Chesney-Lind et Pasko, 2013 ; Corbeil et Marchand, 2010), qui invitent à considérer les stratégies développées par les jeunes dans leur contexte relationnel et institutionnel (Marchand et al., 2020 ; Damant et al., 2018).

Retombées pour la pratique

Ce constat invite les milieux de placement à porter une attention particulière aux conditions organisationnelles et relationnelles qui structurent le quotidien des adolescentes. Les résultats de cette recherche suggèrent que la rigidité des règles, l'incohérence des pratiques et le manque de reconnaissance de la parole des jeunes peuvent entraver leur engagement et renforcer des stratégies d'autonomie défensive. À l'inverse, des conditions perçues comme cohérentes, prévisibles et respectueuses favorisent une participation plus authentique et soutiennent le pouvoir d'agir. Les résultats issus des échanges et de la mise à l'essai de l'outil montrent que les adolescentes expriment plus librement leurs besoins lorsque les échanges sont perçus comme sécurisants et sans enjeu de sanction. À l'inverse, la crainte de conséquences ou de perte de contrôle freine cette expression. Ce constat s'appuie directement sur les résultats présentés au troisième chapitre, où les adolescentes ont exprimé leur difficulté à parler de leurs besoins lorsque les règles et les conséquences étaient perçues comme arbitraires ou imprévisibles, et leur plus grande ouverture lorsque les échanges se déroulaient dans un climat de confiance et de reconnaissance. Dans cette perspective, l'outil d'analyse des besoins peut constituer un levier pertinent, à condition qu'il soit utilisé dans un cadre relationnel sécurisant et non prescriptif.

4.2. Deuxième constat : L'intimité comme condition première de sécurité et de reconnaissance

Parmi l'ensemble des besoins exprimés par les adolescentes, le besoin d'intimité se distingue par son omniprésence et sa portée symbolique. Qu'il s'agisse d'intimité corporelle, matérielle ou relationnelle, ce besoin traverse l'ensemble des catégories de l'arbre thématique présenté au troisième chapitre. Il renvoie à la possibilité d'avoir un espace à soi, à la confidentialité de la parole, et à la reconnaissance du droit à une vie intérieure protégée. Dans le contexte de la vie en centre, où la promiscuité et la surveillance sont constantes, l'intimité devient une condition

centrale de sécurité vécue et de reconnaissance identitaire. Les adolescentes ont évoqué à plusieurs reprises la difficulté d’avoir des moments où elles pouvaient simplement « être seules », se reposer, réfléchir, ou parler en confiance. Ces propos traduisent un manque d’espaces psychiques et physiques protégés, c’est-à-dire de lieux matériels ou symboliques où elles peuvent se retirer et se sentir à l’abri du regard institutionnel, souvent vécu comme intrusif. L’absence d’intimité n’est donc pas anodine : elle agit comme atteinte à la dignité et au sentiment de protection.

4.2.1. Intimité au quotidien : corps, espace et parole (dimensions matérielle et relationnelle)

Dans les CRJDA, les règles entourant la vie quotidienne, les horaires stricts, les fouilles, la surveillance et le partage des espaces influencent directement le sentiment d’intimité et de contrôle que les jeunes peuvent exercer sur leur corps et leur espace personnel. Plusieurs participantes ont décrit la promiscuité, l’absence de chambre individuelle ou la surveillance constante comme des sources de malaise.

Dans les résultats de cette recherche, ces contraintes organisationnelles sont directement associées à un sentiment d’insécurité et de perte de contrôle, incompatible avec les conditions nécessaires au rétablissement. Comme le rappelle Lacharité (2006), la sécurité n’est pas qu’une condition physique : elle suppose que la personne puisse se sentir en contrôle de son environnement et anticiper ce qui va se passer. Ici, l’organisation du lieu vient entraver ce sentiment de prévisibilité.

Rigaud-Larose (2023) et Hébert et Lanctôt (2016) soulignent que la sur-réglementation des espaces de vie peut renforcer un sentiment de surveillance et d’infantilisation. Dans certains cas, elle reproduit, sur le plan symbolique, la perte de contrôle vécue dans l’exploitation sexuelle, particulièrement lorsque les pratiques institutionnelles limitent le pouvoir d’agir et la capacité des

jeunes à exercer un contrôle sur leur quotidien (Collin-Vézina et al., 2019 ; Sapiro et al., 2016). Le corps, déjà objet de contrôle et de dépossession, devient à nouveau encadré, regardé, régulé.

À l'inverse, des aménagements favorisant la vie privée, comme la possibilité de fermer une porte, de décorer sa chambre ou de gérer son horaire personnel, permettent aux jeunes de se réapproprier leur espace et leur corps. Ces gestes simples ont une valeur réparatrice : ils participent à la reconstruction du sentiment de sécurité corporelle et psychologique, comme le montrent notamment les travaux de Lacharité (2006), Collin-Vézina et al. (2015) et Sapiro et al. (2016) portant sur la sécurité relationnelle et les environnements sensibles au trauma chez les enfants et les adolescentes et adolescents.

4.2.2. L'intimité relationnelle : confidentialité, parole et sécurité ressentie

L'intimité ne se limite pas à l'espace physique. Elle concerne aussi la manière dont la parole est accueillie et protégée. Plusieurs adolescentes ont exprimé un besoin de confidentialité dans leurs échanges avec les intervenantes, déplorant que certaines informations soient partagées sans leur consentement.

Les adolescentes rencontrées ont explicitement lié ces enjeux de confidentialité à leur difficulté à s'exprimer librement et à s'engager dans la relation éducative. Ce manque de confidentialité compromet la relation de confiance et fragilise la sécurité perçue. Comme le montre Bolter et al. (2017), la reconstruction passe par la possibilité d'établir des relations sécurisantes, où la jeune peut choisir ce qu'elle partage et quand elle le partage. Le droit au silence, souvent interprété comme de la résistance, est ici une stratégie d'autoprotection face à un environnement jugé intrusif.

Honneth (2006) offre un éclairage précieux sur cette dynamique : la validation de l'expérience ne se limite pas à être entendue, mais suppose aussi d'être respectée dans sa subjectivité, y compris dans son choix de ne pas tout dire. Lorsque la parole est forcée ou instrumentalisée, la relation devient asymétrique, reproduisant des formes de mépris institutionnel.

À l'inverse, les interventions qui garantissent la confidentialité et respectent le rythme d'ouverture des jeunes contribuent à renforcer la sécurité relationnelle et à restaurer le sentiment d'intégrité. Collin-Vézina et al. (2015) insistent d'ailleurs sur l'importance de cette sécurité dans toute approche sensible au trauma : elle fonde la possibilité même d'un engagement thérapeutique ou éducatif. Ces enjeux ont d'ailleurs été explicitement nommés lors de la mise à l'essai de l'outil, conduisant à un resserrement des consignes de confidentialité et à une attention accrue portée au rythme et au consentement dans l'expression des besoins. Ces ajustements montrent que l'outil d'analyse des besoins ne peut soutenir l'expression des besoins que s'il est utilisé dans un cadre garantissant la confidentialité, le respect du rythme et le droit au silence, tels que formulés par les adolescentes elles-mêmes.

Les besoins exprimés autour de la confidentialité, de l'écoute et du respect de la parole rappellent également l'importance, dans les approches féministes, de créer des espaces relationnels sécuritaires (Marchand et al., 2020 ; Ahmed, 2017) où les personnes peuvent reprendre du pouvoir sur leur récit et leur expérience (hooks, 1989 ; Parent et Corbeil, 2019).

Ces constats rappellent l'importance, dans les milieux de placement, de préserver des espaces favorisant la confidentialité, l'expression libre et le respect de l'intimité relationnelle des adolescentes. Au-delà des considérations matérielles, la possibilité de parler sans crainte d'être jugée, exposée ou sanctionnée apparaît essentielle au développement d'un sentiment réel de sécurité.

4.2.3. L'intimité comme repère identitaire et fondement de la sécurité ressentie

L'intimité agit aussi comme un espace de subjectivation, c'est-à-dire comme un lieu où la jeune peut se reconnaître et se raconter comme sujet autrement que sous le regard de l'institution (Honneth, 2006). Pouvoir se retirer, choisir à qui parler, ou préserver certaines pensées de la curiosité des autres deviennent des manières de reconstruire son identité et de reprendre la main sur son récit.

Dans le cadre de cette recherche, plusieurs adolescentes ont décrit le besoin d'avoir un espace où elles peuvent réfléchir à leur parcours, écrire, ou simplement se retrouver avec elles-mêmes. Ces moments, bien que simples, participent à la reconstruction de la continuité du soi, un processus central du rétablissement relationnel (Bolter et al., 2017). Du point de vue de Lacharité (2006), cette intimité psychique permet à la sécurité de devenir intériorisée, soit progressivement portée par la jeune elle-même plutôt que seulement assurée par le cadre externe. La jeune n'a plus seulement besoin que le milieu soit sécurisant, elle développe elle-même un sentiment de sécurité interne, fondé sur la confiance et la reconnaissance. Ce passage est essentiel pour atteindre une autonomie affirmée (Godoy et al., 2020), c'est-à-dire une autonomie qui ne repose plus sur la défense ou la méfiance, mais sur la capacité à exister comme sujet reconnu et digne. Ainsi, l'intimité ne se résume pas à une condition matérielle ; elle est le socle sur lequel s'appuient la sécurité, la dignité et la possibilité du rétablissement.

À partir des constats dégagés dans cette recherche, le besoin d'intimité apparaît comme un indicateur transversal, en ce sens qu'il permet de lire simultanément la qualité des relations, de l'organisation du milieu et de la reconnaissance accordée aux adolescentes. Il relie le matériel au symbolique, le corps à la parole, le soin à la reconnaissance.

Lorsque cette intimité est respectée, elle agit comme une passerelle entre sécurité et autonomie, en soutenant le sentiment de dignité et le pouvoir d’agir. À l’inverse, lorsqu’elle est niée, elle devient une source de vulnérabilité supplémentaire. Ce constat invite à reconsidérer l’organisation des CRJDA sous l’angle du droit à l’intimité, non comme un privilège, mais comme une condition minimale du rétablissement. Il ouvre directement sur la question suivante : si la sécurité des jeunes repose d’abord sur la qualité du lien, comment penser la relation éducative entre les personnes intervenantes et les adolescentes comme un levier de transformation, plutôt que comme un cadre de contrôle ?

Retombées pour la pratique

Les résultats de ce constat invitent les milieux de placement à reconnaître l’intimité comme une condition centrale du rétablissement, et non comme un enjeu secondaire ou logistique. Concrètement, cela implique de repenser l’organisation des espaces, des règles et des pratiques afin de préserver des zones de retrait, de confidentialité et de choix pour les adolescentes. Sur le plan relationnel, le respect du droit au silence, du rythme d’ouverture et de la confidentialité apparaît essentiel pour soutenir la sécurité ressentie et l’engagement. Ce constat s’appuie sur les résultats du troisième chapitre, où les adolescentes ont explicitement associé l’absence de confidentialité, la peur que leurs propos circulent ou soient utilisés contre elles, et l’impossibilité de choisir quand parler, à un sentiment d’insécurité et à un retrait de la relation. Dans cette perspective, l’outil d’analyse des besoins peut constituer un levier structurant, à condition qu’il soit utilisé en tant qu’espace sécurisé d’expression, et non comme un dispositif de contrôle ou de divulgation forcée.

4.3. Troisième constat : La relation éducative comme levier central du rétablissement

Les résultats de cette recherche montrent que la relation éducative occupe une place centrale dans le processus de rétablissement des adolescentes placées en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA). Dans le cadre de cette recherche, la relation éducative renvoie à la qualité du lien quotidien entre la jeune et les personnes intervenantes, incluant la posture relationnelle, la constance, l'écoute et la reconnaissance de la jeune comme sujet actif de sa trajectoire. Au-delà des programmes et des mesures d'encadrement, ce sont avant tout la qualité des interactions quotidiennes et la manière d'« être avec » des personnes intervenantes qui déterminent la sécurité ressentie, la motivation au changement et le sentiment de reconnaissance des adolescentes.

Lorsqu'elle s'inscrit dans un climat de respect, de cohérence et d'écoute, la relation éducative devient un espace réparateur permettant aux adolescentes de reconstruire la confiance, d'expérimenter l'autonomie et de se réapproprier leur trajectoire. À l'inverse, une relation marquée par la distance, la rigidité ou l'incohérence tend à renforcer la méfiance et le désengagement. Ces constats rejoignent les travaux de Bolter et al. (2017), selon lesquels le rétablissement s'enracine dans la sécurité relationnelle, ainsi que ceux de Lacharité (2006), pour qui le besoin de sécurité repose sur la prévisibilité, la continuité et la fiabilité des adultes de confiance. Ils s'appuient également sur les résultats présentés au troisième chapitre, où les adolescentes ont insisté sur l'importance de la constance relationnelle, de la posture des intervenantes et du sentiment d'être reconnues pour pouvoir s'engager dans leur trajectoire.

Dans le contexte des CRJDA, cette dimension prend une valeur particulière : la relation éducative constitue souvent le principal lieu où les adolescentes peuvent expérimenter des liens stables et bienveillants, essentiels à la reconstruction identitaire et au sentiment d'appartenance.

4.3.1. La relation comme ancrage sécurisant et moteur de réengagement

Les participantes du projet RAP-2 ont fréquemment souligné l'impact positif de la présence constante d'au moins une intervenante significative sur leur expérience du placement. Être écoutée sans jugement, se sentir crue et respectée, pouvoir parler sans crainte de sanction sont apparus comme des éléments centraux de leur rétablissement.

Ces résultats font écho aux travaux de Collin-Vézina et al. (2011, 2015) et de Lanctôt et Turcotte (2018), qui soulignent que les relations empreintes d'empathie, de constance et d'authenticité constituent un facteur déterminant dans la reconstruction des jeunes ayant vécu des traumatismes complexes. Rigaud-Larose (2023) observe également que les jeunes adhèrent davantage aux démarches proposées lorsqu'elles perçoivent une relation de confiance sincère. Dans cette perspective, la relation éducative agit comme un espace de sécurité affective : elle permet aux adolescentes d'expérimenter des liens plus sécurisants, de développer progressivement la confiance envers les adultes significatifs et envers elles-mêmes, et de s'engager activement dans leur trajectoire. Cette qualité relationnelle rejoint le métabesoin de sécurité défini par Lacharité (2006) et constitue une condition essentielle à l'utilisation de l'outil d'analyse des besoins, dont la pertinence repose moins sur sa structure que sur la posture de la personne intervenante qui l'accompagne.

4.3.2. Les ruptures de lien comme entraves au processus de rétablissement

À l'inverse, les adolescentes ont rapporté que les ruptures de lien, les départs imprévus ou le renouvellement fréquent du personnel généraient un sentiment d'abandon, voire de trahison.

Chaque changement d'intervenante les obligeait à « recommencer à zéro », fragilisant la confiance et renforçant la méfiance envers le système.

Ces observations concordent avec les analyses de Maurer et al. (2024) et de Marcotte et al. (2023), qui montrent que la discontinuité éducative fragilise le sentiment de sécurité et accentue la désorganisation affective des jeunes. Rigaud-Larose (2023) souligne que cette instabilité institutionnelle reflète une culture du service orientée vers la gestion plutôt que vers la continuité des relations éducatives, pourtant centrales dans le processus de rétablissement. Cette fragilisation répétée peut favoriser l'émergence d'une autonomie défensive (Godoy et al., 2020), caractérisée par le retrait et la méfiance, et témoigne d'un besoin non comblé de sécurité relationnelle et de reconnaissance.

4.3.3. Le savoir-être et la reconnaissance comme fondements de la relation éducative

Les adolescentes rencontrées dans le cadre du projet RAP-2 insistent sur le fait que la qualité de l'intervention repose moins sur les règles ou les programmes que sur le savoir-être des personnes intervenantes, notamment leur capacité à écouter, à faire preuve de constance, de cohérence et de respect, et à créer un espace relationnel où la jeune se sent reconnue et légitime. Ces éléments ressortent clairement des résultats du troisième chapitre, où les participantes associent leur engagement et leur sentiment de sécurité à la posture relationnelle des adultes qui les accompagnent.

Ces constats rejoignent les travaux de Dumollard et al. (2023) et de Gratton (2023), qui identifient la posture professionnelle comme un déterminant central de l'efficacité de l'intervention en contexte de placement. Ils s'inscrivent également dans le modèle du

rétablissement relationnel de Bolter et al. (2017), selon lequel la relation éducative devient un espace de coconstruction soutenant la sécurité et la participation active de la jeune.

Au-delà du soutien affectif, les adolescentes expriment un besoin d'être reconnues comme sujets compétents, capables de comprendre leur situation, d'exprimer leurs besoins et de participer aux décisions qui les concernent. Cette reconnaissance, qui dépasse la simple bienveillance, rejoint l'éthique de la reconnaissance développée par Honneth (2006). Elle permet de passer d'une logique de contrôle à une logique d'alliance (McDonald et Middleton, 2019 ; Sapiro et al., 2016). Lorsque cette alliance est présente, le lien éducatif devient un levier central du rétablissement, à la fois espace de sécurité, lieu de reconnaissance et moteur d'autonomisation.

Ces résultats mettent en lumière l'importance, pour les milieux de pratique, de soutenir des conditions favorisant la stabilité relationnelle, la disponibilité émotionnelle et le développement du savoir-être des personnes intervenantes. Au-delà des outils cliniques utilisés, la qualité de la présence relationnelle semble constituer un élément central de l'expérience de rétablissement des adolescentes.

Les participantes valorisent particulièrement les intervenantes capables d'écoute, d'authenticité et de considération, ainsi que les relations permettant de se sentir considérées au-delà de leur dossier ou de leurs comportements. Ces résultats mettent en évidence l'importance du savoir-être dans l'expérience relationnelle vécue par les adolescentes (Karver et al., 2006). Plusieurs adolescentes ont également souligné l'importance de pouvoir se sentir écoutées « pour vrai », sans craindre d'être jugées, sanctionnées ou réduites à leur dossier. Les résultats montrent que les relations perçues comme constantes, humaines et respectueuses favorisaient davantage l'expression des besoins et l'engagement dans les échanges entourant l'outil d'analyse. Ces constats rejoignent les études recensées au premier chapitre, qui soulignaient déjà l'importance

des relations de confiance, de la reconnaissance et de la participation dans les trajectoires de rétablissement des adolescentes (Aussems et al., 2020 ; Farr et al., 2021 ; Magjik et al., 2023).

Cette importance accordée à la relation éducative rejoint également les approches féministes de l'intervention, qui valorisent des relations moins hiérarchiques, centrées sur la reconnaissance de l'expérience vécue, l'écoute et la reprise de pouvoir des personnes concernées (Corbeil et Marchand, 2010 ; Damant et Guay, 2005).

Enfin, les résultats montrent que l'outil d'analyse des besoins ne peut être dissocié de la qualité de la relation éducative. Sa portée repose moins sur ses composantes formelles que sur la posture de la personne intervenante qui le mobilise, confirmant qu'il agit avant tout comme un support à la relation.

Retombées pour la pratique

Les résultats de ce constat invitent les milieux de pratique à reconnaître la relation éducative en tant que levier central du rétablissement, et non comme un simple vecteur d'application des règles. Concrètement, cela implique de favoriser la stabilité des intervenantes et de soutenir le développement du savoir-être relationnel (écoute, constance, reconnaissance). La mise en place de dispositifs de formation et de supervision encouragera la réflexivité clinique et créeront des espaces permettant une alliance réelle avec les jeunes. Ce constat s'appuie directement sur les résultats du troisième chapitre, où les adolescentes ont associé leur engagement, leur sentiment de sécurité et leur disposition à parler de leurs besoins à la constance des intervenantes, à leur posture d'écoute et au fait de se sentir reconnues plutôt que jugées ou contrôlées. Dans ce contexte, l'outil d'analyse des besoins peut devenir un support privilégié à la relation éducative, à condition qu'il soit utilisé dans un climat de confiance, de respect du rythme et de reconnaissance de la jeune comme partenaire active.

4.4. Quatrième constat : Vers une lecture intégrative du rétablissement — sécurité, relation et autonomie affirmée

Les cadres conceptuels mobilisés dans cette recherche, le métabesoin de sécurité de Lacharité (2006), le modèle du rétablissement relationnel de Bolter et al. (2017), et le modèle de l'autonomie affirmée de Godoy et al. (2020), ont été convoqués de manière différenciée à travers les constats précédents. Le présent constat vise à en proposer une lecture intégrative du rétablissement, en montrant comment ces repères se répondent et s'articulent dans l'expérience des adolescentes placées en CRJDA.

Pris ensemble, les constats portant sur les conditions de placement, l'intimité et la relation éducative invitent à dépasser une lecture fragmentée du rétablissement pour en proposer une compréhension dynamique, centrée sur l'articulation entre sécurité, relation et autonomie. Les résultats de cette recherche suggèrent que ces dimensions ne peuvent être appréhendées isolément : elles s'influencent mutuellement et structurent conjointement l'expérience du placement.

À partir des résultats empiriques issus du projet RAP-2, il est ainsi possible de dégager une lecture globale du rétablissement, qui place au centre la dignité, la reconnaissance et la participation active des adolescentes.

Cette lecture s'appuie sur les cadres conceptuels mobilisés dans cette recherche, envisagés ici comme des repères complémentaires, non pas comme des modèles juxtaposés, mais comme des cadres de dialogue permettant d'éclairer différents aspects d'un même processus. L'objectif n'est pas de proposer un nouveau modèle théorique, mais de montrer comment ces cadres permettent de rendre intelligible, de manière cohérente, ce que les adolescentes décrivent de leur expérience du placement.

Cette lecture globale du rétablissement a également été construite en dialogue constant avec l'outil d'analyse des besoins coconstruit avec les adolescentes. Elle permet d'en expliciter les fondements conceptuels et d'en préciser les conditions d'utilisation en contexte de pratique.

4.4.1. La sécurité comme condition de base et repère structurant

Les résultats suggèrent que le sentiment de sécurité constitue une condition centrale du rétablissement pour les adolescentes rencontrées. Sans sentiment de sécurité physique, affective, relationnelle et institutionnelle, aucun processus d'engagement ou d'autonomisation ne peut s'amorcer. Les adolescentes ont exprimé le besoin d'un cadre prévisible, cohérent et respectueux de leur intimité, qui leur permette d'anticiper les situations et de se sentir protégées. Ce constat rejoint le métabesoin de sécurité décrit par Lacharité (2006), selon lequel la sécurité ne repose pas uniquement sur la prévention du danger, mais sur la confiance envers les personnes et les environnements. Dans les CRJDA, les résultats montrent que ce sentiment de sécurité est étroitement lié à la constance des adultes, à la clarté des règles et à la manière dont celles-ci sont expliquées et appliquées.

Les adolescentes ont également souligné que certaines pratiques institutionnelles, telles que les fouilles, la surveillance ou la promiscuité, fragilisent leur sentiment de sécurité lorsqu'elles sont vécues sans justification ni considération pour leur vécu. À l'inverse, des pratiques transparentes et relationnelles contribuent à instaurer un cadre perçu comme légitime et sécurisant, favorisant l'expression des besoins et la participation.

4.4.2. La relation éducative comme vecteur de reconnaissance et de transformation

Alors que le troisième constat mettait en lumière la relation éducative comme levier central du rétablissement, cette section montre comment celle-ci s'inscrit, plus largement, dans une dynamique intégrative reliant sécurité et autonomie. Les résultats indiquent que la relation éducative joue un rôle central dans la transformation des conditions de placement en expérience potentiellement réparatrice. Cette importance accordée au lien éducatif rejoint également les approches féministes de l'intervention, qui valorisent des relations moins hiérarchiques, centrées sur la reconnaissance de l'expérience vécue, l'écoute et la reprise de pouvoir des personnes concernées (Corbeil et Marchand, 2010 ; hooks, 1989). Les adolescentes ont insisté sur le fait que ce n'est pas tant la présence de règles qui influence leur bien-être, mais la manière dont celles-ci sont incarnées par les personnes intervenantes. Les participantes associaient notamment leur sentiment de sécurité à la capacité des intervenantes d'expliquer les décisions, de respecter la confidentialité, de faire preuve de constance et de maintenir une posture perçue comme authentique et non jugeante. À l'inverse, les changements fréquents d'intervenantes, les incohérences relationnelles ou certaines attitudes perçues comme intrusives étaient souvent associés à un climat d'insécurité ou de méfiance. Cette observation fait écho au modèle du rétablissement relationnel de Bolter et al. (2017), selon lequel la relation devient un espace thérapeutique lorsqu'elle repose sur la reconnaissance, la constance et la coconstruction. Les travaux de Collin-Vézina et al. (2015, 2022) et de Gratton (2023) confirment que les jeunes s'engagent davantage lorsqu'elles perçoivent une relation empreinte d'authenticité, de respect et d'empathie.

Ainsi, dans cette recherche, la relation éducative apparaît comme une médiation essentielle : elle permet de traduire la sécurité institutionnelle en sécurité vécue, et d'ouvrir un espace où les adolescentes peuvent reprendre confiance en elles-mêmes et en autrui. Les résultats du troisième chapitre montrent en effet que les adolescentes s'engagent davantage dans l'expression de leurs besoins lorsqu'elles se sentent écoutées, crues et reconnues par une personne intervenante significative, et lorsqu'elles ne craignent pas que leurs propos soient utilisés contre elles. C'est dans ce contexte relationnel sécurisant que l'outil d'analyse des besoins prend sens, puisqu'il repose sur une posture dialogique et reconnaissante, soutenant l'expression des besoins telle qu'elle a été formulée par les adolescentes, plutôt que sur une logique de jugement ou de contrôle.

Dans une perspective développementale, les besoins exprimés par les jeunes en lien avec l'habillement et l'apparence peuvent être compris comme des supports centraux de la construction identitaire à l'adolescence. À cette période, le corps et l'image de soi constituent des vecteurs privilégiés d'affirmation et de reconnaissance sociale (Erikson, 1968 ; Claes, 2003). Pouvoir choisir des vêtements qui correspondent à son identité participe ainsi au sentiment de continuité du soi et au fait d'être reconnue comme sujet singulier. En contexte de placement, où plusieurs dimensions du quotidien sont contrôlées, l'apparence devient dès lors un espace particulièrement significatif d'expression identitaire, étroitement lié à la reconnaissance relationnelle.

4.4.3. L'autonomie affirmée comme finalité et moteur du rétablissement

Les résultats montrent que l'autonomie, telle qu'elle est souhaitée par les adolescentes, ne renvoie pas à l'indépendance ou à l'isolement, mais à la reconnaissance de leur capacité à comprendre leur situation, à exprimer leurs besoins et à participer aux décisions qui les concernent. Cette conception correspond au modèle de l'autonomie affirmée proposé par Godoy et al. (2020),

qui définit l'autonomie comme une capacité relationnelle, soutenue par des liens sécurisants et par la reconnaissance du sujet. Les adolescentes rencontrées ont exprimé un désir clair d'être informées, consultées et considérées comme partenaires de leur trajectoire, plutôt que comme objets de décisions institutionnelles.

Les résultats du projet RAP-2 montrent que lorsque les adolescentes participent aux décisions qui les concernent, leur engagement et leur sentiment de compétence augmentent. Ces observations rejoignent celles de Gratton (2023) et de Goyette et Turcotte (2006), qui soulignent que la participation des jeunes aux décisions qui les concernent favorise leur engagement, leur sentiment de compétence et leur adhésion aux démarches proposées. À l'inverse, les environnements marqués par une logique de contrôle renforcent la méfiance, le désengagement et des formes d'autonomie défensive, comme l'ont également observé Rigaud-Larose (2023) et Dumollard et al. (2023).

4.4.4. Articuler sécurité, relation et autonomie : une approche intégrée du rétablissement

Les résultats de cette recherche invitent à penser la sécurité, la relation éducative et l'autonomie affirmée non pas comme des dimensions distinctes, mais comme un système interdépendant :

- 1) la sécurité constitue la base du processus ;
- 2) la relation éducative en est le vecteur ;
- 3) l'autonomie affirmée en représente à la fois l'expression et l'aboutissement.

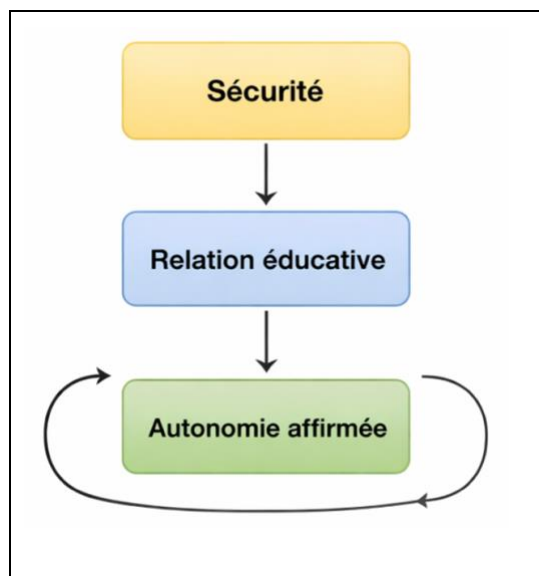
Cette articulation entre sécurité, relation éducative et autonomie affirmée s'appuie directement sur les résultats de la recherche. Les besoins exprimés par les adolescentes montrent

que le sentiment de sécurité influence leur capacité à créer des liens de confiance, à exprimer leurs besoins et à participer aux décisions qui les concernent. À l'inverse, les expériences de contrôle, d'incohérence ou de manque de reconnaissance étaient fréquemment associées à des réactions de retrait, de méfiance ou d'autonomie défensive.

Alors que la figure 3 présentait une première synthèse interprétative des besoins exprimés par les adolescentes, la figure 4 propose une lecture plus intégrative du rétablissement, centrée sur l'articulation entre sécurité, relation éducative et autonomie affirmée.

Figure 4

Articulation entre sécurité, relation éducative et autonomie affirmée



Note : Approche intégrée du rétablissement s'appuie sur le métabesoin de sécurité (Lacharité, 2006), le modèle du rétablissement relationnel (Bolter et al., 2017) et le modèle de l'autonomie affirmée (Godoy et al., 2020), mobilisés comme clés de lecture complémentaires pour comprendre l'expérience des adolescentes placées en CRJDA.

Cette approche rejoint également les propositions de Collin-Vézina et al. (2019), Pellerin (2018) et McDonald et Middleton (2019), qui plaident pour des pratiques à la fois sensibles au trauma, relationnelles et favorisant le pouvoir d'agir. Dans cette perspective, le placement peut

devenir un espace de transformation, à condition que les pratiques institutionnelles soutiennent simultanément la sécurité, la reconnaissance et la participation.

L'outil d'analyse des besoins s'inscrit pleinement dans cette lecture intégrative. Il agit comme un médiateur entre les dimensions de sécurité, de relation et d'autonomie, en soutenant un dialogue structuré et sécurisant autour des besoins exprimés par les adolescentes, plutôt que comme un instrument d'évaluation prescriptive.

Cette lecture intégrative invite également les milieux de placement à envisager les besoins des adolescentes de manière moins fragmentée, en portant attention aux liens étroits entre sécurité, relation éducative et capacité d'agir. Dans cette perspective, l'outil d'analyse des besoins pourrait constituer un support clinique favorisant des échanges plus collaboratifs et une meilleure reconnaissance du vécu des jeunes dans les démarches d'accompagnement.

Cette articulation entre sécurité, relation et autonomie rejoint également des perspectives féministes et participatives de l'intervention. Celles-ci envisagent le rétablissement non pas comme un processus de normalisation, mais comme une démarche de reprise de pouvoir, de reconnaissance et de participation active des personnes concernées (Collectif Ex-placés D.P.J., 2020; hooks, 1989).

Retombées pour la pratique

Ce constat invite les milieux de pratique à adopter une approche intégrée du rétablissement, où la sécurité, la relation éducative et l'autonomie affirmée sont pensées conjointement. Concrètement, cela implique de soutenir des pratiques favorisant la prévisibilité du cadre, la stabilité relationnelle et la participation active des adolescentes aux décisions qui les concernent. Les résultats présentés au troisième chapitre montrent en effet que les adolescentes s'engagent

davantage dans l'expression de leurs besoins lorsque le cadre est perçu comme cohérent et prévisible, lorsque les liens avec les personnes intervenantes sont stables, et lorsqu'elles ont le sentiment que leur parole est prise en compte sans crainte de sanction ou de perte de contrôle. Dans ce contexte, l'outil d'analyse des besoins peut devenir un levier central pour opérationnaliser cette approche, puisqu'il soutient l'expression des besoins telle qu'elle est formulée par les adolescentes, à condition d'être utilisé dans une posture relationnelle respectueuse de leur rythme et de leur pouvoir d'agir.

Bien que cette recherche porte sur des adolescentes ayant vécu une situation d'exploitation sexuelle, les participantes ont relativement peu mobilisé directement cette expérience dans leurs discours. Elles ont davantage mis de l'avant les enjeux liés au placement, aux relations éducatives, à l'intimité, au sentiment de sécurité, ainsi qu'aux dynamiques de contrôle institutionnel qui structurent leur quotidien en CRJDA.

Ce déplacement du regard constitue en soi un résultat significatif. Plutôt que de définir prioritairement leurs besoins à partir de la catégorie « exploitation sexuelle », les adolescentes semblent les inscrire dans une dynamique relationnelle et institutionnelle plus large, marquée par la recherche de reconnaissance, de stabilité, de cohérence et de pouvoir d'agir. Cette observation rejoint les travaux de Gratton (2023) et de Godoy et al. (2020), qui soulignent l'importance de considérer les comportements et les besoins des jeunes dans leur contexte relationnel et environnemental, plutôt qu'à travers une lecture uniquement centrée sur le trauma ou la victimisation.

Cela ne signifie pas que l'exploitation sexuelle occupe une place secondaire dans leur trajectoire. Au contraire, les expériences d'exploitation semblent influencer de manière transversale leur rapport à la sécurité, à la confiance, au contrôle, à l'intimité et aux relations avec

les adultes. Toutefois, les résultats suggèrent que les adolescentes ne souhaitent pas être réduites à cette seule expérience, mais plutôt reconnues dans la globalité de leur vécu et de leurs besoins.

Ainsi, bien que l'outil d'analyse des besoins ait été coconstruit avec des adolescentes concernées par l'exploitation sexuelle, plusieurs dimensions identifiées dans cette recherche pourraient également s'avérer pertinentes auprès d'autres jeunes placées en contexte de protection. Cette portée plus large ne diminue pas la spécificité des trajectoires liées à l'exploitation sexuelle, mais met plutôt en lumière l'importance des dimensions relationnelles, institutionnelles et participatives dans le rétablissement des adolescentes vivant en contexte de placement.

4.5. Pistes pour des recherches futures

Les résultats de cette recherche-action participative, ancrés dans l'expérience d'adolescentes placées en CRJDA et ayant vécu de l'exploitation sexuelle, ouvrent plusieurs avenues de recherche prioritaires, tant sur le plan de l'évaluation de l'outil que sur celui des trajectoires et des conditions de rétablissement.

Une première piste concerne l'évaluation de l'implantation de l'outil d'analyse des besoins coconstruit dans le cadre du projet RAP-2. Des recherches ultérieures pourraient documenter les conditions de son usage en contexte réel, notamment les modalités d'appropriation par les personnes intervenantes, la fidélité aux principes relationnels et éthiques formulés par les adolescentes, ainsi que les obstacles et adaptations observés selon les milieux. Un devis mixte, combinant observations participantes, entretiens auprès des jeunes et des intervenantes, ainsi que l'analyse de traces d'utilisation de l'outil, permettrait également d'examiner ses effets perçus sur la participation des adolescentes, la qualité des relations éducatives et la prise en compte de l'intimité dans les pratiques.

Une deuxième piste porte sur la comparaison des milieux de vie, en élargissant la recherche à d'autres contextes de prise en charge, tels que les ressources intermédiaires ou les familles d'accueil. Une telle comparaison permettrait de mieux comprendre comment les conditions organisationnelles et relationnelles propres à chaque milieu (règles, accès à l'intimité, stabilité des liens, marges de participation) influencent l'expression des besoins, le sentiment de sécurité et le pouvoir d'agir des adolescentes. Elle offrirait ainsi un éclairage sur les leviers et les contraintes spécifiques à chaque type de milieu, en cohérence avec les constats de la présente recherche.

Enfin, une troisième avenue invite à approfondir les enjeux d'inclusion et de participation, en examinant comment les rapports de pouvoir liés au genre, à l'origine ethnoculturelle, au statut migratoire, à la diversité sexuelle et de genre ou au handicap modulent l'accès à l'intimité, la sécurité ressentie et la participation décisionnelle. Des recherches s'appuyant sur une approche intersectionnelle et participative pourraient ainsi renforcer la portée sociale et politique des outils et des pratiques issus de la recherche.

4.6. Forces et limites de l'étude

Comme tout projet de recherche, ce mémoire comporte à la fois des forces et des limites qu'il importe de reconnaître dans une perspective de rigueur et de transparence scientifiques.

Parmi les forces de l'étude, on retrouve d'abord la posture participative centrale qui a guidé l'ensemble de la démarche de recherche-action participative. Cette posture a accordé une place déterminante aux savoirs expérientiels des adolescentes, reconnues comme expertes de leur vécu. Concrètement, elle s'est traduite par la possibilité pour les jeunes de définir les thématiques prioritaires, de valider les interprétations proposées et de coconstruire l'outil d'analyse des besoins à partir de leurs propres mots. Le fait que les adultes impliquées dans la recherche n'étaient pas rattachées au CRJDA a également contribué à créer un espace perçu comme distinct du cadre

institutionnel, favorisant une parole plus libre, moins associée à des enjeux disciplinaires ou décisionnels.

Une autre force importante réside dans la richesse des données et la triangulation des sources. L'analyse croisée des verbatims, des synopsis de rencontre et du journal de bord a permis de développer une compréhension fine et contextualisée des besoins exprimés. Les validations collectives avec les adolescentes, les discussions d'équipe et l'ancrage du projet dans la continuité de la phase RAP-1 ont renforcé la crédibilité et la cohérence longitudinale des résultats. Cette triangulation a également soutenu un travail réflexif constant sur les interprétations produites.

Les limites de l'étude concernent principalement l'échantillon et le contexte de recrutement. Le nombre restreint de participantes et leur provenance d'une seule région administrative limitent la transférabilité des résultats à d'autres milieux ou profils de jeunes. Le recrutement, effectué par l'intermédiaire du personnel des unités, a pu introduire un biais de sélection : les adolescentes les plus méfiantes envers l'institution, celles présentant des comportements plus extériorisés ou celles vivant des périodes de crise aiguë ont possiblement été moins susceptibles d'être informées ou encouragées à participer, en raison de priorités cliniques, de préoccupations liées à la gestion des risques ou de la perception d'une participation jugée trop exigeante dans ces contextes.

Par ailleurs, les contraintes organisationnelles propres aux milieux institutionnels (transport, horaires, disponibilité du personnel) ont parfois limité la régularité des rencontres et influencé la dynamique de groupe. Ces contraintes ont pu nuire à la continuité du processus participatif et à l'appropriation immédiate de certains contenus. Enfin, malgré un souci constant de réflexivité soutenu par le journal de bord, les échanges d'équipe et les validations collectives, certaines dynamiques internes à la recherche ont pu influencer le recueil et l'interprétation des

données. À quelques occasions, des questions formulées par l'équipe de recherche ont pu orienter les réponses ou susciter des attentes implicites. Ces éléments rappellent que la recherche participative, bien qu'émancipatrice, demeure une démarche située, influencée par les personnes qui y participent et par les conditions institutionnelles dans lesquelles elle se déploie.

Une limite particulière concerne le temps écoulé entre les rencontres du projet RAP-2. Les délais, en partie liés aux réalités institutionnelles, ont parfois freiné la continuité du travail collectif. Toutefois, cette temporalité a également constitué un levier du processus participatif : les espaces entre les rencontres ont permis aux adolescentes de réfléchir, de faire des liens avec leur quotidien et de revenir avec des apports plus nuancés. Ainsi, le temps apparaît à la fois comme une contrainte méthodologique et comme une condition favorisant la maturation, en cohérence avec une approche qui valorise le respect du rythme, la sécurité relationnelle et la réflexivité.

4.7. Retombées concrètes pour la pratique

Ce mémoire contribue directement à la transformation des pratiques psychoéducatives en contexte de protection de la jeunesse, en réaffirmant les fondements relationnels, participatifs et éthiques de la discipline. En plaçant la parole et l'expertise expérientielle des adolescentes au cœur du processus de recherche-action participative, il s'inscrit pleinement dans les valeurs centrales de la psychoéducation, notamment la reconnaissance du sujet, la participation active et la justice sociale.

Retombées pour la pratique clinique psychoéducative

Sur le plan clinique, les résultats de cette recherche rappellent que la qualité de l'intervention psychoéducative repose avant tout sur la relation éducative significative et sur la congruence entre les expériences vécues par les jeunes et la perception qu'elles ont d'elles-mêmes

(Maïano et al., 2020). Les résultats confirment le rôle central du lien éducatif comme levier du changement, tel que conceptualisé par Gendreau (2001) et Renou (2005), et mettent en évidence l'importance d'une posture relationnelle fondée sur l'écoute, la constance et la reconnaissance du pouvoir d'agir.

Concrètement, cela implique pour les personnes intervenantes de privilégier des interventions centrées sur la compréhension du vécu actuel des adolescentes, sur la coconstruction du sens et sur l'ajustement continu des actions éducatives. Cette approche rejoint la conception de Renou (2005), pour qui la coconstruction du sens dans la relation éducative constitue le cœur du processus de changement, ainsi que les travaux de Beaulieu (2024), qui soulignent que l'alliance thérapeutique en psychoéducation est en soi une composante thérapeutique à part entière.

Retombées pour l'utilisation de l'outil d'analyse des besoins

L'une des contributions les plus directement opérationnelles de ce mémoire réside dans la coconstruction d'un outil d'analyse des besoins pensé par, pour et avec les adolescentes. Cet outil s'inscrit pleinement dans les opérations professionnelles de la psychoéducation décrites par Gendreau (2001), observation, planification, organisation, animation, utilisation, évaluation et communication, en offrant un support structuré à l'analyse des besoins vécus, plutôt qu'un dispositif d'évaluation normative.

Intégré à la pratique clinique, l'outil permet de soutenir un dialogue sécurisant et égalitaire autour des besoins, de reconnaître l'expertise des adolescentes et de favoriser leur participation active aux décisions qui les concernent. Toutefois, les résultats montrent clairement que sa pertinence dépend moins de sa structure que de la posture de la personne intervenante qui l'utilise. Pour qu'il devienne un véritable levier d'autonomie affirmée, l'outil doit être mobilisé dans un

climat de confiance, de respect du rythme, de confidentialité et de reconnaissance de la jeune comme partenaire active du processus.

Une contribution à la transformation des pratiques psychoéducatives

Au-delà du plan clinique, cette recherche met en évidence la nécessité d'un changement systémique dans les milieux de placement. Elle invite à repenser les pratiques institutionnelles afin de donner une place réelle à la parole des adolescentes, de valoriser leur participation décisionnelle et d'humaniser les milieux de vie. Les constats sur l'importance du savoir-être des personnes intervenantes, de la sécurité relationnelle et de l'intimité soulignent l'urgence d'une transformation à la fois relationnelle et organisationnelle.

En ce sens, ce mémoire illustre la capacité de la psychoéducation à se déployer comme une pratique réflexive, rigoureuse et engagée, fidèle à ce que Renou (2005) identifie comme l'essence même de la discipline : une pratique profondément relationnelle, méthodique et orientée vers la compréhension du sujet dans sa singularité. Les retombées de cette recherche invitent ainsi à poursuivre la réflexion sur les conditions structurelles et relationnelles nécessaires pour rendre la participation des jeunes réellement émancipatrice et soutenir une transformation durable des pratiques en CRJDA.

Une version préliminaire de l'outil d'analyse des besoins est présentée à l'annexe E à titre illustratif. Puisqu'il s'inscrit dans une démarche de recherche-action participative, l'outil demeure toutefois à l'état de prototype et poursuit sa phase de mise à l'essai et d'ajustement auprès des jeunes.

CONCLUSION

Ces retombées invitent à poursuivre la réflexion sur les conditions structurelles et relationnelles nécessaires pour rendre la participation des jeunes réellement émancipatrice et transformer durablement les pratiques en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation (CRJDA). Cette recherche-action participative visait à approfondir la compréhension des besoins non comblés des adolescentes âgées de 12 à 17 ans, placées en CRJDA et ayant vécu une dynamique d'exploitation sexuelle. Elle cherchait plus précisément à répondre à la question suivante : *quels sont les besoins sur lesquels se pencher et comment les explorer pour mieux comprendre la situation des adolescentes en contexte d'exploitation sexuelle, placées sous la Loi sur la protection de la jeunesse ?*

Au-delà de cette visée exploratoire, le projet poursuivait un objectif transformateur : coconstruire un outil d'analyse des besoins afin de soutenir et d'améliorer les pratiques psychoéducatives. Par une démarche rigoureuse, participative et sensible, les adolescentes ont pu exprimer leurs besoins et leurs aspirations, faisant émerger des savoirs expérientiels riches, nuancés et porteurs de sens.

L'un des constats les plus marquants de cette recherche est que les jeunes participantes ont peu abordé directement leur vécu d'exploitation sexuelle. Leurs propos se sont plutôt centrés sur leur quotidien en CRJDA : la qualité des relations éducatives, la rigidité des règles, la reconnaissance de leur autonomie et le besoin de sécurité. Ces résultats rejoignent plusieurs études montrant que, pour les jeunes placées, les préoccupations actuelles sont davantage liées au vécu institutionnel qu'aux traumatismes passés (Côté, 2020 ; Dumollard et al., 2023 ; Machado da Silva, 2021 ; Simard et al., 2023 ; Vargas Diaz et al., 2024).

Cette recherche met ainsi en lumière un élément fondamental : pour soutenir le rétablissement des adolescentes ayant vécu l'exploitation sexuelle, il est nécessaire de créer en amont des conditions de vie sécurisantes et soutenantes, capables de restaurer la confiance et la reconnaissance. L'outil d'analyse des besoins coconstruit dans le cadre de ce projet s'inscrit directement dans cette perspective, en rendant visibles les besoins subjectifs des jeunes et en les considérant comme des repères centraux de l'intervention, plutôt que comme de simples objectifs à atteindre. Les constats dégagés dans ce mémoire suggèrent que la qualité des pratiques psychoéducatives en CRJDA repose moins sur l'application de programmes que sur les conditions relationnelles, organisationnelles et éthiques dans lesquelles l'intervention prend place.

Enfin, la lecture intégrative proposée à partir des résultats articulant sécurité, relation éducative et autonomie affirmée, offre un cadre cohérent pour penser l'intervention en CRJDA. Elle rappelle que la sécurité constitue la base de la confiance, que la relation éducative en est le vecteur et que l'autonomie affirmée représente à la fois l'expression et l'aboutissement du processus de rétablissement. Cette perspective incarne une psychoéducation profondément relationnelle, réflexive et transformatrice, ancrée dans la reconnaissance du sujet et la coconstruction du sens.

En définitive, cette étude illustre la capacité de la psychoéducation à se renouveler comme pratique sensible, inclusive et engagée, fondée sur la rigueur scientifique, la réflexivité et l'éthique relationnelle. Elle rappelle que transformer les pratiques en protection de la jeunesse passe d'abord par une transformation du regard porté sur les jeunes elles-mêmes.

Et si, pour mieux accompagner les adolescentes, il fallait d'abord les écouter autrement ? Comme le disait si bien Serge Fiori : « *On a mis quelqu'un au monde, on devrait peut-être l'écouter.* » (1974)

RÉFÉRENCES

- Addink, A., et Malmberg, M. (2018). *Eindnotitie verkenning mogelijkheden effectonderzoek naar de behandeling van slachtoffers van loverboys en mensenhandel*. Utrecht: Nederlands Jeugd Instituut. https://www.zonmw.nl/sites/zonmw/files/typo3-migrated-files/Eindnotitie_verkenning_mei_2018.pdf
- Ahmed, S. (2017). *Living a feminist life*. London: Duke University Press.
- Aquil, A., El Kherchi, O., El Azmaoui, N., Mouallif, M., Guerroumi, M., Chokri, A., Jayakumar, A. R., Benider, A. et Elgot, A. (2021). Body image dissatisfaction and lower self-esteem as major predictors of poor sleep quality in gynecological cancer patients after surgery: cross-sectional study. *BMC Women's Health*, 21(1), 229.
- Aussems, K., Muntinga, M., Addink, A. et Dedding, C. (2020). « Call us by our name » : Quality of care and wellbeing from the perspective of girls in residential care facilities who are commercially and sexually exploited by “loverboys”. *Children and Youth Services Review*, 116, 105213. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105213>
- Baines, D. (2017). *Doing anti-oppressive practice: social justice social work* (3^e éd.). Fernwood Publishing.
- Bardaxoglou, S., Fau, V., Campbell, A. et Van Praagh, S. (2020). Au cœur de l'accès à la justice des jeunes en protection de la jeunesse : des acteurs discutent. *Service social*, 66(1), 81–98. <https://doi.org/10.7202/1068922ar>

- Barnert, E., Kelly, M., Godoy, S., Abrams, L. S., Rasch, M. et Bath, E. (2019). Understanding Commercially Sexually Exploited Young Women's Access to, Utilization of, and Engagement in Health Care: “Work Around What I Need”. *Women's Health Issues*, 29(4), 315-324. <https://doi.org/10.1016/j.whi.2019.02.002>
- Beaulieu, M. (2024). Les spécificités de la psychoéducation dans les processus de création de l’alliance thérapeutique. *Revue de psychoéducation*, 53(1), 78–100. <https://doi.org/10.7202/1111113ar>
- Bellhouse, C., Crebbin, S., Fairley, C. K. et Bilardi, J. E. (2015). The Impact of Sex Work on Women's Personal Romantic Relationships and the Mental Separation of Their Work and Personal Lives: A Mixed-Methods Study. *PLoS ONE*, 10(10), e0141575. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0141575>
- Benoit, C., Jansson, M., Smith, M., et Flagg, J. (2017). *Prostitution Stigma and Its Effect on the Working Conditions, Personal Lives, and Health of Sex Workers*. *Journal of Sex Research*, 55(4-5).
- Benoit, C., et Millar, A. (2001). *Dispelling myths and understanding realities: Working conditions, health status, and exiting experiences of sex workers*. University of victoria. <http://hdl.handle.net/1828/7473>
- Bérubé, A., Lafantaisie, V., Coutu, S., Dubeau, D., Caron, J., Couvillon, L. et Giroux, M. (2015). Élaboration d’un outil écosystémique et participatif pour l’analyse des besoins des enfants en contexte de négligence : L’outil Place aux parents. *Revue de psychoéducation*, 44(1), 105–120. <https://doi.org/10.7202/1039273ar>

- Bittle, S. (2001). *La prostitution chez les jeunes : analyse documentaire et bibliographique annotée*. Ottawa, Canada : Ministère de la Justice du Canada. https://epe.bac-lac.gc.ca/100/202/301/justresearch-e/html/2002/www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jp-cj/jj-yj/rr01_13/rr01_13.pdf?nodisclaimer=1
- Bilge, S. (2013). Intersectionality undone: Saving intersectionality from feminist intersectionality studies1. *Du Bois review: Social science research on race*, 10(2), 405-424.
- Bolter, F., Keravel, E., Oui, A., Schom, A.-C., et Séraphin, G. (2017). Les besoins fondamentaux de l'enfant. Une revue bibliographique internationale. *Revue Des Politiques Sociales et Familiales*, 124(1), 105. https://www.persee.fr/doc/caf_2431-4501_2017_num_124_1_3210
- Bourassa-Dansereau, C., Millette, M. et Côté, M. B. (2022). « Ça accélère tout » : *Enquête sur le rôle des réseaux socionumériques et des technologies dans l'expérience prostitutionnelle des mineures*. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/Prévention Jeunesse Longueuil/CALACS La Chrysalide/CLES. [DOI:10.13140/RG.2.2.29711.05281](https://doi.org/10.13140/RG.2.2.29711.05281)
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Éditions Points.
- Boyer, A. et Noël, R. (2018). Accompagner les parents d'accueil québécois : comment aménager un espace pour les parents dans un système de protection des enfants ? *Bulletin de psychologie*, 558(6), 887-901. <https://doi.org/10.3917/bupsy.558.0887>

Bureau international des droits des enfants. (2023). *Parole aux jeunes ! Mieux prévenir et agir contre l'exploitation sexuelle au Québec*. <https://www.ibcr.org/fr/projets/les-jeunes-prennent-la-parole-mieux-prevenir-et-agir-contre-l'exploitation-sexuelle-au-quebec/>

Claes, M. (2003). *L'univers social des adolescents*. Presses de l'Université de Montréal.

Cannard, C. (2019). *Le développement de l'adolescent : l'adolescent à la recherche de son identité* (3e édition revue et augmentée). De Boeck Supérieur.

Capella, C., Lama, X., Rodríguez, L., Águila, D., Beiza, G., Dussert, D., et Gutierrez, C. (2016). Winning a Race: Narratives of healing and psychotherapy in children and adolescents who have been sexually abused. *Journal of Child Sexual Abuse*, 25(1), 73–92.
<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/10538712.2015.1088915>

Catala, A. (2015). Democracy, trust, and epistemic justice. *The Monist*, 98(4), 424–440.

Cecchet, S. J., et Thoburn, J. (2014). The psychological experience of child and adolescent sex trafficking in the United States: Trauma and resilience in survivors. *Psychological Trauma: Theory, Research, Practice, and Policy*, 6(5), 482-493.
<http://doi.org/10.1037/a0035763>

Chang, H. H., et Weng, Y. (2015). Working in the dark: a look at the violence risk of the street prostitution service. *Journal of Social Service Research*, 41(4), 545-555.
<https://doi.org/10.1080/01488376.2015.1038415>

Checkoway, B., et Richards-Schuster, K. (2003). Youth Participation in Community Evaluation Research. *American Journal of Evaluation*, 24(1), 21-33.

<https://doi.org/10.1177/109821400302400103>

Chesney-Lind, M. et Pasko, L. (2013). *The Female Offender: Girls, Women, and Crime*.

<https://doi.org/10.4135/9781483387567>

Cimino, A. N. (2012). A predictive theory of intentions to exit street-level prostitution. *Violence Against Women*, 18(10), 1235–1252. <https://doi.org/10.1177/1077801212465153>

Coleman, J. (2019). Understanding adolescent development in the context of child sexual exploitation. In *Child Sexual Exploitation: Why Theory Matters* (pp. 117-132). Policy Press.

Collectif Ex-placés D.P.J. (2020). *Mémoire présenté à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse* Document inédit.

Collin-Vézina, D., Coleman, K., Milne, L., Sell, J., et Daigneault, I. (2011). Trauma Experiences, Maltreatment-Related Impairments, and Resilience among Child Welfare Youth in Residential Care. *International Journal of Mental Health and Addiction*, 9(5), 577–589. [DOI 10.1007/s11469-011-9323-8](https://doi.org/10.1007/s11469-011-9323-8)

Collin-Vézina, D., Daigneault, I., et Hébert, M. (2013). Lessons learned from child sexual abuse research: prevalence, outcomes, and preventive strategies. *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, 7(1), 22. <https://doi.org/10.1186/1753-2000-7-22>

- Collin-Vézina, D., De La Sablonnière-Griffin, M., Palmer, A. M. et Milne, L. (2015). A preliminary mapping of individual, relational, and social factors that impede disclosure of childhood sexual abuse. *Child Abuse & Neglect*, 43, 123-134.
<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2015.03.010>
- Collin-Vézina, D., McNamee, S., Brazeau, C., et Laurier, C. (2019). Initial Implementation of the ARC Framework in Juvenile Justice Settings. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma*, 28(5), 631–654. <https://doi.org/10.1080/10926771.2019.1583709>
- Collin-Vézina, D., et Jackson, M. S. (2022). Relations at the heart of foster children, youth and family wellness. *Child Abuse & Neglect*, 130(P3).
- Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs. (2020). *Rapport de la Commission spéciale sur l’exploitation sexuelle des mineurs*. Gouvernement du Québec.
<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csesm-42-1/index.html>
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. (2021). *Pour un réel respect des droits de l’enfant : Rapport final*. Gouvernement du Québec.
<https://www.csdepj.gouv.qc.ca/>
- Conseil du statut de la femme. (2012). *La prostitution : il est temps d’agir*.
https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=32689
- Conseil du statut de la femme (CSF). (2024). *Portrait des Québécoises — Édition 2024*.
Gouvernement du Québec. <https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait-quebecoise-edition-violence.pdf>

- Corbeil, C., et Marchand, I., 2010. *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal, Éditions du remue-ménage, 253 p.
- Cossar, J., Brandon, M., et Jordan, P. (2016). « You've got to trust her and she's got to trust you » : children's views on participation in the child protection system. *Child & Family Social Work*, 21(1), 103–112. <https://doi.org/10.1111/cfs.12115>
- Côté, C. (2020). *Parce que l'amour ne suffit pas (Bettelheim, 1970), mais qu'il est essentiel : réflexion sur le sentiment d'être aimé des enfants placés en centre de réadaptation* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais].
https://di.uqo.ca/id/eprint/1232/1/Cote_Carole_2020_memoire.pdf
- Côté, K., Earls, C. M., Bédard, S., et Lagacé, D. (2016). *Profil psychosocial des femmes qui offrent des services sexuels au Bas-Saint-Laurent*. Université du Québec à Chicoutimi.
<https://constellation.uqac.ca/3368/>
- Côté, M. B. (2022). *Une aide pour les victimes d'exploitation sexuelle au Québec ? Le cas de la loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://archipel.uqam.ca/15875/1/M17761.pdf>
- Coy, M. (2016). Joining the dots on sexual exploitation of children and women: A way forward for UK policy responses. *Critical Social Policy*, 36(4), 572-591.
- Damant, D. et Guay, F. (2005). La question de la symétrie dans les enquêtes sur la violence dans le couple et les relations amoureuses. *Revue canadienne de sociologie*, 42(2), 125-144.
<https://doi.org/https://doi.org/10.1111/j.1755-618X.2005.tb02458.x>

Damant, D., Roy, V. et Chbat, M. (2018). Réflexions entourant l'impact de la socialisation pour mieux comprendre la violence des femmes. *Recherches féministes*, 31, 257.

<https://doi.org/10.7202/1050664ar>

Dierkhising, C. B., Walker Brown, K., Ackerman-Brimberg, M. et Newcombe, A. (2020). Recommendations to improve out of home care from youth who have experienced commercial sexual exploitation. *Children and Youth Services Review*, 116.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2020.105263>

Dionne, P., Baribeau, C., et Savoie-Zajc, L. (2022). L'activité de recherche qualitative à un carrefour de visées transformatrices et émancipatrices. *Recherches qualitatives*, 41(1), 1-12.

Dittmann, I. et Jensen, T. K. (2014). Giving a voice to traumatized youth—Experiences with Trauma-Focused Cognitive Behavioral Therapy. *Child Abuse & Neglect*, 38(7), 1221-1230. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2013.11.008>

Dodsworth, J. (2014). Sexual exploitation, selling and swapping sex: Victimhood and agency. *Child Abuse Review*, 23(3), 185-199. <http://dx.doi.org/10.1002/car.2282>

Dorvil, H., Morin, P., Robert, D., et Brousselle, A. (2010). *Le rétablissement en santé mentale : Une nouvelle vision de l'accompagnement*. Les Presses de l'Université Laval.

Dozier, M., Kaufman, J., Kobak, R., O'Connor, T. G., Sagi-Schwartz, A., Scott, S., Shaffer, C., Smetana, J., van Ijzendoorn, M. H. et Zeanah, C. H. (2014). Consensus statement on group care for children and adolescents: A statement of policy of the American

- Orthopsychiatric Association. *The American journal of orthopsychiatry*, 84(3), 219-225.
<https://doi.org/10.1037/ort0000005>
- Dufour, R. (2018). *Sortir de la prostitution*. Delbusso Éditeur.
- Dumollard, M., Lacroix, I., Leclair-Malette, I.-A. et Vargas Diaz, R. (2023). L'autonomisation à l'épreuve du placement en centre de réadaptation : les expériences carcérales des jeunes placés en protection de la jeunesse. *Nouvelles pratiques sociales*, 33(2), 181–202.
<https://doi.org/10.7202/1107883ar>
- Éducaloi. (n.d.). *Consentement sexuel : Les adolescents et l'adolescence*. Éducaloi.
<https://educaloi.qc.ca/capsules/consentement-sexuel-adolescents/>
- Éducaloi. (n.d.). *La renonciation et les exceptions au secret professionnel*. Éducaloi.qc.ca.
<https://educaloi.qc.ca/capsules/la-renonciation-et-les-exceptions-au-secret-professionnel/>
- Erikson, E. H. (1968). *Identity: youth and crisis*. Norton.
- Farley, M. (2018). Risks of prostitution: When the person is the product. *Journal of the Association for Consumer Research*, 3(1), 97-108.
- Farley, M. (2012). *Prostitution, Trafficking and Traumatic Stress*. Routledge.
- Farley, M., et Barkan, H. (1998). Prostitution, violence, and posttraumatic stress disorder. *Women & health*, 27(3), 37-49.
- Farr, J., Edbrooke-Childs, J., Town, R., Pietkiewicz, D., Young, I. et Stapley, E. (2021). Counseling for Young People and Families Affected by Child Sexual Exploitation and Abuse: A Qualitative Investigation of the Perspective of Young People, Parents, and

- Professionals. *Journal of Child Sexual Abuse*, 30(1), 102-123.
<https://doi.org/10.1080/10538712.2020.1848959>
- Fleury, É., et Fredette, C. (2002). *Le silence de Cendrillon : Prostitution juvénile par les gangs. Guide d'animation et d'accompagnement de la bande dessinée* (52 p.). Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire (CJM-IU).
- Fondation Scelles. (2019). 5e rapport mondial sur l'exploitation sexuelle.
<https://fondationscelles.org/pdf/RM5/DOSSIER-DE-PRESENTATION-Rapport-mondial-2019-sur-l-exploitation-sexuelle-FONDATION-SCELLES-v2.pdf>
- Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*. Oxford University Press. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780198237907.001.0001>
- Gaedah, Y. (2003). *La prostitution : un métier comme un autre?* VLB éditeur.
- Gendreau, G. (2001). *Jeunes en difficulté et intervention psychoéducative*. Éditions Sciences et culture.
- Giroux, M. (2020). *L'accompagnement en contexte d'échange de services sexuels contre rétribution : Défis et réalités lors de la transition à la vie adulte*. [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/9564/>
- Godoy, S. M., Abrams, L. S., Barnert, E. S., Kelly, M. A. et Bath, E. P. (2020). Fierce autonomy: How girls and young women impacted by commercial sexual exploitation perceive health and exercise agency in health care decision-making. *Qualitative Health Research*, 30(9), 1326-1337. <https://doi.org/10.1177/1049732320913857>

Gouvernement du Québec. (2021). *Briser le cycle de l'exploitation sexuelle. Plan d'action gouvernemental 2021-2026 : En réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/plans-action/PL_action_ESM_MSP_2021-2026.pdf

Gouvernement du Québec. (2021). *Briser le cycle de l'exploitation sexuelle – Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* [Mémoire au Conseil des ministres, partie accessible au public]. Ministère de la Sécurité publique. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2021-0214_memoire.pdf

Goyette, M. et Turcotte, D. (2006). La transition vers la vie adulte des jeunes qui ont vécu un placement : un défi pour les organismes de protection de la jeunesse. *Service social*, 51(1), 30–44. <https://doi.org/10.7202/012710ar>

Gratton, C. (2023). *L'expérience du retour de fugue chez les jeunes filles prises en charge par la Loi sur la protection de la jeunesse au Centre jeunesse de Montréal* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal]. <http://www.archipel.uqam.ca/17142/>

Grésy, B. (2009) *Petit traité contre le sexisme ordinaire*. Albin Michel.

Hallett, S. (2023). Responding to child sexual exploitation in Australia: Challenges and opportunities from the perspectives of case workers in a statutory care environment.

Children and Youth Services Review, 155, 107273.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2023.107273>

Harcourt, C., et Donovan, B. (2005). The many faces of sex work. *Sexually transmitted infections*, 81(3), 201-206.

Hébert, M., Moreau, C., Julien, M., Fortin, L., Guyon, R., et Couture, S. (2021). *Fiche Étincelles— Résultats de l'analyse des besoins des jeunes*. Chaire de recherche du Canada sur les traumatismes interpersonnels et la résilience. Université du Québec à Montréal.

https://martinehebert.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/145/ETINCELLES-AB-Jeunes_FR.pdf

Hébert, S. T. et Lanctôt, N. (2016). Les adolescentes placées en centre de réadaptation : regard sur l'instabilité à travers l'étude de leurs parcours de placements. *Revue de psychoéducation*, 45(1), 63–85. <https://doi.org/10.7202/1039158ar>

Hénault, R. (2008). *Analyse de l'intensité des problèmes de comportement chez les jeunes de 11 à 15 ans suivis en protection de la jeunesse et identification des déterminants personnels et familiaux associés*. [Mémoire doctoral, Université Laval].

<https://www.collectionscanada.gc.ca/obj/thesescanada/vol1/QQLA/TC-QQLA-25641.pdf>

Hickle, K. et Hallett, S. (2016). Mitigating Harm: Considering Harm Reduction Principles in Work with Sexually Exploited Young People. *Children & Society*, 30(4), 302-313.

<https://doi.org/10.1111/chso.12145>

- Hickle, K. et Roe-Sepowitz, D. (2018). Adversity and intervention needs among girls in residential care with experiences of commercial sexual exploitation. *Children and Youth Services Review*, 93, 17-23. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2018.06.043>
- Honneth, A. (2006). *La société du mépris : Vers une nouvelle théorie critique* (O. Voirol, P. Rusch et A. Dupeyrix, trad.). Éditions La Découverte.
- hooks, B. (2014). *Talking Back: Thinking Feminist, Thinking Black* (2nd ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315743134>
- Hounmenou, C. et O'Grady, C. (2019). A review and critique of the U.S. responses to the commercial sexual exploitation of children. *Children and Youth Services Review*, 98, 188. <https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2019.01.005>
- Ijadi-Maghsoodi, R., Bath, E., Cook, M., Textor, L. et Barnert, E. (2018). Commercially sexually exploited youths' health care experiences, barriers, and recommendations: A qualitative analysis. *Child Abuse & Neglect*, 76, 334-341. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2017.11.002>
- Institut national de santé publique du Québec. (2023) *Violence sexuelle — formes de violence*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-sexuelle/comprendre/formes>
- Jaeckl, S. E. et Laughon, K. (2020). Sex Trafficking of Minors in the United States: A Perspective for Nurses. *Online Journal of Issues in Nursing*, 25(3), N.PAG-N.PAG. <https://doi.org/10.3912/OJIN.Vol25No03Man05>

Jacquez, F., Vaughn, L. M., et Wagner, E. (2013). Youth as partners, participants or passive recipients: A review of children and adolescents in community-based participatory research (CBPR). *American Journal of Community Psychology*, 51(1–2), 176–189.

<https://doi.org/10.1007/s10464-012-9533-7>

Jeffreys, S. (2008). *The industrial vagina: The political economy of the global sex trade*.

Routledge.

Karver, M. S., Handelsman, J. B., Fields, S. et Bickman, L. (2006). Meta-analysis of therapeutic relationship variables in youth and family therapy: The evidence for different relationship variables in the child and adolescent treatment outcome literature. *Clinical Psychology Review*, 26(1), 50-65. <https://doi.org/https://doi.org/10.1016/j.cpr.2005.09.001>

Kaufman, N. H., Rizzini, I., et Limber, S. P. (2002). *Civic participation by children and youth*.

Globalization and children: Exploring potentials for enhancing opportunities in the lives of children and youth, 81-90.

Kempadoo, K. (2005). From moral panic to global justice: changing perspectives on trafficking.

Trafficking and Prostitution Reconsidered: New Perspectives on Migration, Sex Work, and Human Rights, Boulder, CO: Paradigm.

Kolb, D. A. (2015). *Experiential learning : experience as the source of learning and development, Second edition*. Pearson Education LTD.

[https://www.researchgate.net/publication/235701029_Experiential_Learning_Experience
_As_The_Source_Of_Learning_And_Development](https://www.researchgate.net/publication/235701029_Experiential_Learning_Experience_As_The_Source_Of_Learning_And_Development)

- Kroon, S. (2018). The Cologne translation note: Victims and perpetrators. Dans *Cultural Practices of Victimhood* (p. 214-233). Routledge.
- Laau-Laurin, O., Tourigny, S., Lafantaisie, V., Coulombe, C., et Girard, R. (2024). *Repenser la formation initiale des intervenant-es en protection de la jeunesse : un regard d'étudiant-es et de nouveaux-elles gradué-es*. <https://journals.openedition.org/sejed/12872>
- Lacharité, C., Éthier, L.-S. et Nolin, P. (2006). Vers une théorie écosystémique de la négligence envers les enfants. *Bulletin de psychologie, Numéro 484*(4), 381-394.
<https://doi.org/10.3917/bupsy.484.0381>.
- Lafantaisie, V., Tourigny, S. et David, M. (2022). Montre-moi que tu t'intéresses à moi et que tu me crois : questionner les relations de pouvoir adulte-enfant en recherche. *Recherches qualitatives*, 41(1), 85–108. <https://doi.org/10.7202/1088796ar>
- Lanctôt, N., Couture, S., Couvrette, A., Laurier, C., Parent, G., Paquette, G., et Turcotte, M. (2016). *La face cachée de la prostitution : une étude des conséquences de la prostitution sur le développement et le bien-être des filles et des femmes*. Secrétariat à la condition féminine. https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2021/05/pf_2016_rapport_n.lanctot.pdf
- Lanctôt, N., et Turcotte, M. (2018). De l'appréhension à la distanciation : les expériences d'éducatrices qui interviennent auprès d'adolescentes placées en centre résidentiel. *Sociétés et Jeunesses En Difficulté*, 20.
<https://journals.openedition.org/sejed/8699#quotation>

- Lanctôt, N., Perrin-Plouffe, R., Lafortune, D., Couture, S., Collin-Vézina, D., Pascuzzo, K. et Villeneuve, M.-P. (2023). *Pratiques prometteuses auprès de jeunes exploités sexuellement : une étude de portée*. <http://hdl.handle.net/11143/21231>
- Landers, M., Johnson, M. H., Armstrong, M. I., McGrath, K. et Dollard, N. (2020). Exploring relationships as mediators of treatment outcomes among commercially sexually exploited youth. *Child Abuse & Neglect*, 100, 104095.
<https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2019.104095>
- Landers, M., McGrath, K., Johnson, M. H., Armstrong, M. I. et Dollard, N. (2017). Baseline Characteristics of Dependent Youth Who Have Been Commercially Sexually Exploited: Findings From a Specialized Treatment Program. *Journal of Child Sexual Abuse*, 26(6), 692-709. <https://doi.org/10.1080/10538712.2017.1323814>
- Lawson, H. A., Caringi, J. C., Pyles, L., Jurkowski, J. M., et Bozlak, C. T. (2015). *Participatory action research*. Oxford University Press.
https://www.researchgate.net/publication/272814891_Participatory_Action_Research
- Lincoln, Y. S., & Guba, E. G. (1985). *Naturalistic inquiry*. Sage.
- Lugones, M. (2010). Toward a decolonial feminism. *Hypatia*, 25(4), 742-759.
- Lundy, L. (2007). « Voice » is not enough: Conceptualizing article 12 of the United Nations convention on the rights of the child. *British Educational Research Journal*, 33(6), 927-942. <https://doi.org/10.1080/01411920701657033>

- Machado da Silva, T. (2022). *La fugue chez les adolescents et les adolescentes placés en réadaptation en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse* [Rapport de stage, Université du Québec à Montréal]. <https://umontreal.scholaris.ca/items/0551e945-91b8-4e3a-a5dd-6b212fb406ee>
- Magik, Lafantaisie, V., Roussel, M.-E. et Carrier, M. (2023). *Trajectoire de services adaptée aux besoins des jeunes en contexte d'exploitation sexuelle*. Université du Québec en Outaouais.
- Maïano, C., Coutu, S., Aimé, A., et Lafantaisie, V. (2020). *L'ABC de la psychoéducation*. Presses de l'Université du Québec.
- Marchand, I., Corbeil, C. et Boulebsol, C. (2020). L'intervention féministe sous l'influence de l'intersectionnalité : enjeux organisationnels et communicationnels au sein des organismes féministes au Québec. *Communiquer*, (30).
<https://id.erudit.org/iderudit/1073803ar>
- Marcotte, J., Richard, M.-C., F.-Dufour, I. et Plourde, C. (2023). Les récits de vie des jeunes placés : vécu traumatique, stratégies pour y faire face et vision d'avenir. *Criminologie*, 56(1), 163–186. <https://doi.org/10.7202/1099010ar>
- Márquez, Y. I., Deblinger, E. et Dovi, A. T. (2020). The Value of Trauma-Focused Cognitive Behavioral Therapy (TF-CBT) in Addressing the Therapeutic Needs of Trafficked Youth: A Case Study. *Cognitive and Behavioral Practice*, 27(3), 253-269.
<https://doi.org/10.1016/j.cbpra.2019.10.001>

- Martin-Blachais, M.-P. (2017). *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance*. Observatoire national de la protection de l'enfance. [Rapport]. Ministère des Solidarités et de la Santé. https://www.acalpa.info/wp-content/uploads/2017/03/Protection-de-lenfance_rapport-f%C3%A9vrier-2017.pdf
- Maurer, K., Konyk, K. et Hémond-Dussault, V. (2024). Mieux comprendre les processus sous-jacents des comportements des adolescents.es exposés.es à la violence familiale : un appel à une approche sensible au trauma. *Travail social*, 69(1), 71–91. <https://doi.org/10.7202/1112123ar>
- McDonald, A. R. et Middleton, J. (2019). Applying a survival sex hierarchy to the commercial sexual exploitation of children: a trauma-informed perspective. *Journal of Public Child Welfare*, 13(3), 245-264. <https://doi.org/10.1080/15548732.2019.1590289>
- Melrose, M. (2013). Twenty-first century party people: Young people and sexual exploitation in the new millennium. *Child Abuse Review*, 22(3), 155-168. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/car.2238>
- Melrose, M., et Pearce, J. J. (2013). *Critical perspectives on child sexual exploitation and related trafficking*. Palgrave Macmillan.
- Mercier, É. (2020). La révolte des « carrés jaunes » : représentations et résistances des filles dans les médias au Québec. *Recherches féministes*, 33(1), 75–91. <https://doi.org/10.7202/1071243ar>

Mercier Méthé, X., Steben-Chabot, J. et Paquin, M. (2020). *Rapport de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs*. Assemblée nationale du Québec.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4386120>

Miles, M. B., Huberman, A. M., et Saldaña, J. (2014). *Qualitative data analysis : A methods sourcebook* (3rd ed.). SAGE Publications. <https://www.jstor.org/stable/24332877>

Ministère de la Justice du Canada. (2014). *Réforme du droit pénal en matière de prostitution : Projet de loi C-36, Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*. Gouvernement du Canada. https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/autre-other/c36fs_fi/c36fi_fs_fra.pdf

Mitchell, K. J., Finkelhor, D. et Wolak, J. (2009). Conceptualizing Juvenile Prostitution as Child Maltreatment: Findings from the National Juvenile Prostitution Study. *Child Maltreatment*, 15(1), 18-36. <https://doi.org/10.1177/1077559509349443>

Murray, J. B., et Ozanne, J. L. (2006). Rethinking the critical imagination. Dans *Handbook of qualitative research methods in marketing*. Edward Elgar Publishing.

Nations Unies. (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*.

<https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>

Nelson-Gardell, D. (2001). The Voices of Victims: Surviving Child Sexual Abuse. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 18(6), 401-416.

<https://doi.org/10.1023/A:1012936031764>

Niang, A., Vargas Diaz, R., Brunelle, N. et Goyette, M. (2023). La participation au processus judiciaire : une exploration des perceptions des jeunes judiciarisés au Québec.

Criminologie, 56(1), 11–36. <https://doi.org/10.7202/1099004ar>

O’Brien, J. E., Finkelhor, D., et Jones, L. (2022). Improving services for youth survivors of commercial sexual exploitation: Insights from interventions with other high-risk youth.

Children and Youth Services Review, 132.

<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2021.106313>

O’Brien, J. E., Jordan, B., Honeycutt, N., Wilsnack, C. et Davison, C. (2019). “It’s All about Breaking down Those Barriers...”: Exploring Survivors’ Perspectives on Services and Treatment Needs following Commercial Sexual Exploitation during Childhood. *Journal of Evidence-Based Social Work*, 16(2), 160-177.

<https://doi.org/10.1080/23761407.2019.1572560>

O’Brien, J. E., White, K., et Rizo, C. F. (2017). Domestic minor sex trafficking among child welfare-involved youth: An exploratory study of correlates. *Child maltreatment*, 22(3), 265-274.

ONU Femmes. (s.d.). *Foire aux questions : Formes de violence à l’égard des femmes et des filles*

<https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/faqs/types-of-violence>

ONU Femmes. (2020). *Prévenir la violence à l’égard des femmes : Fiche d’information*.

<https://www.unwomen.org/fr>

ONU Femmes. (2020). *Résumé de stratégie « Renforcer l'autonomisation des femmes » du cadre RESPECT : Prévenir la violence à l'égard des femmes.*

<https://www.unwomen.org/sites/default/files/2023-02/respect-implementation-guide-strategy-summary-empowerment-of-women-fr.pdf>

Organisation des Nations Unies contre la drogue et le crime. (2024). *Global report on trafficking in persons 2024*. Nations Unies. <https://www.unodc.org/unodc/en/data-and-analysis/glotip.html>

Organisation des Nations Unies. (2000). *Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.*

<https://www.unodc.org/documents/treaties/Special/2000%20Protocole%20contre%20la%20criminalite.pdf>

Ozanne, J., et Saatcioglu, B. (2007). Understanding subsistence marketplaces: Exploring the contributions of participatory action research. *Advances in International Management*, 20, 111-132.

https://www.researchgate.net/publication/235306460_Understanding_Subsistence_Marketplaces_Exploring_the_Contributions_of_Participatory_Action_Research

Ozer, E. J., Abraczinskas, M., Duarte, C., Mathur, R., Ballard, P. J., Gibbs, L., Olivas, E. T., Bewa, M. J., & Afifi, R. (2020). Youth participatory approaches and health equity: Conceptualization and integrative review. *American Journal of Community Psychology*, 66(3-4), 267–278. <https://doi.org/10.1002/ajcp.12451>

- Paillé, P., et Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (Cinquième Édition). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01>.
- Paré, M. et Bé, D. (2020). La participation des enfants aux procédures de protection de la jeunesse à travers le prisme de la vulnérabilité. *Les Cahiers de droit*, 61(1), 223-272. <https://doi.org/10.7202/1068786ar>
- Pearce, J. J. (2009). *Young people and sexual exploitation: 'It's not hidden, you just aren't looking'*. Routledge-Cavendish.
- Pearce, J. J. (2014). 'What's Going On' to Safeguard Children and Young People from Child Sexual Exploitation: A Review of Local Safeguarding Children Boards' Work to Protect Children from Sexual Exploitation. *Child Abuse Review*, 23(3), 159–170. <https://doi.org/10.1002/car.2269>
- Pellerin, M. (2018). *La réponse de l'Approche de communauté d'entraide et de justice aux besoins d'intervention des adolescentes hébergées en centre de réadaptation* [Mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=damspub&id=013a7dc8-a262-4bd3-a093-add73aa055e7>
- Pelletier, J.-F., et Davidson, L. (2015). Comprendre le rétablissement : Fondements, pratiques et politiques. Dans L. Corin et M.— C. Thifault (dir.), *Santé mentale et société : Comprendre pour intervenir* (pp. 235-250). Presses de l'Université de Montréal.
- Polanyi, M. (1966). *The tacit dimension*. Routledge & Kegan Paul.

- Québec. (2017). *Loi sur la protection de la jeunesse, RLRQ c. P— 34.1*. Éditeur officiel du Québec. <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/P-34.1>
- Radcliffe, P., Roy, A., Barter, C., Tompkins, C. et Brooks, M. (2020). A qualitative study of the practices and experiences of staff in multidisciplinary child sexual exploitation partnerships in three English coastal towns. *Social Policy & Administration*, 54(7), 1215-1230. <https://doi.org/10.1111/spol.12600>
- Reason, P., et Bradbury, H. (Eds.). (2008). *The SAGE handbook of action research (2nd ed.)*. SAGE Publications. https://raggeduniversity.co.uk/wp-content/uploads/2025/03/The-Sage-Handbook-of-Action-Research_compressed.pdf
- Rekart, M. L. (2005). Sex-work harm reduction. *The Lancet*, 366(9503), 2123-2134.
- Renou, M. (2005). *Psychoéducation : une conception, une méthode*. Montréal, QC : Chenelière Éducation.
- Ricard-Guay, A. et Hanley, J. (2014). *Intervenir face à la traite humaine : la concertation des services aux victimes au Canada*. Montréal, Québec : Université McGill.
<http://www.cathii.org/sites/www.cathii.org/files/Recherche%20Intervenir%20CATHII.pdf>
- Ricard-Guay, A. (2015). *Exploitation sexuelle d'adolescentes et jeunes femmes au Québec : Perceptions et interventions : De l'ambivalence des sujets aux dilemmes d'intervention* [Thèse, Université McGill]. eScholarship. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=damspub&id=8a8fe118-b9b3-4478-9e3a-265b7349e809>

- Rigaud-Larose, F. (2023). *Pratiques d'intervention et capacité de mentalisation chez des éducatrices œuvrant auprès d'adolescentes en centre de réadaptation : effets d'une formation sur les interventions basées sur la mentalisation* [Dissertation, Université de Sherbrooke]. <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=damspub&id=9c8d682d-6d5a-4e59-82d5-d8ff3a66e34c>
- Robillard, A. (2021, 28 septembre). *Hausse des signalements pour exploitation sexuelle des mineurs*. Le Devoir. Tiré de <https://www.ledevoir.com/societe/636153/hausse-des-signalements-pour-exploitation-sexuelle-de-mineurs>
- Sapiro, B., Johnson, L., Postmus, J. L. et Simmel, C. (2016). Supporting youth involved in domestic minor sex trafficking: Divergent perspectives on youth agency. *Child Abuse & Neglect*, 58, 99-110. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2016.06.019>
- Schofield, P. (2005). A Companion to Qualitative Research. *Journal of Advanced Nursing*, 50(6), 675. https://doi.org/10.1111/j.1365-2648.2005.03486_1.x
- Schön, D.A. (1992). *The Reflective Practitioner: How Professionals Think in Action* (1 st ed.). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315237473>
- Secrétariat à la condition féminine. (2016). P-805-24 *Les violences sexuelles c'est non : Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Secrétariat à la condition féminine. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2711756>
- Selvius, K., Wijkman, M. D., Slotboom, A.-M., & Hendriks, J. (2018). Comparing intrafamilial child sexual abuse and commercial sexual exploitation of children: A systematic literature

- review on research methods and consequences. *Aggression and Violent Behavior*, 41, 62–73.
- Shannon, K., Bright, V., Gibson, K., et Tyndall, M. W. (2007). Sexual and drug-related vulnerabilities for HIV infection among women engaged in survival sex work in Vancouver, Canada. *Canadian Journal of Public Health*, 98(6), 465-469.
<https://doi.org/10.1007/BF03405440>
- Shannon, K., Strathdee, S. A., Goldenberg, S. M., Duff, P., Mwangi, P., Rusakova, M., Reza-Paul, S., Lau, J., Deering, K. et Pickles, M. R. (2015). Global epidemiology of HIV among female sex workers: influence of structural determinants. *The Lancet*, 385(9962), 55-71.
- Shaver, F. M. (2005). Sex work research: Methodological and ethical challenges. *Journal of interpersonal violence*, 20(3), 296-319.
- Simard, M.-C., Chouinard-Thivierge, S. et Tanguay, P. (2023). La réadaptation au cœur de nos préoccupations : portrait et analyse des besoins d’adolescents hébergés en centre de réadaptation et en foyer de groupe. *Criminologie*, 56(1), 215–244.
<https://doi.org/10.7202/1099012ar>
- Szczepanik, G., Ismé, C. et Grisé, É. (2014). Portrait de l’industrie du sexe au Québec. *Rapport de recherche*. <https://www.lacles.org/wp/wp-content/uploads/Rapport-portrait-Mont%C3%A9-final-1.pdf>

- Statistique Canada. (2022, 17 mai). *La traite de personnes au Canada : un profil des victimes déclarées par la police*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-005-x/2022001/article/00001-fra.htm>
- Tatu, A. (2022). *Exploitation sexuelle des mineures au Québec : Tour d'horizon. Les acteurs en place et les mécanismes d'emprise et de déprise* [Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa]. <https://doi.org/10.20381/ruor-28553>
- Taylor, J. Y. (1998). Womanism: A Methodologic Framework for African American Women. *Advances in Nursing Science*, 21(1), 53–64.
- Tourigny, S. (2021). *Comment favoriser la participation des enfants dans les interventions qu'ils reçoivent : une étude participative avec des enfants de 7 à 12 ans* [Mémoire de maîtrise, Université du Québec en Outaouais]. <http://di.uqo.ca/id/eprint/1320>
- Trinquart, J. (2002). *La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins*. [Thèse de doctorat, Université Paris]. <http://ecvf.online.fr/IMG/pdf/Trinquart.pdf.pdf>
- Vanner, C. (2019). Toward a definition of transnational girlhood. *Girlhood Studies*, 12(2), 115-132.
- Vargas Diaz, R., Niang, A., Roy, É., Bouendet, U., Caron, G., Côte-Guimond, J., et Bourgelas, C. (2024). *Exploration de la participation des jeunes en protection de la jeunesse : une analyse des pratiques et des impacts*. <https://journals.openedition.org/sejed/12977>
- Vergès, F., et Bohrer, A. J. (2021). *A decolonial feminism* (Vol. 13). London: Pluto Press.

- Weiss, K. G. (2011). Neutralizing sexual victimization: A typology of victims' nonreporting accounts. *Theoretical Criminology*, 15(4), 445-467.
<http://dx.doi.org/10.1177/1362480610391527>
- Weitzer, R. (2011). *Legalizing prostitution: From illicit vice to lawful business*. NYU Press.
- Whitlock, M.-M. (2021). *L'exploitation sexuelle en Estrie : Une réalité bien cachée*. CALACS Agression Estrie. <https://www.calacsestrie.com/wp-content/uploads/2024/12/Portrait-de-lexploitation-sexuelle-en-Estrie.pdf>
- Wiechelt, S. A., et Shdaimah, C. S. (2015). Condoms and cupcakes: Fostering autonomy through relationships of care with women in prostitution. *Journal of Progressive Human Services*, 26(2), 166-185. <https://doi.org/10.1080/10428232.2015.1018109>
- Y des femmes de Montréal. (2016). *Agissons ensemble contre l'exploitation sexuelle des filles*.
<https://www.ydesfemmesmtl.org/services-jeunesse/agissons-ensemble/>

Annexe A

Fiche d'information

INVITATION À PARTICIPER À LA COCONSTRUCTION D'UN OUTIL D'ANALYSE DES BESOINS

Par, pour et avec des adolescentes placées en CRJDA

Salut!

Je m'appelle Marie-Elyse. Je suis étudiante en psychoéducation à l'Université du Québec en Outaouais (à St-Jérôme).

Si tu reçois ce message aujourd'hui, c'est parce que je souhaiterais mener un projet de recherche avec toi.

Marie-Elyse Roussel - Étudiante-chercheuse
Vicky Lafantaisie - Chercheuse responsable
Geneviève parent - Co-chercheuse

- 1 Tu es une fille, ou une personne qui se considère comme telle ;
- 2 Tu es âgée entre 14 et 17 ans ;
- 3 Tu es actuellement placée en centre jeunesse ;
- 4 Tu es ou tu as été impliquée dans une expérience en lien avec l'exploitation sexuelle (que tu te considères comme une victime ou non) ;
- 5 Tu as envie de contribuer à l'amélioration des services pour les adolescentes ;

Alors ce projet est pour toi!

Ce projet t'intéresse?
Voici ce que je te propose :

Tu es invitée le 24 septembre prochain à 16h30 (le lieu te sera confirmé par un adulte de ton unité), pour assister à une rencontre d'information sur le projet RAP2.

Lors de cette rencontre, tu auras l'occasion d'en apprendre davantage sur ce projet, tu pourras rencontrer des membres de l'équipe de recherche et tu pourras poser toutes les questions qui t'aideront à prendre ta décision.

J'ai bien hâte de discuter avec toi!

Le projet auquel je te propose de participer est la suite d'un projet auquel certaines adolescentes ont participé en 2023. Nous l'avions surnommé RAP. Avec ce nouveau projet - RAP2, on souhaite maintenant développer un outil d'analyse réelle de vos besoins.

Ton point de vue est aussi important que celui des adultes. On veut t'entendre!

L'équipe de RAP2 sera constituée de:

- 6 participantes;
- 3 assistantes de recherche adolescentes (qui étaient dans RAP1);
- 4 chercheuses de l'Université du Québec en Outaouais.

Le projet se tiendra sur 6 rencontres de groupe (1 rencontre par semaine) où nous aurons la chance de discuter, d'échanger et de construire l'outil d'analyse des besoins.

Je souhaite t'assurer que le groupe de travail sera un espace où toi et les autres filles aurez le droit de partager vos besoins et vos opinions, dans une ambiance chaleureuse, de non-jugement et d'ouverture!

Puisque nous n'avons que 6 places dans le groupe, si tu n'es pas pligée parmi les 6 adolescentes, tu seras invitée à participer à la 6e rencontre du groupe de travail. Ce sera l'occasion de nous donner ton avis et tes recommandations sur l'outil créé.

UQO CAMPUS DE SAINT-JÉRÔME

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

Québec

Annexe B

Formulaire de candidature

FICHE DE CANDIDATURE POUR PARTICIPER À LA COCONSTRUCTION D'UN OUTIL D'ANALYSE DES BESOINS
Par, pour et avec des adolescentes placées en CRJDA

PARLE-MOI UN PEU DE TOI

Ton prénom: _____

Ton âge: _____

Ton unité: _____

Ta date de fin de mesure : _____

Qu'est-ce qui te donne envie de participer à ce projet ?

Parle-moi un peu de tes intérêts, ce que tu aimes !

As-tu vécu ou vis-tu une situation en lien avec l'exploitation sexuelle?

Oui ☐

Non ☐

UQO CAMPUS DE SAINT-JÉRÔME

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides Québec

Annexe C

Règles de fonctionnement du groupe

1. Le respect des autres ;
2. Écouter les opinions ;
3. Tout ce qui se dit ici reste ici (Confidentialité) ;
4. Avoir du fun ;
5. Toutes les opinions sont bonnes ;
6. Pas de consommation ;
7. Honnêteté ;
8. Non-jugement ;
9. Valider nos perceptions ;
10. 30 minutes de « comment ça va et de défoulage » ;
11. Si une règle n'est pas respectée, on donne un avertissement. Si ça arrive encore, la personne ne fait plus partie du projet.

Annexe D

Tableau 4

Extrait du guide d'animation

Thème ou étape de la rencontre	Questions ou activités proposées
Rencontre 1 – Mise en confiance et introduction à la démarche participative	• Présentation du projet et des objectifs de la recherche. • Jeu brise-glace et discussion sur les règles de confidentialité. • Questions d'ouverture : « Qu'est-ce qui te met à l'aise pour participer à ce genre d'activité ? » / « Qu'est-ce qui te ferait sentir en confiance ici ? »
Rencontre 2 – Identification des grandes catégories de besoins	• Présentation simple des catégories issues de la littérature (affiches, schémas). • Activité de classement avec post-it de couleurs : « Parmi ces thèmes, lesquels te semblent les plus importants ? » / « En ajouterais-tu d'autres ? »
Rencontres 3 à 6 – Exploration approfondie des besoins	• Discussion collective autour de chaque catégorie de besoins. • Exemples d'amorces : « Qu'est-ce qui t'aide à te sentir bien ici ? » / « Qu'est-ce qui te manque le plus ? » / « Peux-tu donner un exemple de moment où ton besoin a été respecté ou non ? » • Activités : tableau de classement, schémas, mise en commun des mots-clés, synthèse collective.
Rencontre 7 – Organisation et validation des besoins	• Relecture des catégories construites ensemble. • Activité de hiérarchisation : classement collectif des besoins selon leur importance. • Discussion : « Est-ce que tu te reconnais dans ce qui a été écrit ? » / « Qu'est-ce qu'il faudrait modifier ou préciser ? »
Rencontre 8 – Test du prototype de l'outil d'analyse des besoins	• Présentation du prototype (version imprimée). • Application à une situation fictive ou vécue : « Peux-tu te servir de l'outil pour identifier tes besoins dans cette situation ? » • Discussion : « Qu'est-ce que tu trouves utile ? » / « Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? »
Tout au long du processus	• Utilisation du journal de bord et des enregistrements audio. • Synthèses visuelles en fin de rencontre. • Validation collective des idées à chaque étape.

Annexe E

Prototype de l'outil d'analyse des besoins

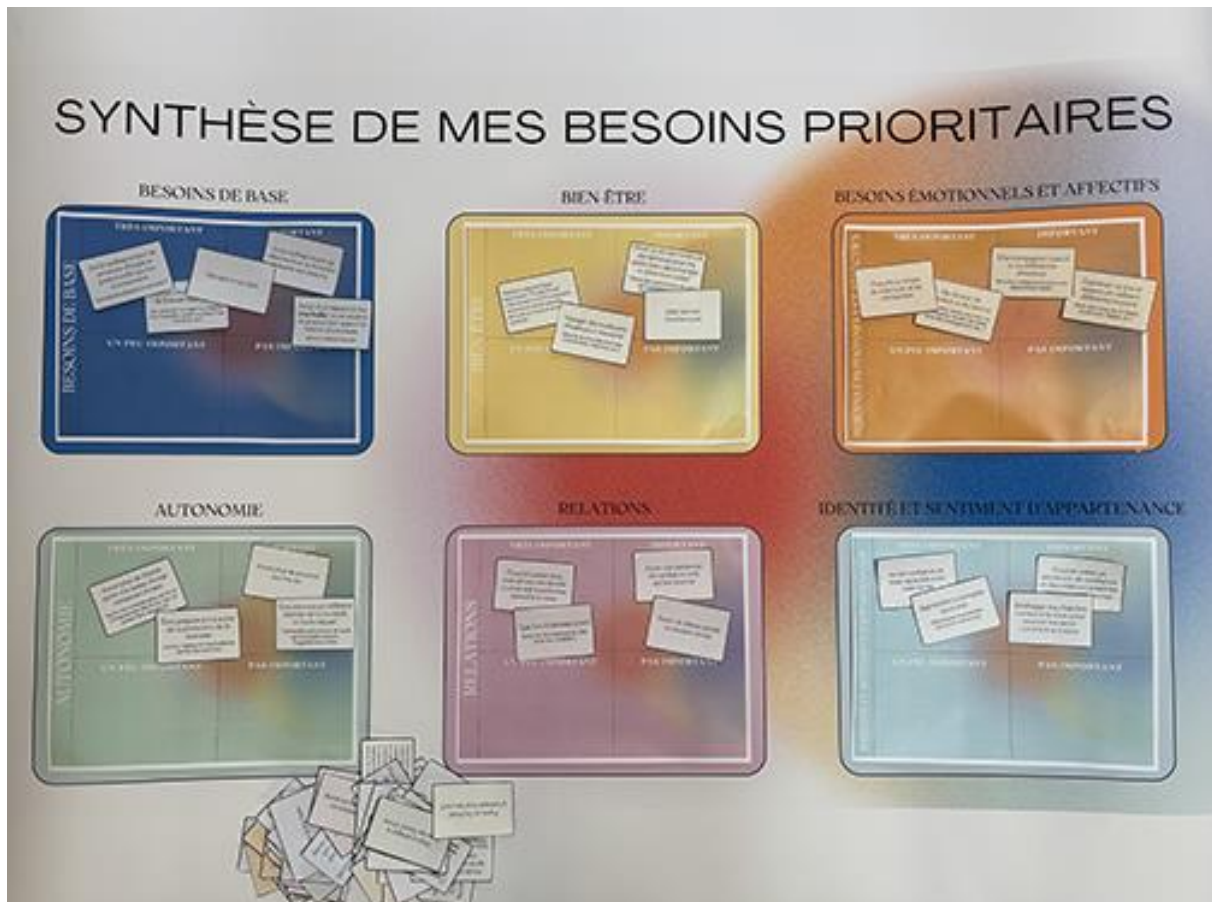


Tableau 5

Synthèse des outils et programmes recensés par Lanctôt et al. (2023)

Type d'outil / Programme	Visée principale	Méthodologie	Contenu	Format	Limites / constats
TF-CBT (Trauma-Focused Cognitive Behavioral Therapy)	Diminuer les symptômes liés au trauma et améliorer la régulation émotionnelle.	Approche thérapeutique structurée basée sur des séances individuelles dirigées par une personne clinicienne.	Psychoéducation, exposition graduelle, restructuration cognitive.	Thérapie individuelle (8 à 25 séances).	Centré sur la réparation du trauma ; peu de place à la participation active du jeune.
CPT (Cognitive Processing Therapy)	Comprendre et modifier les croyances liées au trauma.	Intervention clinique cognitivo-comportementale.	Identification et restructuration des pensées dysfonctionnelles.	Séances individuelles ou de groupe.	Approche directive, limitée à la dimension psychologique du trauma.
Project PEACE	Prévenir la revictimisation et renforcer les habiletés sociales.	Programme psychoéducatif en ateliers animés par des intervenantes formées.	Reconnaissance des dynamiques d'exploitation, relations saines, estime de soi.	Ateliers de groupe thématiques.	Peu d'adaptation aux réalités spécifiques du placement ; approche descendante.
Ending the Game	Favoriser la prise de conscience des mécanismes de manipulation et de coercition.	Séances guidées à partir d'un manuel standardisé.	Déconstruction des mythes sur le proxénétisme, autonomie et rétablissement.	Ateliers éducatifs en petits groupes.	Les jeunes sont réceptrices d'un savoir plutôt que coconstructrices.
My Life My Choice	Soutenir la sortie de l'exploitation par le mentorat entre pairs.	Relation de soutien basée sur le vécu partagé ; approche de proximité.	Partage d'expérience, accompagnement émotionnel, autonomisation.	Rencontres individuelles ou de groupe.	Soutien relationnel fort, mais absence d'analyse structurée des besoins.
Tree of Life	Soutenir la reconstruction identitaire et l'expression de soi.	Approche narrative et expressive fondée sur la métaphore de l'arbre.	Exploration des forces, racines, rêves et relations.	Ateliers créatifs de groupe.	Ne documente pas les besoins de manière systématique.
Kolkata Sanved / HaRT Yoga	Restaurer le lien corps-esprit et favoriser la guérison par le mouvement.	Thérapie corporelle et artistique.	Danse, mouvement, respiration, relaxation.	Séances de groupe.	Expression non verbale riche, mais sans cadre d'analyse des besoins.